

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR SOCIAL
SCIENCES

DÉPARTMENT OF HISTORY

**LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT (PNUD) ET LA
PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET AGRICOLE AU CAMEROUN : CAS DU
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM (1972-2017)**

Mémoire présenté et soutenu le 20 juillet 2023 en vue de l'obtention
du diplôme de Master en Histoire

Option : Histoire des Relations Internationales

Par

Laura Vanina Salamatou MBOUCTCHOUANG

Licenciée en Histoire



MEMBRES DU JURY

Président : Faustin KENNE (Pr.) Université de Yaoundé I
Rapporteur : Cyrille Aymard BEKONO (MC.) Université de Yaoundé I
Examineur : Rose Gisèle NDO'O (CC.) Université de Yaoundé I

Juillet 2023

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	iv
SIGLES ET ACRONYMES	v
RESUME.....	vii
<i>ABSTRACT</i>	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : MONOGRAPHIE ET FONDEMENTS MAJEURS DE L'IMPLANTATION DU PNUD DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM	21
I- LE CADRE NATUREL ET SES CARACTERISTIQUES.....	21
II- LE CADRE HUMAIN	24
CHAPITRE II : LES ACTEURS ET LE PROCESSUS DE DYNAMISATION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SOCIO-ECONOMIQUE PAR LE PNUD DANS LE MBAM ET KIM	46
I- LES ACTEURS ETATIQUES DE LA DYNAMISATION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE.....	46
II- OBJECTIFS DU SEMINAIRE-ATELIER	54
III- LES FONDEMENTS OPERATOIRES DES PROGRAMMES DU PNUD EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	65
CHAPITRE III : LES RETOMBES ET LES MANQUEMENTS MAJEURS DE L'ACTION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM	75
I- ANALYSES DES RETOMBES DES ACTIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM	75
II- LES PRINCIPALES ENTRAVERES ET MANQUEMENTS INHERENTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MBAM ET KIM	83
III- LES ENTRAVERES ET LES MANQUEMENTS STRUCTURELS.....	86
CHAPITRE IV : QUELQUES SUGGESTIONS EN VUE D'AMELIORER LA DYNAMIQUE DES ACTIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.....	92
I- LES SUGGESTIONS D'ORDRE ETATIQUE ET STRUCTUREL	92
II- QUELQUES PERSPECTIVES INHERENTES AUX INITIATIVES ET PROJETS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MBAM ET KIM	101
III- FAVORISER L'ACCES AUX INTRANTS, PROMOUVOIR DES INITIATIVES D'EXTENSION D'ESPACES CULTIVABLES ET METTRE FIN AUX AMBIGUITES ENTRE LES SERVICES ETATIQUES ET LE PNUD	104
CONCLUSION GENERALE	110
ANNEXES	115
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	144
TABLE DES MATIERES.....	152

A notre feu mère, Philomène Feumeugne

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait certainement pas vu le jour sans le soutien d'un certain nombre de personnes, à qui il convient d'exprimer toute notre gratitude.

A cet effet, nous adressons notre reconnaissance au Professeur Cyrille Aymard Bekono, qui a dirigé ce travail, en dépit de son emploi de temps très chargé. Ce dernier, de par sa disponibilité, ses conseils, son expertise, ses critiques et ses encouragements constants nous a accompagné tout au long de cette expérience.

Nos profonds remerciements vont aussi à l'endroit de nos enseignants du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, pour leur encadrement tout au long de notre cursus académique. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Ils vont aussi à l'endroit de notre parent Mahadjou Garba Tanko pour la disponibilité et l'assistance accordées. Nous ne pouvons oublier les nombreux informateurs mentionnés au niveau des sources de ce travail.

Notre gratitude va également à l'endroit du personnel du PNUD-Cameroun qui nous a fourni des informations importantes pour la conception de ce travail. Nous remercions les formateurs des GICs et des entrepreneurs agricoles du Mbam et Kim pour les informations mises à notre disposition.

A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, mais dont les noms ne figurent pas ici, qu'ils y trouvent la preuve que leur appui n'aura pas été vain, et qu'ils reçoivent notre reconnaissance.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES CARTES

Cartes 1: Cadre géographique du département du Mbam et Kim	23
---	----

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1: Importance relative des différents types de main d'oeuvre en % des surfaces agricoles dans les zones rurales du Mbam et Kim	76
Tableau 2: Répartition des planteurs par typologie et en % dans la localité de Talba et d'autres campagnes du Mbam et Kim	77
Tableau 3: Diminution progressive des subventions de l'Etat sur les produits phytosanitaires de 1987 à 2007	96

LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUE

Figure 1: Organisation du Programme des Nations Unies pour le Développement	35
Figure 2: Organigramme d'un mode d'action du PNUD dans les pays où il opère.....	81
Figure 3: La place de l'agriculture sur le bien-être des populations rurales.....	95
Graphique 1: Diminution progressive des subventions de l'Etat sur les produits phytosanitaires de 1987 à 2007	97

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Installation de cultures vivrières (arachide, bananier plantain...) après défriche et brûlis de la forêt aux environs de Mbangassina	68
Photo 2: Espace après défriche et brûlis de la forêt aux environs de Mbangassina	68
Photo 3: Revendeuses de banane-plantain aux environs de Ntui	70
Photo 4: Revendeuses de banane-plantain des environs de Ntui	72
Photo 5: Un exemple d'enclavement des environs de Yoko.	93
Photo 6: Un cas d'enclavement des environs de Mbangassina.....	93

LISTE DES PLANCHES

Planches 1: Talba et Ntui la récolte, le séchage et la mise en sac du cacao mobilisent tous les membres de la famille du planteur	66
Planches 2: Paysan cultivateur défrichant une cacaoyère aux environs de Talba	73

SIGLES ET ACRONYMES

ACDI : Agence Canadienne de Développement International

CAS : Crédit d'Ajustement Structurel

DSDSR : Document de Stratégie pour le Développement du Secteur Rural

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EDNDF : Fonds d Développement des Nations Unies pour la Femme

FENU : Fonds d'Équipement des Nations Unies

FSNU : Fonds Spécial des Nations Unies

GIC : Groupe d'Initiatives Collectives

IRAD : Institut de Recherche Agronomique pour le Développement

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINEF : Ministère de l'Environnement et des Forêts

MINEPAT : Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire

MINEPIA : Ministère de l'Élevage, des pêches et des Industries Animales

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

OMD : Objectifs de Développement Durable

ONU : Organisation des Nations Unies

PDDAA : Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine

PEATNU : Programme Elargi d'Assistance Technique des Nations Unies

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE : Pays Pauvre Très Endetté

PRSA : Programme Régionaux de Sécurité Alimentaire

PSSA : Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire

PVNU : Programme des Volontaires des Nations Unies

SDSR : Stratégie de Développement du Secteur Rural

SIDA : Syndrome d'Immuno-Déficiences Acquis

UCOM : Unité de Communication

UE : Union Européenne

UFA : Unités Forestières d'Aménagement

UNTIC : Unités des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

UNV : Unité des Volontaires des Nations Unies

USP : Unité de Support au Programme

RESUME

Le présent mémoire a pour titre : « Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la problématique du développement rural et agricole au Cameroun : cas du département du Mbam et Kim (1972-2017) ». En effet, l'implantation du PNUD au Cameroun intervint dans un contexte dominé par la centralisation de l'économie nationale, en l'occurrence avec la mise sur pied du système des Plans Quinquennaux de Développement. Cependant, avec les effets néfastes et pervers de la crise socio-économique qui affecta les Etats africains en général et le Cameroun en particulier, vers la fin des années 80 et au courant des années 90, dominés par les Programmes d'Ajustement Structurel, il devint difficile pour les pouvoirs publics d'assumer pleinement leur rôle comme unique timonier du développement. C'est dans un tel contexte que l'intervention du PNUD va se renforcer au Cameroun. Aussi, cette coopération entre l'Etat du Cameroun et le PNUD a pour principal champ de déploiement le développement du secteur rural et agricole. La présente investigation s'intéresse au département du Mbam et Kim dans cette perspective. Dans l'optique de sa concrétisation scientifique, nous avons eu recours à diverses sources à savoir écrites, iconographiques, numériques et orales. Dans le principe fondamental, l'approche diachronique a été mise en exergue. Il ressort de cette étude que l'action du PNUD a contribué à améliorer nettement la situation des populations rurales dans le Mbam et Kim. Cela s'observe à travers la résorption de la pauvreté ambiante, la relative réduction du chômage et une augmentation certaine du rendement agricole dans les zones cibles. Toutefois, les faits et les enquêtes tendent à démontrer que l'action du PNUD peine encore à s'imposer, du fait des entraves et de certains manquements. La prise de conscience de cela nécessite la suggestion d'autres perspectives s'inscrivant dans un cadre de développement plus élargi.

Mots clés : PNUD, Développement, Rural, Agricole.

ABSTRACT

This academic dissertation is entitled: “The UNDP and the problem of rural and agricultural development in Cameroon: case of the department of Mbam and Kim (1972-2017)”. Indeed, the establishment of the UNDP in Cameroon intervened initially in a context dominated by the centralization of the national economy. In this case with the establishment of the system of Five-Year Development Plans. However, with the harmful and perverse effects of the socio-economic crisis which affected African States in general and Cameroon in particular, towards the end of the 80s and during the 90s, dominated by the Structural Adjustment Programs, it became difficult for the public authorities to fully assume their role as the sole helmsman of development. It is in such a context that UNDP intervention will be strengthened in Cameroon. Also, this cooperation between the State of Cameroon and UNDP has as its main field of deployment the development of the rural and agricultural sector. The present investigation focuses on the department of Mbam and Kim from this perspective. With a view to its scientific concretization, we have used various sources, namely written, iconographic, digital and oral sources. In the fundamental principle, the diachronic approach has been highlighted. This study shows that UNDP action has contributed to significantly improving the situation of rural populations in Mbam and Kim. This can be seen through the reduction of ambient poverty, the relative reduction in unemployment and a certain increase in agricultural output in the target areas. However, facts and surveys tend to show that UNDP action is still struggling to impose itself, due to obstacles and certain shortcomings. Awareness of this requires suggesting other perspectives within a broader development framework.

Keys words: *UNDP, Development, Rural, Agricultural.*

INTRODUCTION GENERALE

1- Contexte historique

Notre thème de recherche s'intitule : « Le PNUD et la problématique du développement rural et agricole au Cameroun : cas du département du Mbam et Kim (1972-2017) ». En effet, il y a près de soixante-douze ans, des délégués de 60 Etats se réunissaient pour créer une Organisation mondiale : l'Organisation des Nations Unies. Celle-ci vit le jour à la suite de la Société Des Nations.¹ Officiellement, celle-ci avait pour but initial de sauvegarder la paix, la sécurité internationale et développer les relations amicales entre les peuples, tout en favorisant la coopération économique, sociale et culturelle. Depuis lors, de nombreux idées et évènements ont changé la facette et la configuration des relations internationales.²

L'Etat du Cameroun qui accède à la souveraineté officielle en 1960-1961 s'investit dans une trame de coopération socio-économique et diplomatique international. Aussi, conformément à sa politique étrangère, le Cameroun s'engage à entretenir dès lors des relations avec de nombreux pays et organisations multilatérales ou non de par le monde. Cet engagement international lui fait apparaître dans le concert international comme un acteur pleinement conscient de ses intérêts dans le cadre des relations Nord-Sud ou Sud-Sud.³ Les relations internationales étant le cadre par excellence où se déploient les intérêts et les préoccupations des Etats et autres acteurs, l'Etat camerounais a manifesté et exprimé son intérêt pour des questions de développement et de bien-être de ses citoyens. En l'occurrence ceux qui sont confrontés aux difficultés d'ordre économique et social.⁴

Autrement dit, l'Etat du Cameroun a jugé opportun de renforcer sa coopération multilatérale avec les Nations Unies, par le biais de ses agences spécialisées à l'instar du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Officiellement, cet organisme a été créé pour favoriser l'épanouissement des pays pauvres ou en développement. Dans son agenda, la question du développement rural est apparue comme un sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics camerounais.⁵ Cela expliquerait pourquoi dans la conceptualisation et la mise en branle de son tout premier Plan Quinquennal (1961-1965) de développement, le

¹Zarkovitch S.S., *Le PNUD : étude critique*, Paris, PUF, 1970, p. 5

²Ibid, p.5-6

³E. L. NouagheNoubissi, « PNUD et insertion socio-économique de la femme rurale dans la région de l'Ouest-Cameroun », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, Décembre 2015, p.4

⁴ MINADER, *Stratégies de développement du secteur rural*, 2000, p. 4

⁵Ibid

Cameroun s'inscrivait déjà résolument dans une approche de consolidation de l'économie de la recherche d'un meilleur être pour les population, autant du secteur rural que urbain. C'est dans cette optique que le développement fut mis en œuvre dans une perspective autocentrée, axée sur l'autosuffisance alimentaire et la valorisation des ressources locales. Ces années de prospérité furent malheureusement compromises par l'émergence d'une crise économique d'envergure mondiale, dont les effets néfastes ont amoindri les acquis et les principaux indicateurs socio-économiques obtenus.⁶

Pour le rappeler, il en ressort que la plupart des programmes exécutés traduisent la volonté manifeste de faire du secteur rural et agricole le levier - moteur du développement national. L'on comprend mieux pourquoi des orientations et des initiatives à court, à moyens et à longs termes furent impulsés dans divers domaines tels que l'agriculture, l'élevage, les pêches, l'environnement, la gestion durable des forêts, les infrastructures de désenclavement, etc. Aussi, l'Etat a articulé et formulé des politiques sectorielles et sous-sectorielles condensant ces domaines dans un agenda prospectif de développement national.⁷Toutefois, les conséquences des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) et l'atteinte de l'initiative Pays Pauvre Très Endetté (PPTTE) en 2006, ont amené les pouvoirs publics à élaborer le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Comme cerise sur le gâteau, l'atteinte de l'initiative PPTTE constitua une somme d'opportunités pour de nouveaux investissements. Ceci évidemment dans l'optique de stimuler durablement la croissance économique.⁸

Ces efforts, avec certes des limites perceptibles, ont contribué à l'élaboration théorique d'une vision à l'horizon 2035. Cette vision prospective prévoit de faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. A ce titre, il est question de mettre un accent particulier sur les secteurs prioritaires de production à savoir : l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, l'industrie, le tourisme et autres facteurs susceptibles de doter le pays d'un développement durable où la paix sociale et la prospérité règnent.⁹ La stratégie du développement du secteur rural et agricole constitue un terreau fertile pour de nombreuses opportunités dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Pour le préciser, le secteur rural et agricole joue un rôle important dans la stabilité économique et social du pays. Notamment à

⁶50 ans : *l'Economie camerounaise (1960-2010)*, 2012, p.6

⁷Ibid, p.7

⁸ MINEPAT, Brochure du sous programme production de la pauvreté à la base, PNUD-Cameroun 2005, p.6

⁹50 ans : *l'Economie camerounaise (1960-2010)*, 2012, p.7

travers sa contribution à la création d'emploi et d'activités génératrices de revenus, sans oublier la sécurité alimentaire.¹⁰

Cependant, l'Etat du Cameroun conscient de l'immensité et de la complexité des défis relever a compris la nécessité de renforcer sa coopération avec le Programme des Nations Unies pour le Développement. Car, faut-il le souligner, la question du développement agricole et rural est inscrite dans son agenda d'activités. Le choix du département du Mbam et Kim constitue un échantillon de recherche dans cette perspective.

I- MOTIVATIONS DU CHOIX DU SUJET

Le choix d'un sujet de recherche n'émane pas d'un quelconque amusement ou d'une option fortuite. Plusieurs raisons sous-tendent notre enthousiasme à mener une étude sur ce thème. D'abord, nous nous sommes penché sur ce thème pour notre attachement aux questions internationales, le PNUD étant un acteur international qui coopère avec le Cameroun dans le cadre du développement rural et agricole.

En plus, les problèmes d'outillage mécanique pour l'agriculture et le chômage qui prévalent au Cameroun ont constitué une source de motivation. En effet depuis 2003, le gouvernement camerounais multiplie des stratégies susceptibles de booster l'économie et de cadrer le développement, cependant les résultats escomptés tardent à être visibles¹¹. C'est fort de ce constat que nous nous sommes intéressé à l'apport du PNUD dans le cadre de la coopération économique internationale. Ce champ intègre le développement en tant que l'un des principaux acteurs en pays africains.

II- CLARIFICATION DES CONCEPTS

Il est question dans cette sous-partie de proposer une approche définitionnelle à quelques notions fondamentales. Définir le terme « développement » revient à s'interroger sur son origine et sur la réalité à laquelle il renvoie. Etymologiquement, le mot développement vient du latin « de » préfixe de cessation de négation et de « valare » qui signifie voiler, de découvrir, de faire croître ; de progresser, de donner de l'ampleur, de complexifier au cours du

¹⁰MINEPAT, Brochure du sous programme production de la pauvreté à la base, PNUD-Cameroun 2005, p.8

¹¹ Il s'agit entre autre du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et du Document de Stratégie pour la Croissance et l'emploi (DSCE)

temps¹². Le mot développement prend alors plusieurs significations en fonction du contexte dans lequel il est employé. Cependant, il porte toujours la connotation de l'évolution.

D'après le *Dictionnaire des relations internationales*, le "développement" dans le fond consiste en l'amélioration des avoirs, des savoirs et des pouvoirs ». ¹³ Elles sont humanistes mais peu opérationnelles. Car la question reste entière de savoir comment parvenir à cette amélioration. Les définitions critiques considèrent que le développement

est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence, qui pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées à travers l'échange à la demande solvable¹⁴.

Le « développement » désigne aussi le progrès, extension ou la qualité. C'est ainsi qu'on parle du développement du commerce ou d'une affaire. C'est dans ce sens qu'on parle du développement d'une religion. Dans ce cas, le terme « développement » n'a rien de commun à l'origine avec l'économie qui est comprise comme l'ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, la distribution des biens en vue du bien-être¹⁵.

Le thème sera aussi appliqué à un pays ou une région donnée. On parlera ainsi des Pays en Voie de Développement parce que leur économie n'atteint pas le niveau de celle des autres pays pris comme référence¹⁶.

Dès lors, le thème développement a évolué et est relié au domaine économique dès le XXe siècle¹⁷. Il est utilisé pour la première fois dans la littérature française par les experts de la Société des Nations (SDN). D'autres organisations et institutions comme l'ONU, la BAD vont suivre le pas de la SDN de même de nombreux auteurs ont abordé la question du développement.

En économie, le développement est perçu comme étant l'amélioration qualitative et durable d'une économie et son fonctionnement.

Quant à l'aspect du développement humain, il est selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) un processus qui conduit à l'élargissement de l'éventail des possibilités offertes aux individus¹⁸.

¹²www.toupie.org, consulté le 6 juin 2020 à 10 heures.

¹⁴ *Dictionnaire des relations internationales : Approche, concepts et doctrines*, Paris, Monchrestien, 2006, p.71.

¹⁵ R. Ebale, *Le concept de « développement » : fondements épistémologiques et débats*, Yaoundé, Editions Arimathée, 2014, p.8.

¹⁶ Tague Kakeu, « Le sous-développement dans l'Afrique... », p.30.

¹⁷ S. Latouche, « Contribution à l'histoire du concept de développement » cité par Tague Kakeu ; « Le sous-développement dans l'Afrique ... », p.31.

¹⁸ Ebale, *Le concept de « développement »*..., p.8.

Depuis 1992, cet organisme aussi en a mis en exergue un certain nombre de dimension dont les plus importantes sont : une vie longue et en bonne santé, le savoir et une bonne qualité de vie décente et les libertés sociales et politiques¹⁹.

Pour Jean Pierre Olivier de Sardan, le développement est perçu comme l'ensemble de processus sociaux enduits par des opérations volontaristes et la transformation d'un milieu social, entreprise par le biais d'institution ou d'acteurs extérieurs à ces milieux mais cherchant à mobiliser ces milieux et reposant sur une tentative de greffe (projet ou programme) de ressources ou technique et savoir²⁰.

Pour J.P. Delere, Y.-A fauré, A. Piveteau et P.J. Roca pour eux le développement c'est un processus de changement par lequel une population dans un milieu social et écologique donné, à un moment historique déterminé, poursuivant sa libération transforme ces structures de production, établit de nouveaux rapports sociaux, se donne des institutions politiques et administratives adéquates et réélabore sa propre culture en vue de parvenir à une qualité d'existence améliorée²¹.

Pour Eric Berr et Jean Marie Aharibey, le développement est parçu comme un processus endogène et non imethique se traduisant par l'épanouissement des potentialités propres à chaque société²².

Le développement est un processus endogène et cumulatif de long terme de progrès de productivité et de réduction des inégalités en intégrant des coûts humains et environnementaux et inséré dans les matrices culturelles et de trajectoires historiques plurielles. Celles-ci permettant à un nombre croissant de dépasser d'une situation de précarité, de vulnérabilité, d'insécurité à une situation de plus grande maîtrise de l'incertitude des instabilités, de déploiement des capacités et des satisfactions des besoins fondamentaux.

Pour Ebenezer Njoh Mouelle : « Le développement est incontestablement une notion économique. Mais le réduire rigoureusement à l'économie serait le restreindre outre mesure. Le développement est le processus complet, total, qui déborde par conséquent l'économie pour recevoir l'éducation et le culturel »²³.

François Perroux n'est pas en reste. Pour lui, le développement est : « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître

¹⁹ Le développement humain a été défini par le PNUD dans son « rapport mondial sur le développement humain ».

²⁰ J.P.Olivier de Sardan, *Anthropologie et Développement*, Karthala, 1995, p.7.

J.P Delere, Y. A. Fauré, A.Piveteau, *ONG et développement*, Paris, Karthala, 1998, p.11.

²¹ Ibid., p. 61.

²²J.M. Vauchelle, *Développement en question*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2006, p.12.

²³E.Njoh Mouelle, *De la Médiocrité à l'excellence*, Editions CLE, 1970, p.6.

durablement et cumulativement son produit réel global. Cela implique une profonde modification des structures internes de l'économie considérée de telle sorte que la croissance devienne Auto-entretenu (produite de l'intérieur et non impulsée de l'extérieur²⁴.

En biologie, le développement est perçu comme étant une suite de phénomènes qui conduisent l'individu animal ou végétal du stade de la cellule initiale (œuf fécondé, zygote) à la forme adulte reproductrice.

En imprimerie : le développement est perçu comme étant une opération qui a pour but de relever les parties atteintes par la lumière et dans les procédés photo mécaniques afin d'éliminer les parties de couches photosensible non isolées.

- **Rural** est un adjectif qui vient du latin ruralis, de rus, ruris, la campagne. Rural qui appartient aux champs, à la campagne, bien ruraux, la vie et mœurs rural.

Le développement rural représente l'un des volets de la politique agricole comme (PAC) de l'Union Européenne. Il en constitue le deuxième pilier. Il est une approche globale et coordonnée des territoires ruraux dans leurs diverses composantes :

- Sociale : Démographie, service
- Economique : activités, bassin d'emploi, ressources environnementales

Il a pour objet de mieux tirer parti des complémentarités entre ville et campagne et de valoriser les ressources spécifiques des territoires ruraux.

- Droit rural : ensemble des règles régissant les agriculteurs, les exploitations agricoles et fixant le régime du sol agricole, des animaux, des végétaux de la chasse et de la pêche.
- Population rurale : population des campagnes et en France, population dans les communes de moins de 2000 habitants
- Sociologie rurale : étude de groupement de population peu dense située à la campagne et dont l'activité principale est l'agriculture, de leurs rapports à l'environnement et leur mode d'organisation économique et sociale²⁵.

III- DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE

Pour mieux cerner ce sujet, il est nécessaire non seulement d'étudier les bornes chronologiques sur lesquelles il s'étend mais aussi les délimitations spéciales tout travail historique bien défini, comme l'a si bien rappelé Joseph Ki-Zerbo : « un historien sans repère

²⁴ Mamadou, « Le sous-développement... », p.46.

²⁵ Wikipédia le 15 avril 2020, 16h14 mn, « définition de sociologie rurale ».

chronologique ressemble au voyageur qui parcourt, dans une voiture sans compteur, une piste sans bornes kilométriques »²⁶.

a) Délimitation temporelle

L'année 1972, retenue comme borne inférieure de cette étude, marque l'installation des bureaux du PNUD au Cameroun. Elle matérialise également la mise en œuvre de son premier cycle de programme. Le choix de cette date est déterminant dans la mesure où c'est à partir de 1972 que le PNUD développe des projets directs au Cameroun avec les populations en vue de renforcer leurs compétences et d'œuvrer pour leur épanouissement.

Quant à 2017, la borne supérieure de cette étude, elle concerne les activités du PNUD au Cameroun. Elle marque la fin de la coopération entre le PNUD et le Cameroun portant le plan d'action de programme de pays (CPAP) pour un budget opérationnel de 304 490 000Us dollars²⁷.

b) Délimitation spatiale

Notre étude, comme l'exige la méthodologie, s'est déployé dans un cadre spatial bien précis : le département du Mbam et Kim. En effet, ce département est situé dans la région du centre Cameroun avec pour chef-lieu de département la localité de Ntui situé dans la partie méridionale. Il a une superficie de 2. 590.600 hectares, soit 25.906 kilomètres carré (km²). Il a une population variée et compte 5 arrondissements avec 5 communes dont : Mbangassina, Ngambé-Tikar, Ngoro, Ntui et Yoko.²⁸

VI- INTERET DU SUJET

L'étude sur la coopération entre le Cameroun et le PNUD nous procure plusieurs avantages.

- Sur le plan académique, ce travail pourrait servir de document d'appui aux étudiants chercheurs s'intéressant à l'histoire du PNUD en générale et sa coopération avec le Cameroun. Il peut permettre de lever un pan de voile sur l'histoire diplomatique du Cameroun ; elle constitue une plus-value scientifique particulièrement concernant le volet du partenariat Cameroun-PNUD ;

²⁶ J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p.16.

²⁷ A. MINEPAT, *Brochure du sous-programme réduction de la pauvreté à la base – I, PNUD-Cameroun*, 2005.

²⁸ Fr.m.wikipedia.org, consulté le 6 janvier 2022, à 11h59.

- **Sur le plan diplomatique et professionnel**

Cette étude pourrait contribuer à la promotion de la visibilité de cette institution concernant l'assistance technique et le financement des projets et programmes de développement rural dans les pays africains et plus particulièrement au Cameroun ;

- **Sur le plan économique**

Ce sujet pourrait nous apporter des renseignements sur la valorisation du développement rural au Cameroun. Car le gouvernement camerounais dans sa politique de promotion du développement du secteur rural s'est toujours engagé à appuyer des initiatives qui pouvaient se transformer en opportunité de développement. Ce qui permettrait ainsi aux populations rurales de produire plus et bien afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Malgré son fort potentiel de production, le secteur rural camerounais demeure peu compétitif pour faire face au défi de son développement. Le gouvernement s'est donc engagé à faire passer de la phase de subsistance à une phase semi intensive et industrielle.

- **Sur le plan scientifique**

Il pourrait participer à la contribution des données chiffrées à l'histoire économique du Cameroun. C'est l'avantage d'une analyse qui pourra expliquer les difficultés structurelles auxquelles fait face le Cameroun sur les questions relatives à son développement rural. Malgré les stratégies de développement mises sur pied par l'Etat du Cameroun, l'existence des financements d'origine externe, le développement du Cameroun demeure un souci quotidien.

Cette étude entend revisiter les relations Cameroun-PNUD sous le prisme des accords de coopération dans la perspective de développement du Cameroun. Elle fournira ainsi des informations révélatrices du véritable rôle du PNUD. A cela s'ajouteraient ses différents champs d'intervention dans le secteur rural. Ce travail s'évertuera à montrer qu'à travers les activités rurales, les populations s'insèrent dans le circuit d'amélioration de leurs conditions de la vie.

Ce travail pourrait également permettre de problématiser la contribution du PNUD et son impact sur le développement rural du Cameroun.

V-REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

Dans le cadre de la définition de la présente réflexion, reconnaître que quelques chercheurs ont abordé déjà l'histoire du développement du secteur rural au Cameroun s'avère capital. Toutefois, il est important de dégager les limites des études précédentes portant sur le développement rural. Cette dynamique est nécessaire pour plusieurs raisons. Une telle

démarche permet d'établir la pertinence ou la nouveauté du domaine auquel nous nous intéressons et de faire ressortir la difficulté d'y mener des investigations. Par ailleurs, Gravel énonce qu'au début de toute démarche scientifique, un inventaire critique de tout ce qui a été écrit sur le sujet choisi s'avère nécessaire. Non seulement pour préciser les grandes lignes de la question qui nous intéresse, analyser, mais aussi pour définir les orientations et les limites de sa propre recherche²⁹.

De ce fait, le mémoire intitulé : « Le PNUD et l'insertion socio-économique de la femme rurale dans la région de l'Ouest Cameroun (1972-2012) »³⁰, expose la réalité selon laquelle la femme n'est pas assez impliquée dans les activités socio-économiques dans la région de l'Ouest-Cameroun. L'auteur révèle que le domaine des femmes n'était que celui de la vie domestique. Car elle constituait l'unité de base de production et de consommation. Elle poursuit en disant que le travail des champs était beaucoup plus réservé à ces dernières. Ainsi donc dans sa réflexion elle fait également ressortir l'appui du PNUD à l'essor économique et au financement des projets des femmes rurales au Cameroun. Tout ceci afin de contribuer au développement de l'esprit d'entrepreneuriat féminin et de professionnalisation d'une proportion importante de la femme rurale dans la région de l'Ouest-Cameroun. De même pour l'amélioration des conditions de vie des promotrices et leur autorisation. Ici, l'auteur ne soulève que les efforts fournis par le PNUD en faveur de la femme. Certes elles évoquent le PNUD sans toutefois s'intéresser de manière spécifique par le rôle joué par celui-ci pour le développement du secteur rural au Cameroun d'où l'intérêt de la problématique soulevée par cette recherche.

Le mémoire intitulé : « Le PNUD et sa contribution au développement économique et social au Cameroun : 1997-2007 »³¹, part du constat selon lequel le Cameroun est un pays sous développé où la pauvreté s'est accentuée avec la crise économique des années 80. Par ailleurs, il présente le PNUD comme étant un agent de développement dans plusieurs pays du monde, le Cameroun y compris. Il analyse la contribution de cet organisme dans l'effort de développement du pays. Au cours de son analyse, il examine les quatre premiers cycles de programmation qui mettent l'accent sur le développement. Il apprécie la contribution du cinquième et du sixième portant sur le développement humain. Le septième cycle sur les OMD fait l'objet d'une analyse approfondie par cet étudiant. Au terme de cette analyse il affirme que les différents programmes élaborés par le PNUD visent à la croissance économique et

²⁹R. J. Gravel, *Guide méthodologique de la recherche*, Montréal, PUQ, 1978, p.1.

³⁰E.L. Nuaghe Noubissi, « PNUD et insertion socio-économique de la femme rurale dans la région de l'Ouest-Cameroun », mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2015.

³¹C.K. Alta, « PNUD et sa contribution au développement économique et social au Cameroun 1997/2007 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.

l'amélioration du bien-être social des populations dans l'atteinte des OMD en 2015. Ce travail a permis de ressortir les différents cycles de programmation du PNUD au Cameroun. Mais il ne met pas l'accent sur le rôle qu'a joué le PNUD dans le processus de développement du secteur rural au Cameroun, il a fait une analyse partielle.

Le sociologue Jean Marc Ela dans son ouvrage *Quand l'Etat pénètre en brousse*³² a le mérite de restituer les problèmes du milieu rural. Il analyse la nature des rapports entre ruralité et urbanité en faisant de la campagne le milieu par excellence de la productivité agricole. Aussi il met en relief l'action de l'Etat et les politiques adoptées dans l'objectif d'améliorer les problèmes du cadre rural. Toutefois, cette réflexion demeure essentiellement générale alors que la problématique qui nous concerne implique une prise en compte des spécificités de chaque région.

Dans *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire* l'auteur de cet essai analyse les manifestations et les modes d'expression de la créativité dans différents milieux sociaux en Afrique noire. Il interpelle les Etats africains, notamment dans les conjonctures socio-économiques défavorables à identifier le potentiel créatif en milieu campagnard autant qu'en milieu urbain. Malheureusement, Jean Marc Ela ne met pas en exergue l'action du PNUD et se contente d'analyser la question des initiatives endogènes de développement populaire.

Evelyne Ndjem dans son mémoire intitulé « la planification du développement local à Yabassi : acteurs, outils et stratégies »³³ nous permet de nous familiariser avec les facteurs fondamentaux qui entrent en ligne de compte dans la dynamique de planification du développement dans la localité choisie. Ce travail permet de mieux appréhender l'adaptation des politiques de développement avec à la clé, la prise en compte des réalités locales. Cependant, certains ONG sont mentionnés mais il n'est nullement fait référence du rôle joué par le Programme des Nations Unies pour le développement dans notre zone d'étude en particulier.

En parcourant *Valorisation et utilisation des ressources humaines au Cameroun*³⁴ les auteurs de cet ouvrage collectif nous ont permis de mieux connaître la vision, les acteurs et les stratégies de promotion des ressources humaines au Cameroun. Parmi ces acteurs figurent notamment l'Etat dont la politique gouvernementale constitue un cadre de coopération avec les acteurs socio-économiques nationaux et extérieurs. Ce que l'on constate cependant se limite au

³² J. M. Ela , *Quand l'Etat pénètre en brousse*, Paris, L'Harmattan, 1994.

³³ E.Ndjem, « La planification du développement locale à Yabassi : acteurs, outils et stratégies », mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2010.

³⁴ J.Mboui, *Valorisation et utilisation des ressources humaines au Cameroun*, Yaoundé, CLE, 1984.

fait que l'action des Nations Unies n'est analysée que sous l'angle de la coopération multilatérale et diplomatique.

Pierre N'da dans *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat*³⁵ est probablement intéressant. Notamment parce qu'il nous propose des outils et des canons de rédaction de notre thème d'étude. Aussi, ce guide méthodologique constitue une source capitale dans la mesure où, il apparaît comme « un garde-fou » pour la novice en matière de recherche que nous sommes. Toutefois, sa limite est perceptible dans l'absence de la typologie et de la spécificité des thématiques de recherches. Nous voulons dire par là que l'auteur propose des généralités et des canons d'étude qui peuvent varier avec les spécialités et les domaines d'études.

Le document intitulé : *Stratégie mondiale du PNUD pour le renforcement de la société civile et de l'engagement civique voix et responsabilisation pour le développement humain*³⁶ restitue de façon globale la vision stratégique mondiale impulsée par le PNUD, une mise en avant des acteurs de la société civile et l'implication civique. Très riche en images et photos, il contribue à une meilleure compréhension de l'Agenda stratégique du PNUD avec les Etats partenaires. Malgré cela, ce rapport ne met l'accent que sur des aspects globaux et ne concède que peu de place au Cameroun.

Le Rapport sur la Stratégie du développement du secteur rural : 2015-2020³⁷ se veut porteur à plus d'un titre. En effet, il éclaire sur le système de fonctionnement des politiques développement soutenu dans le cadre du secteur rural au Cameroun. Cela dans un intervalle chronologique capital pour notre travail de recherche. Toutefois ce document ne fait pas de notre zone d'étude un centre d'intérêt à part ayant des informations spécifiques pour notre thématique.

Daniel Etounga Manguelle³⁸ n'est pas en reste. Pour lui, il s'est intéressé au problème de développement économique du Cameroun. Il y analyse l'Afrique depuis les indépendances. Cet ouvrage est intéressant car il nous aide à comprendre le contexte général de pauvreté au Cameroun dans un contexte avant tout marqué par la crise économique et l'endettement des

³⁵P. N'da, *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de thèse de doctorat*, Paris, L'Harmattan, 2007.

³⁶Stratégie mondiale du PNUD pour le renforcement de la société civile et l'engagement civique. Voies et responsabilisation pour le développement humain, Document élaboré par le Bureau des Partenariats de la Division de la société civile avec le Centre d'Oslo pour gouvernance du Bureau des politiques de développement Août 2009.

³⁷Comité de pilotage de la stratégie du développement du secteur rural, Rapport sur la stratégie du développement du secteur rural : 2015-2020, janvier 2016.

³⁸D. Etounga Manguelle *Cent ans d'aliénation*, Paris, Silex, 1985.

pays africains. Sa réflexion demeure, cependant, moins approfondie concernant les stratégies d'aide au développement.

L'ouvrage de Georges Ngango polarise l'attention sur le problème des investissements d'origines extérieures en Afrique noire francophone. Il insiste sur le statut et s'appesantit davantage sur l'incidence que le développement. Ce travail nous permet d'avoir une vision claire des financements de la Caisse Centrale. Dans son analyse, il fait allusion au développement dans le cadre général et n'évoque pas ou peu la participation du PNUD dans le cadre du développement, et son analyse prend fin en 1973 ³⁹.

Justin Bomba montre le rôle ambigu que jouent les taux d'intérêts sur l'offre d'épargne et la demande de crédit en zone rurale, la nécessité du rapprochement des intermédiaires financiers de la clientèle et l'importance des facteurs institutionnels et des technologies de crédit sur les performances de remboursement ⁴⁰. Mais l'auteur n'aborde pour autant l'apport et les limites du PNUD pour le développement du système financier rural du Cameroun.

En résumé, on note un intérêt croissant des chercheurs pour le questionnaire de développement rural. Surtout quand nous savons que le développement est un socle de croissance des « pays développés » et en « voie de développement ». Étudier le PNUD au Cameroun est un passage obligé pour la compréhension de cette question. Notons également que de toutes ces lectures nous avons constaté qu'aucune étude objective n'a pas encore été effectuée sur la coopération bilatérale Cameroun PNUD entre 1965-2012.

VI- PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

La problématique constitue une phase, une étape capitale dans le cadre de la méthodologie en Histoire. Elle constitue à cet effet, l'une des pierres angulaires d'étude, d'analyse et de compréhension du thème de recherche qui a suscité l'intérêt du chercheur. Partant de ces remarques, il est question de proposer une articulation de notre problématique fondamentale. Ensuite, il s'agira de formuler les problématiques secondaires de notre thème de recherche. Toutefois, quelques remarques méritent d'être faites concernant le problème posé dans cette étude.

La question du développement constitue une préoccupation importante pour toutes les sociétés et les Etats à l'échelle du monde. Évidemment, le Cameroun n'en fait pas exception.

³⁹ G. Ngango, *Les investissements d'origine extérieure en Afrique noire francophone : statut et incidence sur le développement*, Paris, Présence Africaine, 1973.

⁴⁰J. Bomba, *Déterminants de l'épargne et du crédit*, Paris, L'Harmattan, 2003.

L'accession à l'indépendance officielle en 1960 et 1961 annonçait des lendemains relativement heureux pour tout le pays. Toutefois, la hauteur des défis et les horizons à atteindre contribuèrent à « refroidir » l'euphorie suscitée par l'accession à la souveraineté officielle. Aussi, le jeune Etat était désormais confronté au défi du développement avec tout ce que cela implique. Dans un premier temps, il était question pour les pouvoirs publics de concevoir un agenda sectoriel. A partir de cet agenda, l'optique fondamentale visait à l'élaboration d'un ensemble de projets et de programmes sensés mettre le pays sur les rails du développement global. A cet égard, la priorité fut accordée aux problèmes posés par le secteur rural et les enjeux du développement agricole sur le plan socio-économique.

Conscient de ses limites et de l'immensité des défis à relever, l'Etat camerounais a évalué la nécessité, sinon l'urgence d'intégrer des acteurs multilatéraux dans ses programmes ou ses projets de développement. L'implantation du PNUD dans le pays s'inscrit dans cette perspective. Le développement agricole et rural constitua dès lors une des priorités pour les acteurs officiels et les bénéficiaires. La formule des Plans Quinquennaux de développement, fit ses preuves mais son dynamisme s'étiola durant les périodes de conjoncture socio-économique délétère du milieu des années 80 et début des années 90. Avec la libéralisation, le PNUD se repositionna autant comme un acteur clé qu'un partenaire de développement.

De même, les Programmes d'Ajustement Structurel furent présentés comme un palliatif dans un contexte fortement dominé par la crise économique et la dévaluation du franc CFA. Ces Programmes d'Ajustement Structurel eurent des effets globalement néfastes, notamment en renforçant les politiques d'« aide au développement » du Cameroun vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Pour Freddy Cyriac Lagme, les PAS, imposés à l'Afrique, couvraient entre autres quelques velléités surprenantes, vouées à l'institutionnalisation de la misère du continent. Les mesures d'austérité imposées aux Africains à partir des années 80 et particulièrement en Afrique subsaharienne, avaient produit des effets collatéraux pervers tels que l'affaiblissement de l'Etat, la hausse du chômage, l'augmentation des problèmes de sécurité, la détérioration des conditions de vie des populations, la dégradation des infrastructures. Etc. il s'agit de la suppression des subventions de l'agriculture et la privatisation des secteurs porteurs de développement économique, à l'instar des activités liées au domaine vivrier.⁴¹ Aussi, il convient de souligner que ces Programmes n'eurent pas que des effets néfastes. Ils permirent à l'Etat du Cameroun de repenser ses schémas anciens de développement

⁴¹ F. C. Lagme, « De la décolonisation à la recolonisation en Afrique subsaharienne : une reconstruction de l'Etat en une sphère d'exploitation illégale », in *Indépendance inachevée en Afrique. Rémanence de la tutelarisation*, Editions Monange, 2019, p.126.

et de les réorienter dans l'angle de la coopération multilatérale avec le PNUD. Le volet sectoriel supposait d'identifier les potentialités en même temps que les besoins des populations du secteur rural et agricole. Les zones ciblées ne furent donc pas choisies par hasard ; comme ce fut le cas avec la Région du Centre et plus particulièrement le département du Mbam et Kim.

La problématique générale ou fondamentale de notre thème est de savoir : quel est le rôle du PNUD dans le processus de développement rural et agricole du Mbam et Kim ? S'agissant des problématiques secondaires, elles s'articulent comme suit : quels sont les fondements majeurs du processus d'implantation du PNUD au Cameroun et dans le département du Mbam et Kim ? Quels sont les acteurs majeurs et secondaires du processus de développement rural et agricole dans le département du Mbam et Kim ? Quels sont les instruments et les mécanismes d'implémentation du développement rural et agricole d'un PNUD dans le Mbam et Kim ? Quel bilan et quelles perspectives peut-on envisager en vue d'améliorer l'action du PNUD dans le département du Mbam et Kim ?

VII- OBJECTIFS DU SUJET

Le PNUD joue un rôle moteur dans le développement rural du Cameroun depuis qu'il est habilité à y intervenir. Il conditionne la structure historique, politique et surtout économique du Cameroun. Pour une meilleure évaluation de son rôle, l'on distingue l'objectif principal et les objectifs spécifiques.

- Objectif principal

L'objectif majeur de ce travail repose sur l'évaluation exhaustive et critique des contributions et des réalisations du PNUD dans le processus de développement du secteur rural du département du Mbam et Kim. D'autres objectifs spécifiques viennent se greffer à cet objectif principal et qui reste digne d'intérêt.

- Les objectifs spécifiques

Comment les particularismes du PNUD exercent-ils des effets prépondérants sur la politique de développement du secteur rural au Cameroun ?

Quelles contraintes résultant de la coopération avec le PNUD pèsent sur les orientations de la politique de développement au Cameroun ?

L'aide n'est-elle pas configurée par la nécessité économique des acteurs financiers au détriment de l'aspiration légitime des populations bénéficiaires camerounaises précisément ?

De façon générale le PNUD est un organisme des Nations-Unies qui a été créé pour aider les PVD à accélérer leur développement.

VIII- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Un travail comme celui-ci nécessite l'utilisation des sources diverses et complémentaires. Dans ce cadre précis, quatre principales catégories de sources vont être utilisées à savoir : les sources écrites, orales, iconographiques et numériques.

a) Les sources écrites

Parmi les sources écrites nous avons les sources primaires et les sources secondaires.

➤ Les sources primaires

Elles sont constituées de documents d'archives, ces derniers sont constitués de rapports des séminaires de formations organisés, des lettres adressées au représentant résidant du PNUD au Cameroun, de l'accord de coopération PNUD-Cameroun. Nous aurons aussi à collecter des informations aux archives du MINREX, du MINEPAT, au Centre International des Nations-Unies (CINU), MINADER, MINEPIA, aux Archives Nationales de Yaoundé. Elles vont être essentielles dans la compréhension des réalités complexes qui régissent les rapports entre l'organisation intergouvernementale et l'Etat du Cameroun.

➤ Les sources secondaires

Elles ont joué un double rôle ; elles nous ont permis d'avoir des connaissances préliminaires sur notre sujet et d'étayer nos thèses et arguments, elles sont constituées des ouvrages, des articles, des thèses, des mémoires et des rapports de stage, l'essentiel de cette documentation ayant été collecté dans des bibliothèques logées au campus. Il s'agit de la bibliothèque de la FALSH, la Bibliothèque Centrale de l'Université de Yaoundé I, le Cercle Histoire Géographie Archéologie (CHGA), du Département d'Histoire. Ces centres de documentation ont permis non seulement d'avoir accès aux travaux de recherche déjà élaborés sur la question étudiée. Aussi ils nous ont permis de renforcer les éléments méthodologiques nécessaires.

La recherche nous a également conduit dans d'autres centres de documentation tels que : l'IFC (Institut Français du Cameroun, la Fondation Paul Ango Ela, la bibliothèque de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC). Tout cela a enrichi notre documentation de travail et ont complété les informations sur le terrain.

b) Les sources orales

Elles ont été obtenues à travers la descente sur le terrain. Plusieurs informations ont été obtenues lors des entretiens menés sur le terrain. A l'aide d'un guide d'entretien, nous aurons

des entretiens avec les représentants du PNUD sur les questions de coopération Cameroun-PNUD.

Les rencontres avec les bénéficiaires du PNUD nous ont permis d'étayer les différentes informations engrangées dans différents centres de lectures ainsi que celles obtenues à la suite des entretiens avec les promoteurs du programme. Ces rencontres vont également contribuer à évaluer les retombées des actions du PNUD dans la vie des bénéficiaires. Idem dans le cadre du processus de l'atteinte des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

Les sources orales ont constitué un atout incontournable. Elles réaffirment comme un et nous ont permis l'éclaircissement sur certaines informations et nous ont permis de compléter, confirmer ou infirmer les informations reçues.

c) Les sources iconographiques

Elles sont constituées des photos des bénéficiaires et des principales réalisations du PNUD. Elles nous ont fournies grâce aux descentes sur le terrain d'une part et d'autre part par certains documents d'archives.

d) Les sources numériques

Ces sources sont constituées d'un apport capital d'internet. Car cet outil nous a permis d'accéder facilement au site du PNUD, d'exploiter les différentes informations (leurs rapports et leurs programmes de projet). Aussi, il nous a permis d'exploiter des informations inaccessibles rapidement peu importe le lieu où l'on se trouve.

Toutes ces ressources nous permettrons de collecter une multitude d'informations en rapport avec le PNUD et le développement du secteur rural au Cameroun.

e) Modèles d'analyse

L'histoire étant une science, il faut mettre en exergue des méthodes pour y parvenir comme le souligne Michel Beaud, « pas de recherche sans méthode »⁴²

- La démarche descriptive : elle consiste à décrire les phénomènes observés en tenant compte des interactions entre les différentes composantes étudiées (PNUD-secteur rural du Cameroun). Cela se traduit par la description des réalités observées sur le terrain. Cette méthode vise à décrire le bien fondé des différents ateliers de formation, des réalisations coordonnées par le PNUD.

⁴² M. Beaud, *L'Art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2006, p.11.

- La démarche explicative : permet de tracer toutes les actions entreprises par le PNUD dans le processus de développement du secteur rural au Cameroun.

- La démarche analytique : elle consiste à faire ressortir toutes les activités entreprises par le PNUD, ses réalisations ; le souci étant de voir dans quelle mesure le PNUD a pu contribuer à changer la vie des camerounais.

- L'approche qualitative emprunte une démarche empirico-inductive et l'approche quantitative qui emprunte une démarche hypothético-déductive. Il s'agit d'une approche thématique chronologique et analytique basée sur la collecte, la confrontation, l'analyse et l'interprétation de diverses sources.

La combinaison de ces démarches a permis de présenter les activités du PNUD telles qu'elles se sont développées en suivant la logique des faits. Elle a également contribué à élucider les différentes actions rurales de cet organisme en évitant toute incohérence et incompréhension.

L'approche déductive est un mécanisme qui part d'une ou de plusieurs hypothèses de mécanisme qui part d'une ou plusieurs hypothèses de travail vers l'explication de ces hypothèses. Cette méthode est également utile puisqu'elle a permis de comprendre les éléments particuliers de notre thème.

IX- CADRE THEORIQUE

Le sociologue et chercheur Edgard Morin fait ainsi savoir que les *'' les théories scientifiques mettent en forme, en ordre et en organisation les données vérifiées sur lesquelles elles se fondent et sont par là même des systèmes d'idées, des constructions de l'esprit qui s'appliquent aux données pour leur être adéquates.*'⁴³ L'observation de l'anthropologue et universitaire camerounais, Mbonji Edjenguele est certainement tout aussi intéressante.

En effet, pour lui, le cadre théorique est un construit et non un prêt à penser. Permettant au chercheur d'intégrer son problème dans les préoccupations d'une spécialité, le cadre théorique est l'appropriation maîtrisée du champ théorique, le maniement des concepts d'une science pour signifier une internalisation habilitant à analyser les éléments du problème posé et à faire avancer la connaissance dans le champ concerné. A l'image d'un espace limité et limitatif, le cadre théorique est choix d'un concept ou de concepts dans une spécialisation, à

⁴³E. Morin, *Science avec conscience*, Paris, Fayard/ Editions du Seuil, 1982/1991, p. 21.

l'intérieur et / ou à l'extérieur d'une science, choix assurant une lecture cohérente de l'objet d'étude et plaçant les jalons de conduite d'une analyse. Le cadre théorique est la démonstration que le chercheur domine sa spécialité, sa science et les sciences connexes, en montrant ce qui, pris dans ces dernières, permet d'éclairer son sujet.⁴⁴

Fort de ces éclaircissements, il est maintenant question de présenter les principales théories dont nous avons fait recours pour élaborer et cerner les contours de ce thème de recherche. C'est le cas de la théorie du transnationalisme. Celle-ci a pour pionniers et tenants scientifiques Robert Keohane, Bertrand Badié, Randolph Bourne, Marie-Claude Smouts et Joseph Nye. Dans leur ouvrage intitulé *Transnational relations and world politics* publié en 1972, ces deux penseurs ont analysé les conséquences de la mise en contact permanente, non plus seulement des nations, mais également des économies et des sociétés du fait des mutations de l'environnement international à la faveur de la clôture de l'espace observable au lendemain de la Seconde Guerre mondiale⁴⁵.

Selon cette théorie, la répartition des pouvoirs ne dépend plus exclusivement du politique. Elle implique donc que l'intérêt national ne peut plus s'exprimer à travers l'intérêt général incarné dans les seules structures du pouvoir de l'Etat. Les relations entre nations ne peuvent donc plus se résumer aux seules relations diplomatico-stratégiques et doivent être appréhendées à partir de niveaux différents d'analyse qui remettent en cause les hiérarchies traditionnelles fondées sur la toute-puissance de la sphère publique.⁴⁶ L'érosion des pouvoirs de l'Etat, la mutation du champ socio-économique, le développement des réseaux, l'autonomie accrue des acteurs non-étatiques avec à la clé les problèmes écosystémiques et écologiques ont contribué à renforcer l'idée que les Etats demeuraient certes des acteurs centraux des relations internationales, mais dont les capacités de contrôle sont désormais réduites dans d'autres arènes où des acteurs tiers, en l'occurrence les figures et surtout les Organisations Non Gouvernementales étaient susceptibles de tirer profit d'une émancipation toujours plus poussée vis-à-vis des autorités publiques.⁴⁷

La théorie dite du « soft power » n'est pas en reste. Comme la précédente, elle a pour pionnier fondamental le théoricien Joseph Nye. Elle fut élaborée dans un contexte historique et géopolitique à peu de chose près identique à celui de la théorie de l'interdépendance. Selon ses tenants et autres promoteurs, le *soft power* apparaît, sinon même pourrait s'affirmer dans une

⁴⁴Mbonji Edjenguele, *L'Ethno-perspective ou la Méthode du discours de l'Ethno-Anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2005, p. 15.

⁴⁵J. J. Roche, *Théories des relations internationales*, 4^e édition, Editions Monchrestien, 2002, pp.113-114.

⁴⁶Ibid., p. 114.

⁴⁷Ibid., pp. 114-115.

certaines mesures comme l'antithèse de la théorie réaliste. Celle-ci, faut-il le préciser eut pour précurseurs contemporains les théoriciens américains Hans Morgenthau, Henry Kissinger ou encore Susan Strange⁴⁸.

Peut-être convient-il de le rappeler, Susan Strange s'inscrit dans la continuité du réalisme fondamental de Morgenthau. Seulement, elle lui a fourni un élément supplémentaire dans son contenu scientifique et théorique. Cette approche est généralement résumée dans ce que l'on présente comme le courant neo-réaliste. Susan Strange défend dans cette optique l'idée de la « puissance structurelle », d'ailleurs perceptible dans une bonne fourchette de ses travaux de recherche.⁴⁹ En effet, le concept *soft power* signifie littéralement « puissance douce », « pouvoir souple ». Au vu de ses tenants, celle-ci vise pour un acteur des relations internationales tiers, à exercer une influence, une domination sur un autre acteur du système international mais suivant un schéma subtil et assoupli en défendant ses intérêts.⁵⁰

Les principes théoriques du transnationalisme s'appliquent aisément dans le cas de l'analyse des relations entre le PNUD et l'Etat camerounais. En effet, elle nous a permis de mieux cerner les différents modes et mécanismes d'intervention et d'action de cette institution en matière de développement rural et agricole. L'optique est de ce fait transnationale ; en ce sens où ici, l'Etat ne constitue plus l'unique acteur dans le champ du développement. Le *soft power* a également été d'un apport précieux. Il a permis de comprendre les rouages de cette forme de domination subtile, souple, maquillée que le PNUD exerce au Cameroun. Cette logique s'exprime à travers l'assistanat en continu. Aussi, le *soft power* permet d'adhérer ou de créditer le point de vue selon lequel il exercerait un rapport de verticalité quelque peu au détriment, peut-on dire, du Cameroun.

X- DIFFICULTES RENCONTREES

La réalisation de cette recherche n'a pas été évidente. En effet, notre entreprise scientifique s'est heurtée à un certain nombre de difficultés. Dans un premier temps, nous avons été confronté à la susceptibilité voire à la méfiance de certaines personnes ressources, aussi la consultation des rapports et autres archives du MINADER n'a pas été possible dans des délais raisonnables. A cela s'ajoute le fait que les documents et les archives abordant la question de l'action du PNUD étaient non seulement en désordre, mais n'étaient pas classés suivant les zones d'action de cet organisme de l'ONU.

⁴⁸ A. Blom, F.Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette Supérieur, 2001, p.17.

⁴⁹*Ibid*, p. 16.

⁵⁰ Roche, *Théories des relations internationale...*, p. 139.

La rareté de certaines données n'a pas été en reste. A cet effet, nous avons constaté l'absence d'un inventaire suffisamment précis et détaillé des actions du PNUD dans notre zone d'étude (département du Mbam et Kim). On a pu constater avec une certaine amertume des discontinuités et des disparités en consultant certains rapports du PNUD au Cameroun. Dans le même sillage, nous ne pouvons manquer de rappeler que notre cadre d'étude est géographiquement très vaste. Ainsi, il n'a pas été objectivement évident pour nous de le parcourir de tout afin d'obtenir une quantité nécessaire d'informations. Les déplacements effectués étaient particulièrement difficiles du fait de l'enclavement. Les routes bitumées ou goudronnées y sont rares et les localités où le PNUD est implanté sont éloignées les unes des autres. Tout cela a eu pour effet le coût élevé du transport. Dans l'ensemble, ces différents obstacles ne nous ont pas permis de mener notre recherche dans des conditions souhaitées.

XI- ANNONCE DU PLAN

Les difficultés brièvement mentionnées, nous l'avons dit, ont parsemé cet effort de recherche. Toutefois, en ayant pris conscience, il a fallu se mettre à la tâche. Pour rédiger ce mémoire, le plan a été structuré sur quatre chapitres. Le premier chapitre s'intitule : « Monographie et fondements majeurs de l'implantation du PNUD dans le département du Mbam et Kim ». Le deuxième chapitre s'intéresse à la : « Présentation synthétique de quelques acteurs et processus de dynamisation du développement rural et agricole par le PNUD dans le Mbam et Kim ».

Quant au troisième chapitre, il porte sur les : « Retombées et manquements majeurs de l'action du PNUD dans le département du Mbam et Kim ». Enfin, le quatrième et dernier chapitre tentera d'esquisser quelques perspectives, d'où son intitulé : « Quelques suggestions en vue d'améliorer la dynamique d'actions du PNUD dans le département du Mbam et Kim ».

CHAPITRE I : ORGANISATION SOCIOCULTUELLE ET FONDEMENTS MAJEURS DE L'IMPLANTATION DU PNUD DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

Toute recherche académique en histoire inclut la présentation synthétique du cadre d'étude. Il s'agit en réalité d'effectuer une présentation monographique des espaces qui nous concernent. A cela, l'on devrait mentionner des facteurs qui permettront de mieux comprendre le lien singulier qui existe entre le cadre d'étude et le thème de recherche. Dans le cadre de ce chapitre, il sera question de présenter les caractéristiques monographiques majeures du département du Mbam et Kim. Ensuite, nous aborderons l'historique, le mode d'organisation et les fondements d'implantation du PNUD au Cameroun et dans les zones qui nous concernent.

I- LE CADRE NATUREL ET SES CARACTERISTIQUES

Dans cette première partie, il sera essentiellement question de ressortir dans un premier temps les éléments qui constituent le cadre naturel avec leurs caractéristiques fondamentales. Ainsi, il s'agira de présenter la végétation, la faune, le climat et le relief de manière générale et spécifique.

1. La végétation

Le département du Mbam et Kim présentent un cadre végétal assez particulier. Les observations et les travaux des géographes nous présentent une partie méridionale couverte de forêt dense équatoriale. Celle-ci présente, une flore luxuriante comprenant des arbres de très haute taille, dépassant les 40 et 50 m d'hauteur. Ces géants de la forêt, côtoient d'autres plantes de taille variée, en particulier des arbres de taille moyenne, des arbustes et des herbes de taille plus petite. On y retrouve également une flore moins luxuriante lorsqu'on remonte sensiblement vers le Nord. En revanche dans le département du Mbam et Kim, la forêt est moins dense ; par conséquent, c'est la grande savane arborée. Il existe des « forêts galeries » dans les environs de Ngila et de Yoko. Dans ces « forêts galeries » désormais menacées par la déforestation, le braconnage et les travaux d'agriculture, la flore demeure particulière.⁵¹

⁵¹A. J. Yonkeu Mbiami, « L'évolution du tourisme dans la région du Centre (Cameroun) : 1985-2009 », mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2012, p.42.

2. La faune : la faune des deux départements est très riche et diversifiée

En effet, elle comprend les mammifères « grands et petits », les reptiles, les batraciens et des oiseaux. Parmi les mammifères, on retrouve les éléphants, les buffles, les panthères, les chats sauvages, les antilopes zébrées, les lièvres, les lions, les chimpanzés, les gorilles de nombreuses autres espèces de singe, etc.⁵²

Cette faune diversifiée est inégalement répartie. Les grands mammifères se retrouvent beaucoup plus dans le Mbam-et-kim. C'est ce qui expliquerait pourquoi la pratique de la chasse y est très développée. Les communautés Babouté, sont réputées d'ailleurs être de très grands chasseurs. D'autre part, la richesse de cette faune amena, assez tôt les autorités publiques, en coopération étroite avec des organismes et des institutions militant pour la protection des écosystèmes à créer des réserves et des espaces protégées.⁵³ Et, comme on le verra, le Programme des Nations Unies pour le Développement a pris en compte ce paramètre fondamental. Une gestion durable des ressources naturelles, même à des fins agricoles ou de développement, ne saurait éclipser ce facteur.

3. Le climat

Dans l'ensemble, les travaux de la géoclimatologie révèlent clairement, depuis plusieurs dizaines d'années, que le climat des deux départements est de type tropical humide. Seulement, il convient de donner quelques précisions à cette remarque. En effet, dans l'espace forestier dense du Mbam et Kim, le climat est de type équatorial humide. Les pluies sont abondantes ; la saison pluvieuse se manifeste en deux phases : la petite saison pluvieuse, la saison sèche, la petite saison sèche et la grande saison pluvieuse. S'agissant des températures, celles-ci peuvent atteindre plus de 30°C dans la zone forestière et dépasser les 39°C dans la frange septentrionale de ces deux départements, notamment en saison sèche plus précisément de novembre à mars.⁵⁴ En réalité, plus on avance vers la zone septentrionale, plus les températures augmentent. En revanche, ces mêmes températures baissent drastiquement aux mêmes périodes, durant la nuit en particulier. On y retrouve un climat tropical et équatorial de type « guinéen ». Ce climat demeure par conséquent un facteur assez déterminant pour la pratique de toute activité agricole.⁵⁵

⁵²Mbiami « l'évolution du tourisme », p. 42.

⁵³Yonkeu Mbiami, « L'évolution du tourisme... », pp.42-43.

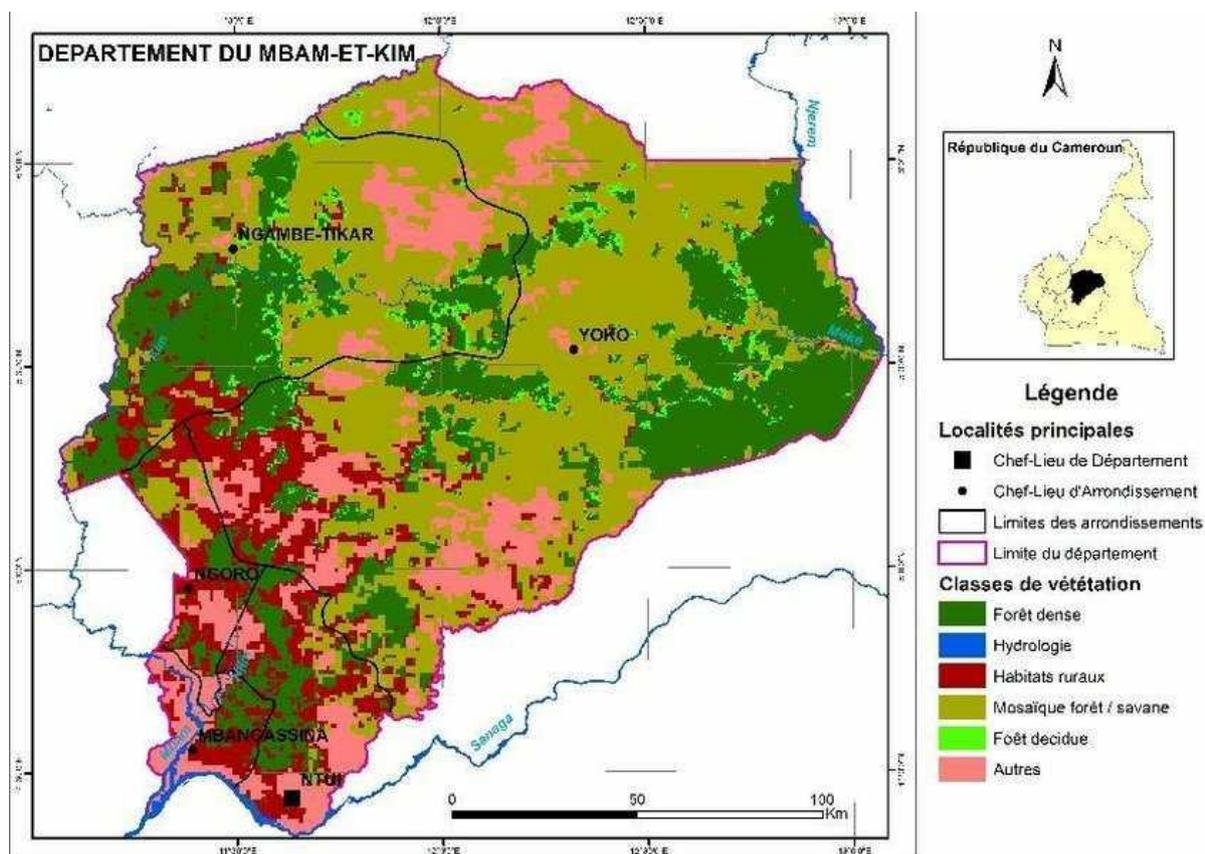
⁵⁴*Ibid.*

⁵⁵*Ibid.*, p. 43.

4. Le relief

S'agissant du relief, les faits démontrent à juste titre que le relief des départements qui nous intéressent est dans l'ensemble peu accidenté. Dans l'espace dominé par le couvert végétal équatorial, le relief est essentiellement dominé par des plaines. On retrouve des vallées peu encaissées et des collines à faible altitude. En même temps, il existe des montagnes dont la hauteur peut dépasser les 1000 mètres sinon bien plus. Ceci n'est pas, rappelons-le, la règle, mais l'exception. Dans la partie septentrionale du Mbam et Kim, certaines régions présentent déjà des falaises qui montrent que l'on s'approche des hauts-plateaux de l'Adamaoua. Ce relief a contribué à influencer considérablement le climat. Il a également octroyé à ce cadre géographique un charme et une beauté pittoresque, exotique et inédite qui, hier comme actuellement ne manquent pas d'éblouir les observateurs et les visiteurs.

Cartes 1: Cadre géographique du département du Mbam et Kim



Source : www.google.fr, in [www.google](http://www.google.com/maps) Map.fr, consulté le 12 février 2021, 14h30min.

La carte ci-dessus présente le cadre géographique du département du Mbam et Kim situé dans la région du Centre-Cameroun. Elle ressort les chefs-lieux d'arrondissement avec leurs limites administratives. Toutefois, la carte en question permet de mieux appréhender les

éléments naturels tels que la forêt dense, l'hydrologie, mais également les habitats ruraux. Ces différents aspects sont révélés par la légende.

II- LE CADRE HUMAIN

1. Quelques composantes ethno-culturelles du département du Mbam et Kim

a. Les Bafia

Nous ne ferons pas ici une étude détaillée des différents groupes que l'on retrouve au sein des départements du Mbam et Kim et du Mbam-Inoubou.

Les Bafia ont suscité la curiosité scientifique des ethnologues et des anthropologues sous l'époque coloniale française notamment. Ces derniers, dont les origines demeurent encore assez mal connues constituent une sous-composante ethno-culturelle que les ethnologues ont tôt fait de ranger dans le registre des groupes dits « semi-bantu » du centre-Cameroun. Selon les travaux de Idelette Dugast, ces derniers auraient des affinités avec des groupes tels que les Tikaret même les Bamoun.⁵⁶ D'ailleurs, il existe des similitudes frappantes entre leur langue et celle des peuples sus-mentionnés. Les données sur leurs itinéraires migratoires sont assez controversées. Toutefois, la tradition orale et certains faits historiques laissent penser qu'ils étaient installés dans cette zone avant l'expansion peul de Ousmane Dan Fodio à l'aube du XIX^e siècle.

Longtemps en guerre face à la poussée Mboum et surtout Babouté, ils furent « bousculés » dans leur fixation par les Pahouins fuyant les cavaliers de Adama, un des lieutenants de Dan Fodio. On les localise autour de la localité qui depuis l'époque coloniale, porte leur nom.

b. Les Yambassa

Selon leurs propres traditions orales, les Yambassa font partie de ce que l'on appelle génériquement « Le peuple de la Grotte ». La carotte de NgokLituba est présentée comme leur lieu mythique d'origine. En ce sens, ces derniers, sur les plans culturels et présentent de curieuses affinités avec les Bassa qui leur sont voisins. Au-delà du récit mythique qui en fait des « peuples de la Grotte », les Yambassa, au contraire des Bafia, sont considérés par la plupart des ethnologues comme « *un groupe bantou à part entière* »⁵⁷ selon Dugast. Ils seraient un mélange de groupes comprenant autrefois des composantes Bassa, mais aussi d'autres clans

⁵⁶ I. Dugast, *Inventaire ethnique du Cameroun*, Centre Orstom, 1947, pp.66-67.

⁵⁷ E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Tome I, Paris, Présence africaine, 1963, pp. 263.

venus peut-être du Nkam.⁵⁸ Rien n'est moins absolument certains. Les Yambassa s'expriment dans une langue assez semblable à celles des peuples qui leur sont voisins.

c. Les Babouté

Les Babouté se localisent principalement dans le département du Mbam et Kim. On les retrouve en tant qu'"autochtones" dans et autour des localités de Yoko, Ngambe-Tikar et Ngila.

Selon les recherches des ethnologues, les Babouté (ou Vuté), constituent un sous-groupe "semi bantou". Autrefois grands guerriers et excellents, ils sont également rangés comme un sous-groupe "soudanais". Leur installation paraît assez ancienne. Au XIX^e siècle, avec l'expansion fulgurante des peulhs fanatisés vers le Sud afin de conquérir de vastes territoires et de convertir par la force les vaincus, les chefs Vuté durent livrer contre les envahisseurs, non seulement Tikar, mais aussi et surtout foubé les villes de Yoko et surtout celle de Ngila subirent les ruées féroces des envahisseurs venus d'Afrique occidentale sahélienne selon le professeur Daniel Abwa dans *Histoire d'un nationalisme : 1884-1961*, les troupes coloniales allemandes trouvèrent les Babouté encore en guerre contre les Peulhs islamisés. Les Vuté dans le même contexte historique guerroyèrent notamment contre les pahouins fuyant les cavaliers musulmans qui les pourchassaient depuis le Nord et l'Adamaoua. Ces Pahouins auraient quelque peu "bousculé" les anciens occupants au point de s'installer dans les zones forestières méridionales.⁵⁹

Encore actuellement, les Babouté sont demeurés d'intrépides chasseurs et des agriculteurs sédentaires. Très hospitaliers, ils sont de mœurs paisibles et pratiquent encore des cultures animistes. Toutefois, un certain nombre d'entre eux s'est islamisé ou s'est christianisé.

d. Les pygmées

Les pygmées sont également l'une des composantes ethno-culturelles de notre cadre d'étude. Au vue de tous les groupes qui les entourent, ils sont présentés comme la composante ethnique la plus ancienne de toute la région. Depuis une époque qui demeure difficile à déterminer, ces mini composantes sont présentes dans les forêts qui avoisinent la vieille ville de Yoko- comme leurs cousins de la région de l'Est et du Sud-Cameroun, ils vivent encore dans de petits campements. Néanmoins, ces pygmées du Mbam, peu ou mal connus du grand public, se sont sédentarisés depuis. Leur vie paraît encore certes monotone ; mais ils ont dû s'adapter

⁵⁸ I. Dugast, *Inventaire ethnique...*, p.65.

⁵⁹ Mveng, *Histoire...*, p .

aux nouvelles réalités imposées par le monde moderne. En lieu de la chasse, de la cueillette et du ramassage, ils exercent des activités d'élevage du petit bétail et les cultures vivrières. Leur religion ancestrale a perduré, et perdant, certaines de leurs valeurs culturelles. Aussi, leur pharmacopée et leur thérapie ont survécu et sont reconnus par les autres peuples qui les entourent.

e. Les « allogènes »

Le département du Mbam et Kim abrite également d'autres communautés ethniques venus des quatre coins du pays et même de certains pays voisins. Leur processus d'installation s'est effectué de façon plus accentuée avec la fin des mouvements-migratoires et l'instauration du régime colonial. Les abondantes et terres fertiles du Mbam et Kim n'ont pas manqué d'attirer des familles venues d'ailleurs. Parmi les communautés « allogènes », l'on peut relever celles plus anciennement installées et celles récemment fixées. Les communautés anciennement installées regroupent les foubés, les Haoussa, les Mboum, les Tikar, les Bamiléké, les Bassa et quelques Beti.⁶⁰

Comme on peut le constater, des facteurs d'abord naturels et sociologiques n'ont pas manqué d'attirer des groupes qui s'installèrent dans cette zone. Par conséquent, il y eut, comme actuellement encore, des brassages interethniques et des fusions continues entre les nouveaux arrivants et les communautés plus antérieurement fixées. Sur ce, le Mbam et Kim apparaît comme une terre d'accueil, une terre dont l'hospitalité des populations locales demeure reconnue ou admise par bien des observateurs. Un fait marquant mérite cependant d'être relevé : les conséquences du « maquis », surtout de l'Ouest-Cameroun à la fin des années 1950 constitua un tournant décisif dans la modification de la cartographie ethno-culturelle et sociologique de ce département.

Les répressions des troupes coloniales, la furie des combats et les facteurs d'insécurité que tout cela généra des déplacements massifs de populations. Celles-ci, le plus souvent durent fuir le département du Ndé, durement affecté par les actions de la rébellion upéciste, comme l'a magistralement démontré Njankou Dantsé Henriette.⁶¹ Ainsi, des populations entières s'installèrent beaucoup dans le Mbam et Inoubou, principalement dans les localités de Nyokon, de Mbangassina, de Ntui, etc.⁶²

⁶⁰ L. C. Oubel, « Le 'maquis' dans la subdivision de Ndikinimeki : 1955-1971 », mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2001-2002, pp. 17-19.

⁶¹ H. Njankou Dantsé, « Le 'maquis' et ses effets dans le Ndé : 1958-1970 », mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 1959, p. 54.

⁶² Oubel, « Le 'maquis'... », p. 47.

Avec le temps, ces arrivants s'adaptèrent et contribuèrent à la mise en valeur des abondantes terres du Mbam et Inoubou. Quelques fois, des litiges fonciers surgirent ; mais leurs conséquences ne furent pas dramatiques.

f. Les Banen

Les Banen sont une autre composante ethno-culturelle du Mbam et Kim. Selon leurs propres traditions orales, ils seraient venus de l'Est du continent africain. Toutefois, les travaux des ethnologues soutiennent que leur installation dans la zone où on les retrouve actuellement est assez ancienne. La controverse demeure toujours. Voisins des Bafia et des Yambassa, ils parlent une langue assez proche de ces autres communautés voisines. Dans l'histoire précoloniale, les Banen durent livrer des guerres féroces contre les Bafia et subirent aussi, à un certain moment les contrecoups de l'expansion foubé. C'est en parcourant de bout en bout les recherches académiques de Emog Paul que l'on saisit, avec tant soi peu plus de consistance, ce que furent les rapports entre les Banen et les voisins.⁶³ Leurs traits culturels sont assez proches de ceux de leurs voisins. Il n'en demeure pas moins qu'ils conservent des aspects d'originalité culturelle indéniable. Fortement pénétrés dans leur âme culturelle par la religion chrétienne imposée par les colonisateurs, ils donnent quelque fois l'impression d'avoir perdu totalement leur identité propre. Dans des circonstances particulières, les Banen n'hésitent pas à recourir à la tradition, notamment en cas de maladie ou de tout autre problème considéré comme insoluble du point de vue rationnel.

La fin de la Deuxième Guerre Mondiale marqua un tournant décisif dans la configuration et le système international. Ce contexte historique a été ainsi marqué par la création de l'Organisation des Nations Unies, suite à la défunte Société des Nations. Aussi, cette phase décisive de l'histoire des Relations Internationales portant en germe, ou de façon logique, des changements qualitatifs et structurels majeurs. Ces changements, aux dires des principes et discours officiels se donnaient pour mission essentielles avant tout de promouvoir la paix et surtout le développement pour tous les pays membres. Dans le cadre de ce chapitre inaugural, il sera avant tout question de présenter les généralités fondamentales sur le PNUD à savoir : sa genèse, son processus de mise en œuvre, son cadre structurel et de fonctionnement.

⁶³ P. Emog, « Guerre et société dans l'Afrique précoloniale : le cas des Banen et des Bafia au Cameroun », mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1983, pp. 38-41.

III- Le PNUD : historique et objectifs majeurs

Dans la première tranche de cette étude, il sera question de faire un bref rappel sur la genèse et l'historique du Programme des Nations Unies pour le Développement. L'approche méthodologique en Histoire suppose d'ailleurs d'interroger ce facteur fondamental avant tout processus d'approvisionnement scientifique.

1. Historique du PNUD

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de prendre en compte l'idée fondamentale suivant laquelle la charte reconnaît aux organes principaux de l'ONU (Assemblée générale, conseil de sécurité et conseil économique et social principalement) la faculté de créer les organes subsidiaires qui s'avèrent nécessaires à la réalisation de leurs tâches. Ces organes subsidiaires sont de nature variée, tantôt comité d'experts, instituts, université, tantôt organisations intergouvernementales. N'ayant ni personnalité juridique ni budget propre, ils font, en principe, partie intégrante de l'organisation qui les a créés. C'est notamment le cas du Programme des Nations Unies pour le Développement.⁶⁴

S'agissant de son historique, il faut dire que le Programme des Nations Unies pour le Développement fut créé en 1965 par l'Assemblée Générale des Nations Unies.⁶⁵ Cette institution tire ses origines de la fusion du Programme Elargi d'Assistance Technique des Nations Unies, créé en 1949 et du Fonds Spécial des Nations Unies mis en place en 1958.⁶⁶ Il est maintenant question de faire une modeste halte sur ses principaux objectifs officiels.

2. Les objectifs officiels majeurs du Programme des Nations Unies pour le Développement

A l'évidence comme toute organisation humaine ou institution, le Programme des Nations Unies pour le Développement dispose d'un cahier de charge.

En effet, le Programme des Nations Unies pour le Développement est le principal organe chargé de coordonner les activités des Nations Unies en matière de développement. Son budget, selon certaines estimations officielles est de 2,3 milliards de dollars. Ce budget reflète la portée mondiale de ces activités qui en font le premier prestataire d'aide au développement sous forme de dons du système des Nations Unies.

⁶⁴ Memo Larousse. *Encyclopédie générale visuelle et thématique*, Paris, Librairie Larousse, 1990, p. 651.

⁶⁵ P.F Menye Onana, « Le PNUD et la question du genre au Cameroun (1995-2007) », mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007-2008, p. 13.

⁶⁶ ABC Nations des Unies, *ABC des Nations Unies*, New-York, 2001, pp. 42-43.

Dans cette optique, le Programme des Nations Unies pour le Développement donne des conseils pratiques et aide à renforcer les capacités institutionnelles et humaines. Lesquelles contribuent à assurer une croissance économique équitable. Il travaille en étroite collaboration avec des partenaires des secteurs publics et privés afin d'utiliser le mieux possible les ressources disponibles pour aider les pays à surmonter les difficultés que pose la mondialisation et tirer parti des possibilités offertes. Il s'attache à favoriser la mise en place des administrations responsables à tous les niveaux de la société et à constituer des alliances qui prendront des initiatives dans les domaines cruciaux en matière de développement humain durable.⁶⁷

De même, on pourrait récapituler les objectifs majeurs du Programme des Nations pour le Développement à travers les articulations suivantes :

- aider les Organisations des Nations Unies à conférer une dynamique et une cohésion aux efforts en faveur du développement humain durable ;
- consacrer ses propres ressources à une série d'objectifs fondamentaux pour le développement humain durable, l'élimination de la pauvreté, la régénération de l'environnement, la pacification des conflits, la lutte contre le SIDA, création d'emplois et promotion de la femme ;
- renforcer la coopération internationale au service du développement humain durable et constituer l'une des principales ressources de fonds en vue d'y parvenir.⁶⁸

Ces éléments nous permettent assez aisément de cerner les objectifs essentiels du programme des Nations Unies pour le Développement à l'échelle mondiale. Essayons dès lors d'étudier ce qu'il en est de sa structuration et de son mode de fonctionnement dans le monde de manière générale.

b- Le Programme des Nations Unies pour le Développement : structure et mode de fonctionnement

Dans l'optique de concrétiser les objectifs qu'il s'est fixé, les acteurs de cette institution internationale ont mis sur pied une structuration particulière, laquelle s'exprime dans un mode de fonctionnement bien précis.

1. Structuration du programme des Nations Unies pour le Développement

En effet, le Programme des Nations Unies pour le Développement se structure à travers des fonds et programmes spéciaux suivants : le Fonds de Développement des Nations Unies

⁶⁷ Département de l'information des Nations Unies, *Nations Unies*, New York, 2001, p. 43.

⁶⁸ Département de l'Information des Nations Unies, *ABC des Nations Unies*, p. 44.

pour la Femme ; le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) et le Fonds d'Équipement des Nations Unies (CFENU).

Le programme des Nations Unies pour le Développement est administré par un conseil d'administration de 36 membres, représentant des pays développés et en développement. Le rapport sur le développement humain, publié chaque année, fait partie de ses principales publications.⁶⁹

Aussi, le Programme des Nations Unies pour le Développement constitue le principal coordonnateur d'activités opérationnelles pour le développement, menées par l'ensemble du système des Nations Unies.

1.1. Le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme « UNIFEM »

Le Programme des Nations Unies pour le Développement se déploie considérablement par le biais de nombreuses structures et institutions. Ces sous-organismes se déploient suivant une vision politique et sociale, laquelle peut varier en fonction des contextes nationaux et endogènes. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action du Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme.

Faut-il rappeler, l'objectif ici ne consiste qu'à le présenter en tant qu'institution liée au programme d'ensemble du Programme des Nations Unies pour le Développement. En effet, depuis sa création en 1976, l'UNIFEM finance l'exécution des projets et suggère continuellement une kyrielle d'initiatives. Ces projets et ces initiatives se fixent principalement de favoriser ou de promouvoir l'autonomie politique, économique et sociale des femmes au sein des pays en développement. Cet organisme du Programme des Nations Unies pour le développement s'efforce de promouvoir et d'assurer une participation plus accrue de la gente féminine à tous les niveaux. A cela l'on pourrait ajouter et mentionner le volet de la planification et des politiques endogènes de mise en œuvre du développement.⁷⁰

En outre l'UNIFEM agit en organisation autonome associée au Programme des Nations Unies pour le Développement. Cette institution, faut-il le préciser, relève d'un comité consultatif composé de représentants de toutes les régions et du Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour le Développement. Il est représenté au niveau des régions et des pays par 12 (douze) conseillers de programmes régionaux.

⁶⁹www.undp.org/french consulté en août 2020, 11h45 min.

⁷⁰www.undp.org/french, consulté le 17 août 2020, 16h15 min.

1.2. Le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)

Cet organisme de l'organisation des Nations Unies, depuis sa création par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1970, était une institution subsidiaire avec des missions et des objectifs bien précis.

En effet, il s'agit d'un organisme intégré dans un Programme opérationnel de coopération. Ceci en faveur du développement. Aussi, rappelons que ce programme est avant tout fondé sur le principe du volontariat. Il est unique à la fois pour la famille des Nations Unies et à autre niveau en tant qu'entreprise multilatérale. Dans le même ordre d'idées, le programme des Volontaires des Nations Unies relève principalement du Conseil Exécutif du Programme des Nations Unies pour le Développement et agit par l'intermédiaire des bureaux des pays du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le monde entier.⁷¹

1.3. Le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU)

En partant de son système de fonctionnement, le Programme des Nations Unies pour le Développement aide et assiste les pays en développement à se préparer en vue des grandes rencontres et conférences des Nations Unies sur l'Environnement et le développement (1992), le Sommet mondial pour le développement social (1995). Il les aide par la suite à mettre en œuvre de plans d'action élaborés lors de ces conférences et à mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires à cette fin.

Le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) gère, en association avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), et la Banque Mondiale, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Aussi, cet organisme aide les pays à traduire en plans d'actions les préoccupations mondiales inhérentes au processus d'appauvrissement ou de réduction de la couche d'ozone, à la réduction drastique sinon à la perte de la diversité biologique, à la pollution des eaux internationales et aux épineuses problématiques du réchauffement de la planète.⁷²

Dans de nombreux cas d'urgence, le Programme des Nations Unies pour le Développement collabore sans cesse et étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies. Ceci, afin d'assurer un continuum entre les secours et le développement préventif qu'il mène dans des domaines tels la bonne gouvernance. Mais également le champ des affaires publiques, la promotion et la consolidation de la paix, l'élimination (ou la réduction) de la pauvreté et la

⁷¹ *Ibid.*

⁷² www.undp.org/french, consulté le 17 août 2020, 18h00.

protection des Droits de l'Homme. Il les aide parallèlement dans le processus électoral et à la bonne surveillance des élections.⁷³

Certes, l'on doit rappeler que notre but ne consiste pas à faire une étude particulière et approfondie sur les institutions à travers lesquelles le programme des Nations Unies pour le Développement se déploie dans les pays où il est présent. Par conséquent, en parler ici permettrait sans doute de mieux comprendre les fondements et les principes qui régissent l'action du Programme des Nations Unies pour le Développement.

2. Le Bureau du PNUD et ses organes fonctionnels

Comme toute organisation et institution, le Programme des Nations Unies pour le Développement pour son bon fonctionnement est rigoureusement structuré. En effet, il comprend principalement :

- **un organe administratif** : cet organe a à sa tête un Administrateur principal et un Administrateur adjoint.
- **un organe intergouvernemental** : ce dernier inclut le Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour le Développement, lequel est constitué essentiellement des représentants des Etats dits sous-développés et d'Etats « développés ».
- **un organe inter-organisations** comprenant le Bureau consultatif inter-organisations du Programme des Nations Unies pour le Développement, lui-même incluant encore des chefs de secrétariats des organisations participantes.⁷⁴

Il est maintenant question d'étudier et de présenter succinctement les paramètres logistiques et managériaux qui déterminent dans l'ensemble sa coopération avec des pays partenaires.

2.1. Les ressources du Programme des Nations Unies pour le Développement

Le programme des Nations Unies pour le Développement fonctionne grâce à un certain nombre de ressources. Ces ressources sont avant tout financières ; mais l'on devrait également mentionner les ressources humaines et le système de leur mise en œuvre dans le cadre de la coopération avec les pays ou les communautés.

Pour planter le décor, il convient de partir du fait que les ressources du Programme des Nations Unies pour le Développement proviennent généralement des consenties par les Etats lors des conférences annuelles d'annonce desdites contributions. A l'aube des années 2000, les

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ J. Charpentier, *Institutions internationales*, Paris, Dalloz, 11^e édition, 1999, p. 118.

données de l'Organisation des Nations Unies font savoir que 87% des ressources de base du Programme des Nations Unies pour le Développement, principalement affectées aux programmes sont fournies de dons aux pays dont le revenu par habitant est égal ou inférieur à 750 dollars.⁷⁵ Au passage, il convient de souligner que l'éthique managériale du Programme des Nations Unies pour le Développement prend toujours en compte les particularités et les spécificités des pays. D'ailleurs, il est couramment démontré que tous les pays qui bénéficient de l'assistance ou de l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le Développement présentent de nombreuses disparités. De surcroît, leurs problèmes ne sont logiquement pas identiques. L'affectation des ressources demeure donc officiellement tributaire des facteurs endogènes propres souvent à chaque pays.⁷⁶

2.2. Les mécanismes généraux : la procédure et les forces d'assistance

Les mécanismes généraux (ou fondamentaux) de fonctionnement du Programme des Nations Unies pour le Développement se déploient à partir d'un schéma procédural bien codifié. A côté de cela, l'on ne manquerait point de faire mention des forces d'assistance.

a. Le schéma procédural

Faut-il le rappeler, il faudrait noter que chaque année, en fonction du montant des ressources, le Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement décide et s'engage officiellement à financer un certain nombre de projets. Seulement, la réalisation de ces projets est confiée à des institutions spécialisées concernées ou à l'Organisation des Nations Unies elle-même. Dans cette dynamique, les demandes retenues font l'objet d'accord avec les Etats intéressés, définissant à ce titre le principe de l'« aide » (accords de base) autant que les modalités incluant ici des accords supplémentaires. Il est fréquent que le représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement veille sur place à la bonne exécution du projet.⁷⁷

b. Les Forces d'Assistance

Les Forces d'Assistance consistent généralement en l'envoi d'experts et de technicien au sein des pays partenaires. En effet, ces derniers s'occupent de prime abord de la formation des cadres locaux sur place. Mais aussi à travers notamment des séminaires de recyclage (ou de renforcement des capacités), l'octroi de bourses, l'établissement des plans et des initiatives de développement, etc. il va sans dire, comme on le verra, que l'action des Forces d'Assistances

⁷⁵ Nations Unies, *ABC des Nations Unies*, New York, 2001, p. 92.

⁷⁶<http://www.id.undo.org/p.vd>, consulté le 3 septembre 2020, 09h10 min.

⁷⁷ *Ibid.*

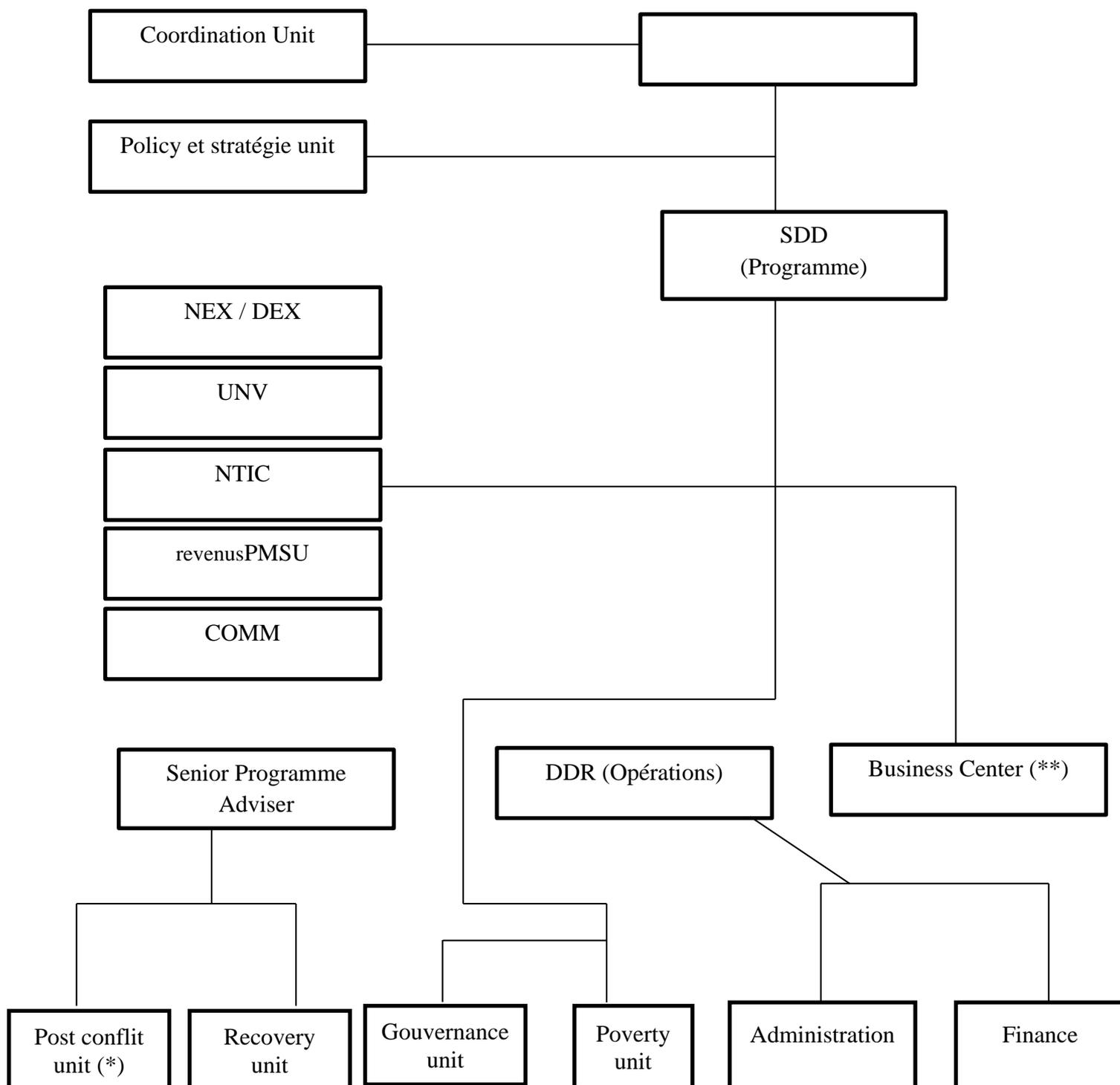
demeure un outil de coopération efficient et fécond en résultats durables. En ce sens qu'il permet aux Etats partenaires d'en bénéficier afin de faire face plus sereinement aux innombrables défis de développement. Des défis divers et complexes qui amènent les pays concernés et surtout le Programme des Nations Unies pour le Développement, d'adapter ou de repenser sans cesse son schéma fondamental de coopération et de promotion du développement au sein des pays où il est présent.⁷⁸

❖ **L'organisation du PNUD et sa structuration formelle**

Le programme des Nations Unies pour le développement possède un Bureau dans chacun de ses pays partenaires. Ici, le programme des Nations Unies pour le Développement dispose d'un représentant résidant. Ce dernier, faut-il le rappeler, fait office de coordonnateur résidant des activités de développement engagées ou soutenues par le système des Nations Unies dans son ensemble. Dans cette optique fondamentale, la dynamique de coordination du Programme des Nations Unies pour le Développement veille officiellement à une utilisation rationnelle et optimale des ressources des Nations Unies et du module de l'aide (international) qui contribue à une politique de dynamisation des projets et des initiatives adoptées. Pour mieux le comprendre, nous avons trouvé judicieux de présenter ici cet organisme sous la forme d'un schéma simplifié.

⁷⁸ Nations Unies, *ABC des Nations Unies*, p. 93.

Figure 1: Organisation du Programme des Nations Unies pour le Développement



Source : <http://www.id.undo.org/p.vd>, 12 décembre 2022, 21 h 20 min.

La figure ci-dessus présente la structure organisationnelle du PNUD. Aussi, en l'observant, on constate que sa structuration est verticale, tout en présentant quelques caractéristiques horizontales de ses organes et institutions de fonctionnement. Celles-ci apparaissent diverses et variées. Au-dessus, nous avons un organe de coordination principal, lequel est relié à d'autres à différentes échelles.

3. L'organigramme du Programme des Nations Unies pour le Développement : description et présentation des composants

3.1. Représentation Résident, Coordonnateur Résident et Coordonnateur Humanitaire

Comme cela a été relevé précédemment, dans chaque pays où se trouve le Programme des Nations Unies pour le Développement il y a un Représentant Résident. Mais à cela il faudrait ajouter un coordonnateur Résident et Humanitaire des activités opérationnelles du système des Nations Unies. Pour son fonctionnement, son action concrète repose sur un bureau : l'Unité de Coordination. Aussi, l'action de ce bureau demeure incontournable. Dans la mesure où il aide le coordonnateur Résident dans de nombreux champs d'intervention des politiques, des stratégies et des programmes du Bureau et des Nations Unies. De même, c'est ce Bureau qui assure et détermine, sinon même constitue l'interface entre le Représentant Résident et les autres acteurs partenaires.⁷⁹

D'autre part, il serait judicieux de souligner que l'unité politique et de stratégie de soutien apporte son concours à la section programme du Bureau et en matière d'élaboration des politiques et des stratégies. Aussi, cet organisme institutionnel développe et diffuse les principaux instruments et outils de plaidoyer pour le développement humain durable. Sur ce, on ne pourrait manquer de rappeler qu'il s'arc-boute constamment, à travers la promotion d'initiatives officielles et de politiques adoptées, à combattre la pauvreté. Cela en s'efforçant de suivre l'agenda des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).⁸⁰ Ces remarques donnent à supposer que l'action globale du Programme des Nations Unies pour le Développement demeure avant tout largement dépendante, tributaire, de son organisme institutionnel et de ceux qui le compose. Le Représentant Résident, le Coordonnateur Résident ou encore le Coordonnateur Humanitaire l'illustre à souhait. Le rôle de chacun est intimement inhérent à celui de l'autre. Tout cela tend, une fois de plus à corroborer l'idée que l'action globale du Programme des Nations Unies pour le Développement repose sur des principes fonctionnels, juridiques et managériaux clairement élaborés.⁸¹

⁷⁹<http://www.id.undo.org/p.vd.>, consulté le 12 décembre 2022 à 21h 32 min.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport Mondial sur le développement Humain, Paris, Editions Economica, 1995, p. 16.

3.2. Le Représentant Résident adjoint principal

Le Représentant Résident adjoint principal est la seconde personnalité tout juste après le Représentant Résident. Il est chargé d'assister (ou de seconder) ce dernier dans les missions qui lui sont confiées. Mais son rôle ne se limite pas là, pour autant. Car le Représentant Résident en lui-même n'est pas un singleton. Il fait, comme on l'a souligné plus haut, d'une chaîne institutionnelle où les fonctions et les rôles demeurent certes identifiables, spécifique. Toutefois, ces fonctions et ces rôles restent interdépendants.⁸²

Par ailleurs, il serait important de faire une modeste halte sur les sous-organes qui déterminent en quelque sorte les rouages fonctionnels et structurels du Programme des Nations Unies pour le Développement. En fait, il est plus précisément question des Unités qui travaillent en interaction, en synergie avec le Programme des Nations Unies pour le Développement.

3.3. Les principales Unités Partenaires du PNUD

L'action du Programme des Nations Unies pour le Développement repose sur un cadre de coopération synergique avec un certain nombre d'organismes. Dans le jargon onusien spécifique, ces organismes sont généralement désignées sous le terme d' « unités ». Seulement, il ne sera pas question de les étudier ici de manière détaillée. Ce faisant, nous nous contenterons de les présenter très succinctement. Il s'agit notamment :

- L'UNV : Unité des Volontaires des Nations Unies ;
- UNTIC : Unité des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- UST : Unité de Support au Programme
- UCOM : Unité de Communication

3.4. Le Senior Program Adviser

Il s'agit du principal conseiller au Programme. Pour son bon fonctionnement, il est assisté directement par deux comités :

a. L'Unité post conflit

C'est une institution disposant d'outils juridiques et structurels conçue pour des missions bien précises. Son action fondamentale est perceptible au niveau de l'appui technique et substantif apporté aux différents gouvernements et autres institutions nationales. Aussi, dans les faits, cette Unité se charge de la conception et de l'analyse des politiques et autres projets se rapportant au processus post conflit incluant au désarmement, à la Démobilisation, à la

⁸²www.undp.org/french, consulté en début septembre 2020, consulté le 12 décembre 2022 à 21h 32 min.

Réintégration des ex-combattants et des blessés-victimes de guerre. En outre, on ne manquerait de souligner son rôle dans la reconstruction communautaire, la supervision directe en matière de suivi des activités du Bureau, y compris la coordination avec les bailleurs de fonds et d'autres partenaires de développement.⁸³

b. L'Unité Récupération

Celle-ci s'occupe essentiellement de définir et de proposer des initiatives et des perspectives. Ces perspectives et ces initiatives sont celles en rapport, en lien direct avec le programme de réhabilitation et de reconstruction des cellules ou des communautés de base. Ces programmes de réhabilitation sont la plupart du temps orientés vers des communautés durement affectées par les guerres et leurs corollaires.⁸⁴ Dans la foulée, il existe d'autres Unités s'intégrant dans le même agenda de Désarmement, Démobilisation et Réintégration des ex-combattants ou insurgés armés. Il s'agit principalement de la Gouvernance Unit, de la Poverty Unit. La mission à l'édification des besoins, à finaliser l'élaboration du plan de formation du Bureau et au bout du compte, à s'assurer de la mise en œuvre du plan de formation. Quant à la Poverty Unit, celle-ci appuie le Bureau en matière de conception des documents. En l'occurrence sur la lutte contre la pauvreté, mais parallèlement, elle supervise le processus de mise en œuvre et le suivi des activités du Bureau. Cette dynamique, faut-il le souligner, s'inscrit dans l'optique de lutter contre la pauvreté ambiante. Et cela, à travers la participation aux travaux de réflexion, à l'organisation et à la tenue de séminaires, conférences et réunions de travail en rapport (direct ou indirect) avec la lutte contre la pauvreté.⁸⁵ Au finish, le processus de désarmement, Démobilisation et réintégration s'implémente à travers un service financier et une administration compétente.

A- LE CONTEXTE HISTORIQUE D'IMPLANTATION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LES FONDEMENTS MAJEURS DE LA COOPERATION AVEC LE CAMEROUN

1. Le contexte historique d'implantation du PNUD au Cameroun et ses caractéristiques principales

L'implantation du Programme des Nations Unies pour le Développement n'est pas récente. Ce n'est qu'un truisme de le rappeler. En effet, pour mieux le comprendre, il faudrait

⁸³ www.undp.org/french, consulté le 12 décembre 2022 à 21h 32 min.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*

pour cela prendre en compte les contextes historiques plus antérieurs. Les travaux du professeur Daniel Abwa, du professeur Victor Julius Ngoh, de Achille Mbembe, de Richard Joseph, etc., l'illustre à souhait. Ces différentes réflexions constituent des jalons scientifiques qui, implicitement, pourraient expliquer l'implantation du Programme des Nations Unies pour le Développement au Cameroun. Il s'agirait d'admettre et de comprendre avec Georges Roupnel que « l'Histoire est pour l'humanité générale cette expérience réunie par tous les âges, cette sagesse éprouvée par toutes les vies et rassemblée par tous les humains. Elle est le passé qui détermine l'avenir. Elle est le sens social, cette vertu collective, cette force générale où s'accumule l'énergie silencieuse des temps humains. À proprement parler (...), l'histoire est toute expérience sociale nouvelle. L'Histoire cherche à connaître l'humanité générale en ce qu'elle fut, pour la comprendre en ce qu'elle est, et la prévoir en ce qu'elle sera. »⁸⁶

Ce passage de Georges Roupnel, que reprend le chercheur et épistémologue Jacques Pycke est probablement significatif pour notre thème. En ce sens qu'il permet de comprendre que le cadre et les facteurs qui déterminèrent l'implantation du Programme des Nations Unies pour le Développement au Cameroun ne peuvent être mieux cernés que si l'on tient compte de certains faits historiques antérieurs à l'indépendance des Cameroun français et britannique. En effet, on pourrait supposer que le caractère séculaire et antérieur des rapports entre le Cameroun encore sous le joug colonial n'aura pas moins constitué un terreau fertile et fécond pour une coopération dynamique future. Il va sans dire que l'accession de ce territoire à l'indépendance en 1960-1961 constitua un facteur de propulsion vers les cônes d'une coopération officiellement « saine » et « bénéfique » avec les pays partenaires. Ainsi, l'accession à la souveraineté officielle semble donc avoir fourni aux autorités locales des leviers leur permettant d'activer un processus diplomatique fructueux et porteur, comme le relève le professeur Narcisse Mouelle-Kombi.⁸⁷ A côté de cela, l'on doit admettre deux réalités : la première concerne avant tout l'entrée du Cameroun dans le concert diplomatique des Relations Internationales et la seconde, est un lien direct avec la nouvelle trajectoire de coopération avec l'Organisation des Nations Unies, mais parallèlement les autres organisations internationales (continentales et extracontinentales).

⁸⁶ G. Roupnel, *Histoire et destin*, Paris, 1943, p.0149, cité par J. Pycke, *La Critique historique. Un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia (3^e édition), 2000, pp. 26-27.

⁸⁷ Mouelle-Kombi, *La politique étrangère ...*, p. 17.

2. L'accord de coopération Programme des Nations Unies pour le Développement – Cameroun

Il faudrait remonter à la date de 1963 pour constater la signature officielle du premier Accord de coopération entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et l'Etat du Cameroun. Cependant, plusieurs dizaines d'années après, cet accord a été révisé le 25 octobre 1991. Cela, selon les dires officiels, en vue de l'adapter à la nouvelle donne des Relations Internationales, laquelle incluait les problèmes sociaux comme l'une des préoccupations de l'organisation des Nations Unies.⁸⁸ Il semble par conséquent opportun d'examiner brièvement et concrètement le contenu de ces accords entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Cameroun.

2.1. Analyse succincte du contenu de l'Accord de coopération

Pour avoir un aperçu de compréhension sur le contenu de l'Accord de coopération entre le Cameroun et le Programme des Nations Unies pour le Développement, il faudrait prendre en compte les données du PNUD lui-même. Dans son préambule, ledit Accord stipule clairement que le Programme des Nations Unies pour le Développement est établi par l'Agence des Nations Unies. L'objectif initial consiste à soutenir les efforts et les initiatives nationaux des pays en développement. Dans cet agenda se trouve notamment la résolution des problèmes cruciaux (ou importants) de leur développement, afin, à moyen et à long termes de promouvoir le progrès social et un standing de vie meilleure des populations.⁸⁹

Ceci dit, c'est dans ce cadre que l'Etat du Cameroun sollicitera l'assistance du Programme des Nations pour le Développement. Rappelons au passage que dans le cadre de révision de l'Accord de 1963, l'Organisation des Nations Unies s'engagea en 1991,

à appuyer le développement de la région, elle a mis au point des programmes spéciaux visant à apporter une réponse durable aux problèmes spéciaux visant à apporter une réponse durable aux problèmes de la dette, à accroître les investissements étrangers directs, à intensifier le renforcement des capacités nationales, à remédier à l'insuffisance des ressources intérieures aux fins du développement, à favoriser l'intégration des pays africains au commerce international et à combattre le Sida.⁹⁰

De même, il faudrait se rappeler qu'

en 1991, l'Assemblée générale a adopté le Nouvel Ordre du jour pour le développement de l'Afrique dans les années 90. En 1996, afin de mettre en œuvre cet ordre du jour et

⁸⁸ Menye Onana, « Le PNUD et la question... », p. 15.

⁸⁹ PNUD, *Rapport mondial sur le Développement humain*, Paris, Editions, Economica, 1995, p. 13.

⁹⁰ Département de l'Information des Nations Unies, ABX des Nations Unies, Nations Unies, New York, 2001, p. 153.

d'intensifier le développement (...) (jusqu'en 2009), elle a lancé l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique. L'objectif en est de rationaliser les programmes de grande envergure mis en œuvre dans la région par le système des Nations Unies, notamment par le PNUD, (...) et les institutions financières, et d'en optimiser l'efficacité grâce à une meilleure coordination au siège des différents organismes et à l'échelle nationale. L'accent est mis sur la formation de partenariats qui traiteront des questions prioritaires déjà définies par les pays africains.⁹¹

Ce qui vient d'être dit illustre sans doute à juste titre l'engagement du Programme des Nations Unies pour le Développement à s'impliquer, un peu partout en Afrique dans la lutte contre la pauvreté et d'autres fléaux sociaux et humanitaires. Aussi, les faits tendent à consolider l'idée que les problèmes de l'Afrique ont été réinscrits dans l'agenda des Nations Unies pour le Développement, comme des priorités absolues. Ce faisant, il va sans dire que l'année 1991 constitue donc une période historique phare. Dans la mesure où elle amorce en quelque sorte un élan et une dynamique nouveaux de coopération. L'ayant compris assez tôt, l'Etat du Cameroun s'engagea dès 1963 dans cette valse diplomatique. Le gouvernement camerounais semble probablement avoir compris l'urgence d'inscrire le pays dans le concert de la coopération avec des institutions internationales. L'optique, peut-on penser, consistait dès lors à concevoir un schéma de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Les défis et les enjeux de la lutte contre la pauvreté demeuraient, jusqu'à ce jour, immenses et colossaux.

S'agissant du contenu de l'Accord Programme des Nations Unies pour le Développement et Etat du Cameroun, il faudrait relever que ce texte définit et fixe de façon assez claire les bases de cette coopération. En effet, il est précisé les conditions fondamentales sous lesquelles le programme des Nations Unies pour le Développement et ses agences techniques assistent l'Etat Camerounais. Plus précisément dans l'exécution de ses projets et autres initiatives de développement, sans omettre les modalités qui déterminent leur agenda de mise en œuvre. Ce faisant, cette assistance se conforme objectivement aux demandes et autres exigences soumises par le gouvernement et approuvées par le Programme des Nations Unies pour le Développement.⁹²

De même, soulignons au passage que les demandes sont consignées dans un cadre de coopération par pays. De façon pragmatique, les formes d'assistance du Programme des

⁹¹ Département de l'Information des Nations Unies, ABX des Nations Unies, Nations Unies, New York, 2001, p. 153.

⁹² Menye Onana, « Le PNUD et la question ... », p. 16.

Nations Unies pour le Développement s'articulent et s'expriment essentiellement, concernant le développement du milieu rural autour de : l'organisation des séminaires, des programmes de formation, des projets de formation en milieu rural, des activités implémentées et les soutiens matériels, professionnels et financiers aux populations villageoises. Dans l'optique de concrétiser les initiatives dans le secteur rural, les agents du Programme des Nations Unies pour le Développement effectuent constamment des campagnes de sensibilisation, renforcées par des formations engagées sur place. Cela, dans l'optique d'optimiser la productivité, le savoir-faire et la rentabilité des communautés rurales en matière agricole. Tout cela s'effectue en accord avec l'Etat du Cameroun et les autres acteurs et partenaires locaux.

Dans ce processus se trouve au centre, la logique de l'aide et de l'assistance au Cameroun. Mais en même temps, rappelons encore les pays qui reçoivent une aide administrée par le Programme des Nations Unies pour le Développement contribuent au financement des projets par des apports de personnel, d'installations, d'équipement et de fournitures. Aussi, pour que les ressources affectées au développement aient une incidence maximale, le Programme des Nations Unies pour le Développement coordonne ses activités avec d'autres fonds et programmes des Nations Unies et avec les institutions financières internationales, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. En outre, dans ses programmes de pays et de région, le Programme des Nations Unies pour le Développement tire parti des compétences des ressortissants et des ONG du pays en développement aidé. 75% de tous les projets appuyés par le Programme des Nations Unies pour le Développement sont exécutés par des entités locales.⁹³

B- LES FONDEMENTS DE L'IMPLANTATION DU PNUD DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

Bien des réalités semblent avoir déterminé le processus d'implantation du PNUD dans les espaces qui nous intéressent. Les techniciens et les représentants du PNUD, à partir d'un agenda proposé « un programme de développement local tenant en compte le potentiel naturel de ces régions et les ressources que l'on devrait aider les populations rurales à identifier, à rentabiliser afin d'améliorer leurs conditions de vie. »⁹⁴

C'est en partant de ces principes qu'il nous semble judicieux de faire un survol des paramètres qui ont contribué au processus d'implantation du PNUD dans le Mbam et Kim.

1. La fertilité des sols

⁹³ Département de l'Information des Nations Unies, *ABC des Nations Unies*, p. 152.

⁹⁴Entretien avec Bepsi Mathieu, 49 ans, chef de poste, poste agricole, à Minkama, le 12 mars.

Au vu des chercheurs et des ingénieurs agronomes interrogés durant nos enquêtes, l'un des paramètres majeurs de l'implantation du PNUD dans le Mbam et Kim est objectivement en conformité avec le potentiel naturel local, notamment la qualité ou le type de sols.⁹⁵ En effet, le Mbam et Kim est un espace naturel qui présente une certaine qualité de sols, assez monotones dont la caractéristique est incontestablement leur fertilité. Nous ne nous appesantirons pas ici sur les recherches et les données géologiques ; le plus important, peut-on supposer, consiste tout simplement à présenter une vue d'ensemble sur la place des sols dans l'implantation du PNUD dans ces zones.

Le Mbam est une zone dont la fertilité des sols et des terres est une donnée admise et reconnue par les spécialistes. Le PNUD s'intéressant à cette zone n'a pas manqué de faire de l'identification des terres fertiles, un des chevaux de bataille de tous les programmes et les initiatives de valorisation en cours dans cette zone. Les équipes du PNUD qui se sont déployées depuis plusieurs années n'ont nullement manqué d'établir un inventaire assez précis non seulement des types de sol, mais surtout les types de cultures susceptibles d'y être promues ou viabilisées. Comme le relève précisément un des représentant et agent de cet organisme :

En choisissant de s'implanter dans le Mbam, nous avons avant tout. Chose, mesuré l'ampleur des enjeux. En effet, le processus d'inventorisation a été rendu possible grâce à l'action des ingénieurs agronomes, des géologues mais aussi des cultivateurs locaux. Car, ne l'oublions pas, les cultures locales en vogue ont permis aux différents acteurs de mieux saisir l'enjeu de la terre et des opportunités dont reste dépendante sa valorisation. La fertilité des sols est de ce fait, un des mobiles ayant déterminé notre présence et notre action dans cette région.⁹⁶

Ces passages sont éminemment intéressants et révélateurs. Ils permettent de comprendre, en quelques phrases, tout l'enjeu entourant ou concourant à une meilleure connaissance de la place de la terre en matière agricole. Autrement dit, la fertilité des sols est certes une réalité incontestable ; mais il n'en demeure pas moins que d'autres facteurs n'ont pas manqué de concourir au processus d'implantation du PNUD dans cette région.

2. L'identification des opportunités socio-économiques

L'identification des opportunités socio-économiques s'inscrit comme l'un des éléments, disons, l'une des raisons qui ont amené le PNUD à s'implanter dans les zones en question. En effet, hormis la fertilité des terres sus-évoquées, l'un des défis complexes et optimaux a consisté à proposer aux différents acteurs un cadre d'identification des opportunités socio-économiques qu'offrent ces espaces.

⁹⁵ Entretien avec Ambomo Roland, 34 ans, agriculteur, Nkometou, le 10 mars 2021.

⁹⁶ Entretien avec Ebe Ebe Nestor, 45 ans, chef de poste agricole, le 13 mars 2021, Nkometou.

Nous plantons le décor en faisant savoir que le domaine agricole offre à tout observateur averti un ensemble intéressant d'opportunités socio-économiques multiples. Les zones de Ntui, de Mbangassina, etc. pour ne citer que celles-là présentent un potentiel fascinant qui n'a pas manqué de susciter l'intérêt des services des acteurs tels que le PNUD et le MINADER. En parlant des fondements d'implantation, il convient de partir des textes fondateurs même du PNUD afin d'avoir une meilleure idée sur la question. Les enquêtes du PNUD, depuis plusieurs années, ont largement permis de suppléer et même de conforter celles du MINADER et d'autres acteurs locaux. Le secteur agricole dans le Mbam et kim constitue le principal poumon socio-économique pour les populations locales. L'agriculture ou les activités agricoles permettent non seulement de nourrir les riverains, mais en même temps elle constitue le fondement majeur de toute véritable activité de développement social et économique. Bien des cultures vivrières et de rente sont développées dans la zone. Cependant, il devint urgent de proposer une vision pertinente et objective. Dans cette vision ou ce programme, le challenge consiste à capitaliser les ressources disponibles et promouvoir par conséquent le développement socio-économique local.⁹⁷

3. Le cadre de la coopération avec le gouvernement et les problèmes liés au développement agricole

L'Etat du Cameroun et le PNUD sont en étroite collaboration. Cette coopération obéit à une trajectoire dont le but principal consiste de prime abord à assister l'Etat dans sa politique de mise en œuvre et de promotion du développement agricole, socle de tout réel développement socio-économique.⁹⁸

Les potentialités et les ressources succinctement mentionnées ne donnent au fond qu'une vague idée de ce dont dispose la région en la matière. L'Etat camerounais a choisi de mettre sur pied une politique, un cadre de coopération pouvant mettre en avant une saine identification des problèmes agricoles. Le fait que le PNUD ait porté son regard dans ces zones est probablement significatif à plus d'un titre. En effet, dans son agenda d'initiatives à promouvoir et à implémenter, il a fallu pour cet organisme, d'effectuer une autopsie des problèmes liés à la production et au développement agricoles. Aussi, l'on pourrait mieux comprendre pourquoi l'identification des problèmes liés au développement agricole et durable sont en adéquation effective et harmonieuse avec l'agenda global du PNUD en matière agricole. La prise en compte de ce paramètre semble donc avoir ici tout son sens. Dans la mesure où ce

⁹⁷ Entretien avec Bepsi Mathieu, 49 ans, chef de poste agricole, le 2-13 mars à Minkama.

⁹⁸Entretien avec R. Ambomo, 34 ans, agriculteur, à Nkometou, le 10 mars 2021.

n'est qu'à partir d'une meilleure identification de ces goulots que toutes les initiatives socio-économiques prennent tout leur sens. Ces problèmes, comme les données d'enquête le démontreront sans doute, sont d'ordres managériaux- socio-culturels, techniques et économiques. Pour les pouvoirs publics, il est question d'optimiser les ressources et de réfléchir ensemble avec le PNUD, à toute initiative susceptible de booster la production et la rentabilité suivant un schéma durable.⁹⁹

Eu égard à cela, les faits tendront à illustrer que l'assistance et l'expertise du PNUD constituent le socle même de la résolution des problèmes liés à l'activité anthropique et surtout agricole. Le potentiel est indéniable ; cela est une réalité incontestable. Mais toute perspective de valorisation ne saurait faire fi de l'identification objective et rigoureuse des problèmes posés.¹⁰⁰

⁹⁹ Entretien avec N. Ebe Ebe, 45 ans, chef de poste agricole, le 13 mars 2021, à Nkometou.

¹⁰⁰ Entretien avec M. Bepsi, 49 ans, chef de poste, poste agricole, à Minkama, le 12 mars.

CHAPITRE II : LES ACTEURS ET LE PROCESSUS DE DYNAMISATION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SOCIO-ECONOMIQUE PAR LE PNUD DANS LE MBAM ET KIM

Le programme des Nations Unies pour le développement et son action dans le département, les éléments précédents ont probablement fournis des informations intéressantes concernant les généralités et surtout les facteurs d'implantations du PNUD au Cameroun. Cependant, il convient de relever que la présente étude où les actions du PNUD sont observables à plus d'un titre. En même temps, tout indique que le processus de compréhension de l'action de cette organisation ne peut être cerner sans quelques préalables. Par conséquent, il sera question à ce niveau de présenter brièvement les acteurs, les actions du PNUD et enfin les principales inter actions qui les caractérisent dans le secteur agricole.

I- LES ACTEURS ETATIQUES DE LA DYNAMISATION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Il s'agit principalement ici des différentes ou principales institutions et autres services déconcentrés de l'Etat. Autrement dit, il s'agit des acteurs institutionnels publics présents dans la zone d'étude concernée. Nous pouvons citer ici les délégations régionales et départementales du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, du Ministère de l'Environnement des Forêts et de la Faune, du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, de l'IRAD (Institut de Recherche Agronomique pour le Développement).

1. Les Délégations Régionales et Départementales du MINADER

Dans la réalité des faits, l'action générale des délégations régionales et départementales ne peut être mieux comprise que si l'on met en perspective les missions fondamentales du MINADER (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural).

En effet, les stratégies et les actions de développement agricole dans les régions et les départements s'inscrivent dans une vision d'ensemble. Il s'agit ici d'essayer de la présenter dans ses axes fondamentaux. A cet effet, nous présenterons ici, le processus dans son ensemble, ceci afin de mieux comprendre les inter actions entre les différents secteurs agroforestiers.

a. La nouvelle politique agricole (1990-1998)

La nouvelle politique agricole est axée en priorité sur la consolidation des acquis tant sur le plan de l'autosuffisance alimentaire que sur celui des recettes d'exportation et une amélioration significative des performances par le biais d'options nouvelles dont :

- la privatisation progressive des activités de développement de l'agriculture, la responsabilité plus accrue des agriculteurs, la diversification de la production agricole ; la protection de la production nationale.
- la stratégie de mise en œuvre de cette politique reposait sur une meilleure valorisation du potentiel de protection et des possibilités de commercialisation existantes. A cet effet, cinq objectifs prioritaires avaient été retenus.
- la modernisation de l'appareil de production ; la maîtrise de la sécurité alimentaire ; la promotion et la diversification des produits agricoles ; l'équilibre des filières de production¹⁰¹.

De nombreuses mesures réformatrices et diverses actions engagées durant cette période, ont donné des résultats satisfaisants en particulier :

la restructuration réussie de certaines entreprises publiques, qui a permis d'amorcer une reprise des investissements dans certaines filières (banane, coton, caoutchouc et certaines unités de production d'huile de palme) ; les nouvelles de 1992 et 1993 régissant le mouvement coopératif, qui ont permis de redynamiser le secteur associatif agricole à partir de la base ; la promotion d'organisations interprofessionnelles comme AGROCOM et le CICC devenant des partenaires à part entière pour le développement du secteur ; la libéralisation de la commercialisation, et plus récemment la diminution des taxes à l'exportation, qui ont permis une meilleure répartition de la rente vers les producteurs de cacao, de café et coton ; le développement des systèmes de microfinancement décentralisés, qui amorce une nouvelle approche du financement des besoins sociaux et économiques dans les zones rurales ; la mise en œuvre d'une nouvelle démarche de vulgarisation agricole associant la recherche et les autres départements techniques ; la mise en œuvre des réformes de libéralisation du commerce des intrants agricoles en vue d'une meilleure transparence des opérations.¹⁰²

La mise en œuvre de divers projets d'appui à la consolidation des organisations paysannes et l'amélioration de la sécurisation alimentaire, en particulier dans les zones les plus affectées du Nord. Ces interventions, conjuguées à partir de 1994 avec l'amélioration de la compétitivité des produits nationaux liés au réajustement monétaire, ont permis une reprise

¹⁰¹ 50 ans : *L'Economie Camerounaise*, MINEPAT, 2011, p. 41.

¹⁰² *Ibid.*

sensible de la croissance dans certaines filières comme le coton, le cacao, la banane, le caoutchouc, le maïs, les fruits et les légumes. Ces divers facteurs ont contribué à l'amélioration de certains indicateurs économiques nationaux : croissance du PIB sectoriel et national, augmentation de 15 à 30% de la part des produits agricoles bruts dans les exportations, diminution de certaines importations de produits alimentaires. Ces premiers résultats restaient encore insuffisants au regard des attentes de l'économie nationale. Après l'effet de levier provoqué par la dévaluation du franc CFA et la remontée des cours mondiaux de certains produits, on observe depuis les années 2003-2004, une stagnation du volume global des produits agricoles destinés à l'exportation et un tassement de leur part dans la valeur des exportations ; la hausse de l'indice des prix à la consommation des ménages et la forte reprise des importations de certains produits alimentaires depuis 2003, semblent confirmer une insuffisante satisfaction de la demande interne par l'offre local, à cause d'une faible augmentation de certaines productions et l'existence de contraintes fortes liées au fonctionnement des marchés internes qui affectent la compétitivité des produits nationaux.¹⁰³

b. Les nouveaux défis

Les principales contraintes à une meilleure exploitation des potentialités du secteur agricole portaient sur :

- Un cadre institutionnel encore insuffisamment adapté au nouveau contexte de la politique de développement du secteur, le retard dans la redéfinition des missions des services publics, retard dans la promotion des services privés et associatifs capables de relayer plus efficacement les anciennes interventions étatiques, faible capacité opérationnelle des organisations des producteurs ; la faiblesse des investissements privés nationaux et étrangers ; cadre réglementaire peu incitatif, absence de marché financier adapté au secteur, liquidation du CAC ; le retard accumulé dans la restructuration de certaines filières de production essentielles comme l'huile de palme, le riz et le sucre ; la productivité insuffisante des petites exploitations traditionnelles aggravée dans certaines régions par un vieillissement structurel : le vieillissement des structures résulte du non rajeunissement des plantations, de l'exode rural et de la baisse de la fertilité des sols¹⁰⁴.

¹⁰³50 ans : *L'Economie Camerounaise*, MINEPAT, 2011, p. 42.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 43.

2. Stratégie de développement du secteur rural

En 2005, le gouvernement a adopté une stratégie de développement du secteur rural (SDSR) qui définit les objectifs politiques et stratégiques pour le secteur rural au Cameroun. Les objectifs de politique visent à assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire des ménages et de la nation ; contribuer à la croissance économique, notamment à travers l'accroissement des échanges extérieurs et l'emploi ; accroître le revenu des producteurs agricoles, améliorer les conditions de vie des populations rurales et assurer une meilleure utilisation et une gestion durable du capital naturel. Quant aux objectifs stratégiques, il s'agira de développer durablement les productions et l'offre des denrées agricoles ; gérer les ressources naturelles ; promouvoir le développement local et communautaire, développer les mécanismes de financement adaptés ; développer l'emploi et la formation professionnelle agricoles et développer le cadre institutionnel.¹⁰⁵

a. Développement des productions végétales

En ce qui concerne le développement durable des productions, il s'agit globalement de doubler les niveaux de production de l'année 2005 à l'horizon 2015, à travers la modernisation de l'appareil de production. Il s'agit de permettre aux communautés de se doter des équipements socio-économiques de base et de désenclaver les bassins de production. En ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, il est question de maintenir la fertilité des sols et de valoriser le potentiel hydrique pour la production agricole tout en permettant le développement du financement agricole.

Dans le domaine du développement et de la formation et de l'emploi agricole, il s'agit non seulement de rénover et de développer la formation, mais également de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs¹⁰⁶.

b. Développement des productions animales et halieutiques

La politique de développement du secteur de l'élevage et des pêches repose sur : l'augmentation de l'efficacité du secteur de l'élevage traditionnel et du secteur moderne émergent. Cet axe d'intervention vise essentiellement d'une part à augmenter la production de viande, d'œufs et de lait dans le but de satisfaire les besoins des populations et d'autre part à

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 43.

¹⁰⁶ *Ibid.*

accroître les revenus des producteurs. En ce qui concerne la protection sanitaire, l'accent a été mis sur le contrôle des « grandes épizooties » du bétail, les programmes d'assainissement des pâturages infestés des glossines dans l'Adamaoua, et le programme zoo sanitaire spécial destiné aux volailles et aux petits ruminants¹⁰⁷.

c. Industries animales

La politique gouvernementale consiste à doter le Cameroun d'un tissu industriel en matière de productions animales (abattoirs industriels, chaîne de froid, chaîne de transformation des viandes, laiteries, tanneries, etc.) et d'autre part de donner une plus-value supplémentaire aux productions animales. Il s'agit à cet effet de promouvoir une connaissance approfondie des différentes productions (viande, lait, cuirs et peaux) ; d'identifier et développer avec la recherche, toutes les technologies simples de transformation et de conservation des produits animaux en vue de leur vulgarisation auprès des promoteurs éventuels, etc.¹⁰⁸

d. Développement du secteur privé

Dans ce secteur, on note la privatisation des services de santé animale et de la profession vétérinaire, les crédits à l'implantation des professionnels de la fourniture de service aux producteurs et le recouvrement complet des coûts des services rendus en matière de santé animale.¹⁰⁹

3. Forêts et environnement

Afin de placer le secteur forestier camerounais sur une voie de croissance et de développement durable, le Cameroun a entrepris depuis plus d'une dizaine d'années des réformes profondes tant sur le plan institutionnel que règlementaire. Elles se sont traduit notamment par la création en 1992 d'un Ministère en charge de l'Environnement et des Forêts, l'élaboration d'une nouvelle politique forestière en 1993, l'adoption d'un nouveau Code forestier en 1994 et d'un Code de l'Environnement et de la Protection de la Nature suivant le décret du 08 décembre 2004. La loi de 1994 portant le régime des forêts, de la faune et de la pêche et la loi de 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement consacrent un cadre politique et stratégique qui s'articule autour de :

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 44.

¹⁰⁹ *Ibid.*

- La gestion durable des forêts, avec l'établissement d'un domaine forestier permanent et de la création des Unités Forestières d'Aménagement (UFAS) et remplacement des licences forestières ; la contribution à la croissance économique et à la lutte contre la rétrocession d'une partie des recettes fiscales aux collectivités, la création d'emplois et mise en place des forêts communautaires ; la gestion participative à travers la concertation avec la société civile et le secteur privé, la responsabilisation des populations rurales et de dialogue permanent avec la communauté internationale ; la conservation de la biodiversité à travers un réseau national d'aires protégées ; le renforcement du secteur public sur ses fonctions essentielles et de transfert des fonctions productives au secteur privé ; la mise en place d'un cadre réglementaire favorable au développement du secteur privé axé sur des conventions de long terme et l'industrialisation ; la mise en cohérence du système d'aménagement du territoire grâce à un plan de zonage ; l'amélioration de la gouvernance avec l'augmentation de la transparence et le recours systématique à l'information publique¹¹⁰.

a. Réforme forestière

Sur la base des acquis et en renforcement de la première phase de réforme essentiellement institutionnelles et législatives du secteur forestier, une seconde phase de réformes a été lancée avec l'appui des institutions de Brettons Wood, qui ont intégré dans le troisième crédit d'ajustement structurel (CAS III) accordé au Cameroun, une composante dédiée au secteur forestier. Cette composante se fonde sur trois objectifs essentiels de la politique forestière. La gestion durable de la ressource ; la génération de la croissance économique et la contribution à la lutte contre la pauvreté, notamment par la rétrocession aux communes et communautés d'une partie des recettes forestières, par la création d'emplois dans la filière-bois et des forêts communautaires gérées par les communautés elles-mêmes, le développement d'un secteur privé dynamique et efficace¹¹¹.

Ces différentes observations donnent déjà un aperçu global, mais synthétique sur les principaux objectifs visés par les pouvoirs publics en matière de politique et de développement agricoles au Cameroun. Toutefois, il serait tout aussi intéressant de questionner et d'explorer quelques stratégies mises en œuvre par les autorités, notamment l'organisation des séminaires-ateliers sur l'Agriculture et le développement du milieu rural.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 45.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 46.

b. L'organisation des séminaires-ateliers sur l'Agriculture

Au Cameroun, le secteur rural, au sein duquel la quasi-totalité des populations dépendent de l'Agriculture, est le premier secteur de l'économie nationale de par sa contribution au PIB (1/3 du PIB national). En effet, le secteur rural est le premier fournisseur d'emploi (62% de la population) et est classé comme premier pourvoyeur des devises (55% des exportations en volume).

La part du budget des ménages consacrés aux dépenses de consommation alimentaire représente près de 43,3% des revenus des ménages aisés, et 53,3% des revenus des ménages pauvres¹¹².

Paradoxalement, ces chiffres cachent une situation d'appauvrissement chronique qui caractérise fondamentalement le secteur rural camerounais. Plus de 50% des populations camerounaises sont pauvres et 56,5% de ces populations vivent en milieu rural. D'ailleurs, l'indice de développement humain des Nations Unies place le Cameroun au rang 134^{ème} (sur 174) pays au monde qui connaissent une extension considérable de la pauvreté. Et par conséquent la lutte contre la pauvreté constitue le défi du millénaire pour les nations du Monde entier, et les objectifs de développement de millénaire (ODM), adoptés au dernier sommet du Millénaire visaient à réduire de moitié, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté d'ici à 2015¹¹³.

Des approches de solutions à ce phénomène présentent des stratégies diverses qu'il convient aujourd'hui de maîtriser, d'harmoniser et de coordonner, pour dégager et bénéficier substantiellement des synergies qu'elles génèrent¹¹⁴.

En Afrique

Les chefs d'Etats ont retenu l'amélioration des performances agricoles comme condition préalable du développement économique du continent ;

- La maîtrise de la sécurité alimentaire en est l'objectif principal ;
- Le NEPAD est désormais le cadre stratégique de référence pour les interventions en matière de Développement en Afrique ;

Des programmes spécifiques ont été élaborés et adoptés à cet effet :

- programme détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) ;
- programme Régionaux de sécurité Alimentaire (PRSA) ;

¹¹² MINADER – PNUD, *Actes du Séminaire atelier sur la capitalisation et les échanges d'expériences d'appui aux initiatives locales de développement*, Yaoundé, 14-15 janvier 2004, p.11.

¹¹³ *Ibid.*, pp. 11-12.

¹¹⁴ *Ibid.*

- programme Spécial pour la sécurité Alimentaire (PSSA) .

C'est cette dimension qui justifie qu'au niveau national, les Stratégies du Développement du Secteur Rural (SDSR) dont le sous-secteur agricole sur lequel le gouvernement, par le biais du Ministère de l'Agriculture, fonde sa réussite sur l'engagement des producteurs agricoles, des opérateurs privés et de la société civile dans un processus de croissance forte, équitable et durable ;

Les organismes internationaux comme la FAO ; la BAD ; le PNUD ; nombre d'ONG ; les organisations paysannes, etc...) sont engagés à fournir leur appui au gouvernement pour qu'il puisse atteindre les objectifs fixés dans le DSDSR.

Le PNUD apporte une assistance substantielle au gouvernement du Cameroun à cet effet. Entre 1997 et 2003, le PNUD a financé des projets en faveur des communautés locales. Ces micros projets pilotes ont permis d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires à travers des activités génératrices de revenus. Près de 86 micro-projets de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement ont été réalisés depuis 1990. Ceci représente un volume d'activités ayant un impact sur la vie des bénéficiaires, et même sur l'ensemble du secteur rural. Ces interventions dont le montant s'élève à plus de 1,5 millions USD, devraient se poursuivre au cours du cycle de coopération PNUD 2003-2007, par la capitalisation des bonnes pratiques à l'échelle nationale, notamment sur leur diffusion au niveau des acteurs cibles¹¹⁵.

A l'instar du PNUD, beaucoup d'autres organismes tant nationaux qu'internationaux, chacun en ce qui le concerne, ont même des initiatives semblables à travers le territoire national. Toutefois, force est de constater qu'elles se sont déroulées, pour la plupart, en marge des institutions nationales en charge du secteur rural parmi lesquelles le Ministère de l'Agriculture, ce d'autant plus que la complexité et les disparates observées à l'abordage des conditions y relatives exigent des approches transversales qui vont au-delà des conditions institutionnelles habituelles¹¹⁶.

Ainsi, une approche pragmatique qui permette l'échange des expériences observées ici et là, sur une plateforme de discussions et de débats s'est avérée nécessaire pour faciliter la capitalisation des expériences des différents intervenus. Ce cadre d'échanges mis en place à l'occasion du séminaire atelier conjointement et le Ministère de l'Agriculture et qui s'est tenu au Monastère des Bénédictions les 14 et 15 janvier 2004, a permis aux différents interlocuteurs du Développement de présenter leurs expériences sur la base de l'analyse des acquis, d'en

¹¹⁵MINADER – PNUD, *Actes du Séminaire atelier...*, p.13.

¹¹⁶ *Ibid.*

dégager des synergies nécessaires, et de prescrire des nouvelles orientations pour une capitalisation des bonnes pratiques à l'échelle nationale, voire sous-régionale¹¹⁷.

II- OBJECTIFS DU SEMINAIRE-ATELIER

Le séminaire atelier sur la capitalisation et les échanges d'expériences d'appui aux initiatives locales de développement a regroupé les institutions impliquées dans l'appui aux populations à la base, issues des organisations aussi bien nationales qu'internationales. Ce séminaire atelier avait pour objectifs de :

- mener une réflexion enrichissante sur la problématique de l'appui aux initiatives locales de Développement, en faisant référence à l'analyse de l'environnement institutionnel
- partager et capitaliser les expériences de différents acteurs à travers l'identification des forces (bonnes pratiques) et faiblesses de chacun des programmes ;
- recenser et évaluer les opportunités d'intervention et identifier les axes de partenariats possibles, à considérer dans le cadre d'une stratégie de réplication des bonnes pratiques ;
- débattre de l'opportunité de la mise en place d'une structure nationale de concertation, de coordination et de financement pour une meilleure régulation des activités et des expériences du secteur rural à l'avenir¹¹⁸.

1. Structure et méthodologie

Le séminaire dont le programme est en annexe, s'est articulé autour des communications sur les aspects touchant les politiques et stratégies efficaces d'appui aux micro initiatives à la base, notamment le cadre institutionnel, le financement des micro-initiatives et les considérations transversales telles que genre et développement local. Ces communications ont été suivies par des études de cas mettant en relief les expériences des uns et des autres en matière d'appui aux micros initiatives locales de développement. Ainsi une douzaine de structures d'envergure nationale et internationales ont eu l'opportunité de partager leurs expériences des uns et des autres en matière d'appui aux micros initiatives locales de développement¹¹⁹.

Ainsi, une douzaine de structures d'envergure nationale et internationale ont eu l'opportunité de pratiques et des études de cas, les réflexions se sont poursuivies autour de trois ateliers thématiques dont les résultats ont constitué l'essentiel des résolutions du séminaire. Au cours du séminaire, l'accent a été mis sur la méthode participative, tant au niveau des

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ MINADER – PNUD, *Actes du Séminaire atelier...*, p.4

¹¹⁹ *Ibid.*, pp.13-14.

présentations thématiques, des études de cas, que dans les ateliers. Ainsi, dans leur structuration, les présentations thématiques se sont appuyées sur les points clés suivants :

- la prise en compte des thèmes dans les politiques et stratégies des intervenants dans le processus de développement à la base ;
- l'efficacité des politiques du gouvernement et des bailleurs ;
- les leçons tirées des expériences passées ;
- les approches novatrices par rapport aux différents thèmes ;
- les principales lacunes à combler dans le domaine de l'appui aux initiatives locales de développement ;
- les changements à apporter au niveau des différents acteurs pour améliorer l'efficacité des appuis

Pour ce qui est des études de cas, les présentations des différents intervenants ont mis en relief les points suivants :

- contexte
- justification du programme et objectifs
- approche et résultats obtenus
- forces et faiblesses des actions d'appui et facteurs clefs de succès en compte dans les stratégies et les politiques ;
- réplification et diffusion des bonnes pratiques
- perspectives et opportunités en terme de partenariat, de mobilisation des ressources...

Pour les travaux en atelier, l'approche a consisté à mobiliser l'ensemble des informations issues des travaux en séances plénières et des études de cas en rapport avec le thème de l'atelier, nourris des expériences des participants, pour proposer les solutions pertinentes et novatrices capables de contribuer de manière significative à l'amélioration de la performance des interventions à la base¹²⁰.

2. Les politiques d'appui aux micro-initiatives à la base

Les micros initiatives locales représentent une stratégie de développement ancrée dans les mœurs des populations rurales. Elles émanent d'une dynamique populaire qui s'est renforcée au fil des temps suite à l'échec des approches grands projets de l'époque postcoloniale d'une part, et de la politique de libéralisation et de désengagement de l'Etat d'autre part¹²¹.

¹²⁰ MINADER, PNUD, *Actes du séminaire atelier...*, p.13.

¹²¹ *Ibid.*

De par l'approche et l'esprit, elles suscitent et mobilisent les communautés à la base autour d'un processus de développement qui se veut d'abord endogène puisque prenant en compte les aspirations et préoccupations réelles des acteurs que sont les communautés locales. Ainsi présenté, l'enjeu des micros initiatives locales de développement se situe par rapport à la pérennité des actions de développement, la satisfaction des besoins alimentaires des populations, l'amélioration des revenus et du cadre de vie, l'adhésion populaire dans le contexte de développement communautaire, et une gestion durable des ressources naturelles¹²².

Tout ceci ne va pas sans soulever un certain nombre de contraintes, les plus significatives étant d'ordre environnemental, administratif, technique, institutionnel, économique et socioculturel. Il ressort clairement de cette présentation que l'intégration et la gestion de toutes ces contradictions caractérisent la complexité de cette approche/stratégie de développement, laquelle ne peut valablement être réalisée que lorsqu'elle s'inscrit dans un cadre institutionnel légal, réglementaire et incitatif qui favorise (ou encourage) les synergies pour répondre de manière significative aux multiples préoccupations de développement des populations rurales¹²³.

3. La place de la micro-finance dans la stratégie de réduction de la pauvreté

Selon Yon Tjega, un des coordonnateurs nationaux dudit processus, le secteur de la micro-finance a suivi un circuit évolutif caractérisé par un contexte socio-économique en constante mutation, imposant du coup la nécessité de s'y adapter à travers le développement des stratégies innovantes pour répondre à ces changements et aux exigences souvent complexes qui caractérisent les services (facteurs risques et coût élevé de sa bancarisation). Considérée à juste titre comme un instrument essentiel de développement et de lutte contre la pauvreté, surtout pour ce qui concerne les inégalités dites structurelles (inégalités des potentialités d'accès aux ressources de droit et de pouvoirs), elle permet aux exclus du secteur bancaire classique de sécuriser leur épargne et de financer leurs activités à travers des crédits.¹²⁴

Ceci s'illustre par l'importance que ce secteur représente aujourd'hui dans le schéma financier national et l'intérêt qu'il suscite non seulement auprès de sa clientèle à majorité pauvre, mais aussi auprès des autres acteurs (Etat, bailleurs de fonds, partenaires bilatéraux, etc.). Cependant, il importe de relever que la micro-finance ne peut à elle seule adresser dans

¹²²Propos tenus par J. Elang, consultant, lors du séminaire atelier du 14-15 janvier 2004, p. 12.

¹²³*Ibid.*, p.13.

¹²⁴YonTjega, lors du séminaire Atelier du 14-15 janvier 2004, cité dans Actes du Séminaire atelier sur la capitalisation et les échanges..., p. 13.

sa totalité. Les multiples contraintes de développement qui affectent les populations rurales car elle-même sujette à d'énormes difficultés aussi bien institutionnelles, structurelles qu'opérationnelles qu'il importe d'adresser pour permettre à cet important secteur de contribuer pleinement à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.¹²⁵

4. Cadre institutionnel et développement rural

Au vu de Jean Michel Ngoune Edimo et François Honoré Nkouonga, la contribution du secteur rural dans l'économie nationale est importante (environ 30% du Produit Intérieur Brut National). Malgré sa relative régression depuis les années 1980, il reste tout de même le premier pourvoyeur en devises (55%) et en emploi (60%), et représente un maillon clé dans la stratégie de l'Etat en matière de réduction de la pauvreté.¹²⁶ Bien que dans le cadre stratégique du développement du secteur rural, la restructuration du cadre institutionnel se donne pour priorité la promotion et le développement d'institutions privées, associatives ou individuelles qui garantissent un meilleur fonctionnement du marché, les dynamiques rurales continuent d'évoluer dans un cadre où interviennent des acteurs multiples et dont la configuration et la coordination ne sont pas clairement définies.¹²⁷ Il ressort de ce constat que pour un développement rural conséquent, un cadre institutionnel globalisant dans lequel toute intervention devrait être coordonnée est de première importance.¹²⁸

5. Genre et micro initiatives de développement

La problématique de genre dans le processus de développement relève essentiellement des inégalités des droits, des devoirs, responsabilités, statuts, fonctions et attentes aussi bien de la femme que de l'homme. Ces inégalités au fil du temps ont affecté les femmes de manière particulière, entravant ainsi leurs aptitudes à l'accès à leurs besoins stratégiques et pratiques, accentuant leur niveau de pauvreté.¹²⁹

Il ressort de cette analyse que pour une bonne prise en compte des femmes dans le processus de développement local garant de la réussite des initiatives, il est nécessaire que les femmes soient fortement impliquées et intégrées dans toutes les phases du processus, depuis l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions, jusqu'à la phase suivi

¹²⁵ YonTjega, lors du séminaire Atelier du 14-15 janvier 2004, cité dans Actes du Séminaire atelier sur la capitalisation et les échanges..., p. 13.

¹²⁶ Propos tenus par J. M. Ngoune Edimo (chargé d'Etudes Assistant à la Division des Etudes et Projets au Ministère de l'Agriculture) et F. H. Nkouongne (Conseiller Technique sur la capitalisation ..., p. 14.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Propos de J. Kem, Coordonnatrice du Fonds Genre et Développement, Coopération Canadienne, cité dans Actes du séminaire atelier sur la capitalisation..., p. 14.

évaluation¹³⁰. C'est dans cette perspective que le projet "Fonds Genre et Développement" au Cameroun participe de la politique du gouvernement canadien à travers l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) de promouvoir la participation de la femme au processus de développement. Cette politique s'articule autour d'un certain nombre de principes cardinaux qui sous-tendent tous les appuis que l'Agence apporte dans son programme de développement. Le projet Genre et Développement à travers les 25 micro-projets dans 5 provinces du pays depuis 2002, adresse les préoccupations économiques, de droits et de leadership de la femme à travers des programmes de renforcement des capacités, de sensibilisation, de plaidoyer, d'appui institutionnel et de création de réseaux d'échanges.¹³¹

6. Initiative Pays Pauvre Très Endetté et micro initiatives à la base

L'initiative Pays Pauvre Très Endetté, soutenue par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, a été conçue pour apporter une solution globale aux problèmes d'endettement des pays pauvres de manière à ramener la dette à un niveau soutenable qui évite que son poids et les charges de services excessives ne compromettent les efforts d'ajustement et de réformes.¹³²

La mise en place du cadre opérationnel de cette initiative s'est accompagné de la validation du Document de stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DRSP), qui dans son contenu décrit les grandes lignes de la politique de l'Etat en matière de lutte contre la pauvreté et permet d'orienter l'affectation des ressources PPTE vers les initiatives prioritaires de développement de l'Etat.¹³³

En tant que stratégie de lutte contre la pauvreté, les micro initiatives locales de développement sont fortement éligibles à ces ressources, de par la nature des acteurs et par les types d'activités menées. Cependant, fort est de constater que ces initiatives jusqu'à présent n'ont pas bénéficié de cette opportunité (moins de 1% éligible) à cause de la qualité médiocre des dossiers de demande d'appui et de la redondance des projets soumis pour financement.¹³⁴

Bien que l'approche relais adoptée par l'initiative PPTE permet aux micro-projets d'avoir un accès indirect aux fonds lorsqu'ils s'inscrivent dans des filières spécifiques regroupées au sein de programmes de grande envergure, il reste que certaines contraintes aussi

¹³⁰Propos de J. Kem, Coordonnatrice du Fonds Genre et Développement, Coopération Canadienne, cité dans *Actes du séminaire atelier sur la capitalisation.....*, p.15.

¹³¹*Ibid.*, p. 15.

¹³² *Ibid.*

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ *Ibid.*

bien techniques qu'institutionnelles au niveau des acteurs à la base devraient être adressées pour leur permettre de tirer suffisamment profit de ces fonds.¹³⁵

Il convient de noter que de nombreuses initiatives de lutte contre la pauvreté en milieu rural ont été appuyées par des organisations internationales, notamment les Organisations Non Gouvernementales et le Programme des Nations Unies pour le Développement. Dans cette perspective, deux soucis majeurs sont pris en compte :

- répondre aux aspirations et préoccupations de développement des populations
- contribuer à la réalisation des politiques et stratégies de l'Etat telles que définies dans les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et le Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural.¹³⁶

Une grande diversité d'interventions couvre l'ensemble des besoins pressants du secteur rural, en priorité celles qui permettent de satisfaire les besoins de survie des populations tout en mettant en place, les structures et infrastructures rurales d'appui à la production et à l'amélioration du cadre de vie. L'accent est mis sur quatre grands domaines :

- développement, promotion, conservation et transformation des productions sylvo-agropastorales et piscicoles ;
- promotion des activités génératrices de revenus dans tous les domaines de la vie économique ;
- mise en place des structures et infrastructures socio-économiques communautaires
- renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles, techniques dans des domaines divers.¹³⁷

Bien que variées dans leur application, les approches s'articulent autour de la prise en compte des populations comme acteurs centraux du processus de développement, et partant de leur responsabilisation dans l'identification, la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des initiatives.¹³⁸

Quel que soit les niveaux d'intervention, les éléments clés des approches englobent un certain nombre de considérations majeures qui sont :

- le renforcement des capacités (techniques, institutionnelles, organisationnelles, etc.)
 - Un appui matériel et financier pour la réalisation des initiatives en complément des ressources propres des populations

¹³⁵Propos de J. Kem, Coordonnatrice du Fonds Genre et Développement, Coopération Canadienne, cité dans *Actes du séminaire atelier sur la capitalisation.....*, p.15.

¹³⁶Programme des Nations Unies pour le Développement, Appui aux communautés locales pour la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement (1998-2003), 2004, p.8.

¹³⁷*Ibid.*

¹³⁸*Ibid*, p.7.

- Un souci de développement de partenariats au niveau local (autorités administratives et traditionnelles, acteurs de développement locaux, etc.)
- La prise en compte des connaissances et capacités endogènes
- Une forte intégration de composantes transversales tels que le genre, la gouvernance locale et l'environnement¹³⁹.

Par ailleurs, et au-delà de ces différentes remarques, il serait important de rappeler que la compréhension de l'action du Programme des Nations Unies pour le Développement ne peut être possible que si l'on prend en compte celle des pouvoirs publics. Car, faut-il le souligner, aucune initiative de développement et de lutte contre la pauvreté en milieu rural ne peut prendre corps que si elle s'inscrit dans la vision globale des autorités publiques camerounaises. Autrement dit, au-delà des considérations régaliennes, il faut dire que l'action du Programme des Nations Unies pour le Développement dans notre zone d'étude en particulier ne peut faire fi de la ligne fondamentale telle que fixée par l'Etat camerounais- par l'entremise de ses organisations connexes.

a. Présentation du cadre général de l'action du Programme des Nations Unies pour le Développement au Cameroun et dans le département du Mbam et –Kim (Centre-Cameroun)

Selon Madame Patricia de Mowbray : « des dizaines d'années d'expériences dans le domaine du développement en Afrique et dans d'autres régions pauvres de la planète ont permis de légitimer l'importance croissante d'apporter une attention plurielle aux nouveaux défis concernant le développement à la base »¹⁴⁰.

Le Sommet de la Terre qui a eu lieu à Johannesburg en septembre 2002, a pris toute la mesure des difficultés rencontrées dans la réalisation du développement durable, notant que non seulement les progrès réalisés restent très insuffisants, mais que les problèmes relatifs à la pauvreté humaine et à la dégradation de l'environnement demeurent entières. Fort de ce constat, les approches actuelles des institutions et organisations tant au niveau local qu'au niveau international participent à l'impulsion de nouvelles stratégies de développement orientées non pas vers la rhétorique mais vers des actions concrètes et ciblées¹⁴¹.

En adoptant la Déclaration du Millénaire en septembre 2000 au Sommet des Nations Unies à New-York, les leaders du monde tenaient aussi à marquer leurs engagements à agir de manière concrète pour l'éradication des principaux fléaux qui entravent le développement de la

¹³⁹Programme des Nations Unies pour le Développement, Appui aux communautés locales pour la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement (1998-2003), 2004.

¹⁴⁰ Mowbray, *Document d'Appui aux communautés locales ...*, p.5.

¹⁴¹ *Ibid.*

planète, et plus particulièrement celui des couches de la population les plus défavorisées que sont les pauvres¹⁴². En effet, les problèmes auxquels font face les pauvres sont multiples et complexes, nécessitant une approche holistique et concentrée, et mettant en synergie tous les acteurs. La forte participation des populations à toutes les étapes du processus du développement par les acteurs et partant, de la durabilité des actions¹⁴³.

Depuis, le Programme des Nations Unies pour le Développement œuvre à la réalisation des objectifs de développement durable à travers des appuis au niveau des politiques et stratégies du gouvernement. C'est pourquoi le projet d'accompagnement des micro initiatives des populations à la base pour la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement est une expression de cet appui dont l'objectif à terme est d'expérimenter des modèles de développement dans la perspective de la réplication des bonnes pratiques à des échelles plus grandes¹⁴⁴.

b. Approche globale et mécanisme de déploiement du Programme des Nations Unies au Cameroun en matière de développement agricole et rural

Depuis 1993, deux importants microprogrammes, notamment celui d'Afrique 2000 ont été initiés par le Bureau Local du Programme des Nations Unies pour le Développement pour répondre aux besoins des communautés locales et les Organisations Non Gouvernementales. Ainsi, entre 1994 et 2000, plus de 88 projets ont été mis en place sur l'ensemble du territoire national touchant plus de 220.000 bénéficiaires dans les domaines d'intervention aussi variés que l'agroforesterie, l'agriculture intégrée écologiquement durable, l'agrosylviculture, l'aviculture, la conservation des sols, la gestion des bassins de captage, la transformation des produits agricoles et la pisciculture intégrée¹⁴⁵.

Il est important de rappeler que le Programme des Nations Unies pour le Développement intervient actuellement dans trois zones agro-écologiques et couvre six provinces sur dix que compte le pays à travers l'appui aux micro initiatives locales de développement financées par l'Union Européenne à travers le réseau Afrique 2000. Il apporte son appui par une approche participative, à la sensibilisation et au renforcement des capacités des communautés locales de l'identification et la mise en œuvre des solutions propres aux problèmes de pauvreté et de développement qu'elles rencontrent¹⁴⁶.

¹⁴²Mowbray, *Document d'Appui aux communautés locales ...*, p.5.

¹⁴³*Ibid.*

¹⁴⁴*Ibid.*

¹⁴⁵ PNUD-Cameroun, *Appui aux communautés locales pour la lutte...*, p.7.

¹⁴⁶*Ibid.*

c. Le projet “support to Microschemes” et ses fondements majeurs

Pour renforcer les interventions à la base, le projet “Support to Microschemes” administré par le PNUD s’est appuyé sur les cadres techniques volontaires des Nations Unies spécialistes dans divers domaines, notamment l’agronomie, l’environnement, la zootechnie, le développement rural et la foresterie. Ce personnel a été chargé de la supervision des micro-projets et du renforcement de la capacité technique, institutionnelle et organisationnelle des populations bénéficiaires¹⁴⁷.

Initialement orientée vers des appuis individuels au sein des populations, les actions récentes se sont orientées vers une approche plutôt communautaire bâtie sur des Groupes d’Initiatives Communautaire (GICS), permettant ainsi d’augmenter la taille des populations bénéficiaires. L’objectif du Programme des Nations Unies pour le Développement est de mettre en place des projets pilotes dans le domaine spécifique du développement agro-sylvo-pastoral et de protection de l’environnement, et générer des bonnes pratiques qui puissent servir de modèle aux communautés locales d’une part, et d’autre part, contribuer à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement rural¹⁴⁸.

La structure fonctionnelle du programme en question s’articule sur des paliers institutionnel et technique.

- **Au niveau institutionnel**

On doit mentionner à ce niveau, un comité central de sélection des micro-projets composé de représentants des institutions gouvernementales intervenant dans le secteur rural, des représentants d’Organisations Non Gouvernementales impliquées dans le secteur rural et des représentants d’organisations paysannes. Ces micro-projets issus des communautés locales intègrent autant que possible les préoccupations liées à l’allègement de la pauvreté et la protection de l’environnement¹⁴⁹.

- **Au niveau technique**

Ici, il faut relever la création d’une équipe de gestion du programme composée d’un coordonnateur et de cadres techniques volontaires des Nations Unies spécialistes, chargée de l’appui à la mise en œuvre et le suivi des micro-projets de l’encadrement technique des bénéficiaires¹⁵⁰.

¹⁴⁷PNUD-Cameroun, *Appui aux communautés locales pour la lutte...*, p. 8.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ PNUD-Cameroun, *Appui aux communautés locales pour la lutte*, p. 9.

¹⁵⁰ Ibid.

d. Stratégies globales de mise en œuvre

La stratégie d'intervention a été construite sur six grands axes à savoir :

- le renforcement organisationnel, institutionnel et technique des communautés bénéficiaires ;
- le développement d'un partenariat multi-institutionnel et multi-sectoriel au niveau local y compris les institutions de micro-finance locales ;
- la valorisation des compétences, ressources et technologies endogènes ;
- un appui matériel et financier pour le développement des facteurs de production ;
- une intégration des préoccupations transversales (genre et bonne gouvernance) ;
- l'intégration dans le projet d'une composante fédératrice qui permet de maintenir la cohésion du groupe ou de la communauté et d'orienter leurs efforts vers des objectifs communs¹⁵¹.

- Stratégies sectorielles de mise en œuvre

Ces axes stratégiques ont été abordés à travers le développement de modèles de systèmes de production intégrés qui prennent en compte non seulement la problématique de développement des diverses zones agro-écologiques du pays, mais aussi des considérations transversales telles que le genre, la bonne gouvernance et un système durable de gestion des ressources financières basé sur le mécanisme de crédit rotatif. Ces modèles intègrent les préoccupations des sous-secteurs clés du secteur rural que sont l'agriculture, l'élevage, l'environnement et les forêts.¹⁵²

Le cas du secteur agricole

L'on relève ici la mise en place des systèmes de production intégrés agriculture-élevage-pisciculture avec une dimension protection de l'environnement dans les différentes zones agro-écologiques du pays ; ces modèles ont été développés en zones côtières, forestières et soudano-guinéennes. Ces modèles contribuent à la sédentarisation de l'agriculture en zone côtière et forestière et à la stabilisation des sols et l'amélioration de leur fertilité en zones d'altitude ; le développement de filières agricoles rentables¹⁵³.

- Le secteur de l'élevage et de la pêche

Evidemment, le secteur de l'élevage et de la pêche n'est pas en reste. On peut mentionner ici la promotion des filières socio-économiques porteuses. Cette promotion a permis également de résoudre les contraintes liées à l'approvisionnement des intrants de l'élevage par la mise en place dans certains projets d'unités autonomes de production d'aliments

¹⁵¹ PNUD-Cameroun, *Appui aux communautés locales pour la lutte*, p. 10.

¹⁵² PNUD-Cameroun, *Appui aux communautés locales*, p. 21.

¹⁵³ *Ibid.*

de bétail (notamment les provenderies) afin de minimiser les coûts de production et maximiser le revenu des éleveurs¹⁵⁴.

Il en est de même pour la gestion harmonieuse des conflits agro-pastoraux et la gestion durable des ressources naturelles à travers une exploitation durable et mieux structurée des ressources naturelles. A cela, il convient de mentionner le développement des modèles d'exploitation des zones engorgées à travers la pisciculture intégrée à l'élevage et l'agriculture¹⁵⁵.

- **La promotion du facteur genre**

Les femmes, du secteur rural en l'occurrence ont été inscrits dans l'agenda visionnaire des actions du Programme des Nations Unies pour le Développement au Cameroun en général et dans le département du Mbam et Kim en particulier. Il est avant tout question à ce niveau d'en restituer les objets dans l'ensemble. En effet, les femmes ont bénéficié de l'appui de cet organisme dans la mesure où certains projets sont exclusivement composés de femmes, tandis que dans d'autres, la représentativité féminine est importante (souvent au-delà de 50%). Ces objectifs de promotion du genre visent entre autres :

- leur accès équitable aux programmes de renforcement des capacités, au crédit et autres ressources. Dans tous les projets, les femmes sont appelées à devenir propriétaires au même titre que les hommes¹⁵⁶.
- leur implication dans les processus de prise de décisions doit être effective et concrète. Certains projets, faut-il le souligner, mixtes homme-femme sont appelés à être gérés par les femmes¹⁵⁷.
- l'amélioration de leur pouvoir d'achat ;
- l'allègement de leur travail grâce à la mise en place des champs (ou des espaces) écologiques qui réduisent la culture itinérante sur brûlis et améliore la fertilité des sols, l'utilisation des foyers améliorés, la transformation mécanisée des produits agricoles.

L'action du Programme des Nations-Unies pour le développement dans le secteur rural du département du Mbam et Kim. L'action de cet organisme dans le département du Mbam et Kim correspond aux objectifs présentés plus haut. Dans le cas d'espèce, il est question à ce niveau de présenter et d'analyser les principales actions impulsées par le Programme des Nations-Unies pour le développement au sein du cadre d'étude qui nous intéresse. Ces

¹⁵⁴ Actes du Séminaire atelier sur la capitalisation..., p. 11.

¹⁵⁵ *Ibid.*, pp. 10-11.

¹⁵⁶ PNUD-Cameroun, Appui aux communautés locales pour la lutte..., p. 21.

¹⁵⁷ *Ibid.*

différentes actions se déclinent notamment à travers le financement des microprojets agricoles, les soutiens matériels aux cultivateurs, et aux Groupes d'Initiatives Communautaires (GIC) à la formation des formateurs agricoles, à la réorganisation des femmes et l'octroi des crédits agricoles rotatifs.¹⁵⁸

III- LES FONDEMENTS OPERATOIRES DES PROGRAMMES DU PNUD EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Le PNUD est présent à travers la mise sur pied d'un vaste programme de financement de mini projets agricoles et agro écologiques rentables. Toutefois, dans une zone où la cacao culture reste encore relativement développée notamment dans les zones forestières Sud de ce département, les technocrates de cet organisme ont compris l'urgence de promouvoir le développement des cultures vivrières et l'élevage.¹⁵⁹

L'option visée selon les experts du PNUD, consiste à proposer aux paysans et aux villageois un mode d'investissement visant soit à créer, soit à développer le capital et les potentialités endogènes. Tout ceci en vue de lutter contre la pauvreté et l'exode rural. Aussi, les financements octroyés ne s'effectuent pas au hasard ; ainsi, les experts qui s'occupent de la question tiennent en compte un certain nombre de paramètres. Ces paramètres sont d'ordre anthropologique, sociologique, environnementaux et socioéconomiques. La fixation des soutiens financiers varie avec les lieux et les types de personnes bénéficiaires.¹⁶⁰

1. Les soutiens matériels aux cultivateurs et aux Groupes d'Initiatives Communautaires

Dans ce domaine, l'action du PNUD demeure visible. En effet, le PNUD apporte un soutien logistique et matériel à de nombreux paysans et cultivateurs et certaines localités de ce département.

Ce soutien matériel et logistique s'est déployé à travers les livraisons du matériel agricole et technique tels que : les brouettes, des houes, des semences sélectionnées, des arrosoirs, des bottes, des intrants agricoles, des pesticides et dans certains cas des appareils de tractions. Il faut dire qu'ici, un strict travail de répartition de ce matériel est d'abord effectué en

¹⁵⁸ Entretien avec J. M. Ngoune Edimo, 53 ans, chargé d'Etudes Assistant à la Division des Etudes et Projets au MINADER, Yaoundé, le 14 mars 2021.

¹⁵⁹ Entretien avec F. H., Kouanga, 57 ans, ancien conseiller Technique n°2 au MINADER, Yaoundé, le 20 novembre 2020.

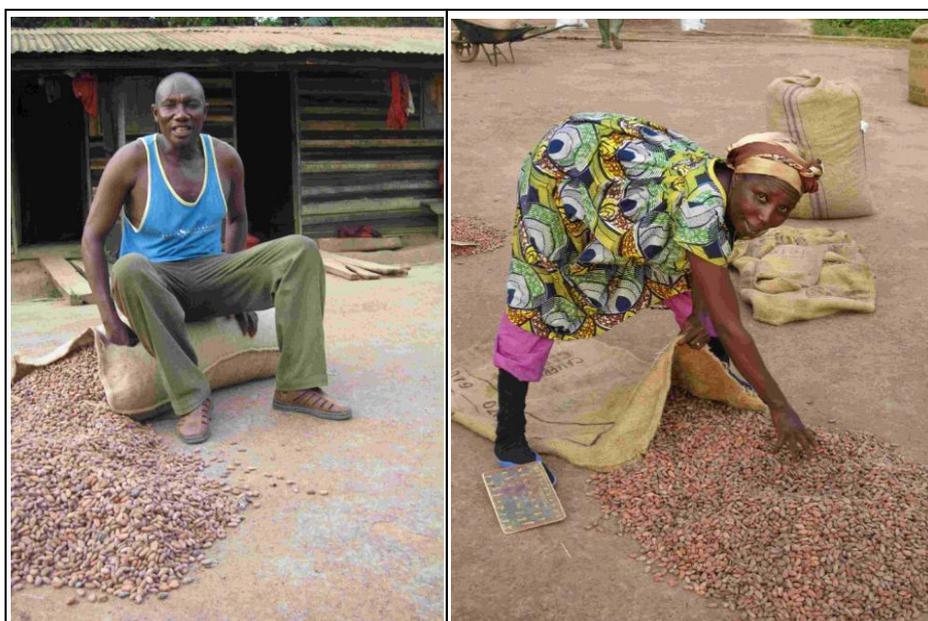
¹⁶⁰ Entretien avec A. Mbamba, 35 ans, ingénieur agronome et stagiaire au PNUD-Cameroun, à Talba (Mbam et Kim), le 17 octobre 2021.

amont c'est-à-dire que les experts et les techniciens du PNUD présents sur le terrain disposent de données précises sur les besoins et les urgences.¹⁶¹

Il va sans dire que ce soutien, qui a nettement évolué avec le temps a été logiquement ressenti par les heureux bénéficiaires. Et comme nous l'a relevé un jeune technicien agricole de Mbangassina :

Le Programme des Nations Unies nous a apporté du matériel agricole. Moi par exemple, j'avais beaucoup de difficultés pour lancer mes projets de champs et de plantation. Or, nous avons ici comme dans des villages voisins de la ville de Ntui, de Talba et même tout près de Yoko, pu bénéficier du matériel pour mieux cultiver. Nous avons, au cours d'une réunion organisée par des chefs de village, reçu des outils, des arrosoirs, des intrants agricoles, des engrais, etc. Le Programme des Nations Unies pour le Développement nous a demandé de nous organiser pour améliorer notre manière de cultiver pour mieux augmenter notre rendement encore faible.¹⁶²

Planches 1: Talba et Ntui la récolte, le séchage et la mise en sac du cacao mobilisent tous les membres de la famille du planteur



Source : enquête de terrain Août 2021 à Talba et Ntui

Cette illustration imagée prise dans notre zone d'étude présente deux cacaoculteurs séchant les fèves. On peut y voir une preuve palpable de la culture agricole, notamment celle du cacao dont le Mbam et Kim constitue l'un des grands bassins de production au Cameroun. Néanmoins, il convient de rappeler que les cultivateurs de cette zone s'adonnent à d'autres types de cultures en l'occurrence vivrière.

Ce témoignage est probablement révélateur et significatif. En fait, on décèle aisément l'une des stratégies de déploiement du Programme des Nations Unies pour le Développement

¹⁶¹ Entretien avec J. Kem, 48 ans, ancienne coordinatrice du Fonds Centre et Développement / Coopération canadienne, à Yaoundé, les 14 et 18 novembre 2021.

¹⁶² Entretien avec R.C. Modo Bella, 39 ans, technicien agricole et cultivateur à Ntui, le 04 août 2021 à Talba.

dans notre cadre d'étude. Les faits parlent certainement d'eux-mêmes. Ce qui est d'autant plus admissible c'est que la fourniture du matériel agricole n'est qu'un aspect singulier qui s'inscrit dans l'agenda fondamental du Programme des Nations Unies pour le Développement au Cameroun et dans ce vaste département.¹⁶³

2. Les financements des micro-projets et des initiatives agricoles locales

A ce niveau, il faut dire que le déploiement du Programme des Nations Unies pour le Développement dans cette zone s'est avéré un fait réel. Pour le comprendre toutefois, il faudrait faire quelques précisions. Premièrement, la mobilisation des fonds ne s'opère pas suivant des modalités classiques. C'est-à-dire que le Programme des Nations Unies pour le Développement ne débloque pas des fonds pour les remettre à mains propres aux paysans. Il dispose et recourt à un ensemble de stratégies et de mécanismes correspondant à son mode intérieur et managérial de fonctionnement.¹⁶⁴

En effet, les micro-initiatives, notamment dans le milieu rural, visent la création de nouveaux équilibres entre les milieux physiques et les sociétés qui les mettent en valeur. Aussi, il est important d'éviter les déviations environnementales en essayant de protéger mieux le milieu par rapport aux Hommes qui y vivent.¹⁶⁵

Faut-il le rappeler, un des objectifs majeurs du PNUD dans les interventions au niveau des communautés rurales est de mettre en œuvre des projets à caractères démonstratifs capables d'inspirer les acteurs de développement à tous les niveaux dans les approches et les stratégies appropriées, pouvant aboutir au développement de modèles reproductibles d'appui aux initiatives locales, tout en contribuant par ailleurs à l'objectif du gouvernement en matière de la pauvreté et de protection de l'environnement, en droite ligne avec le cadre opérationnel de mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural.¹⁶⁶

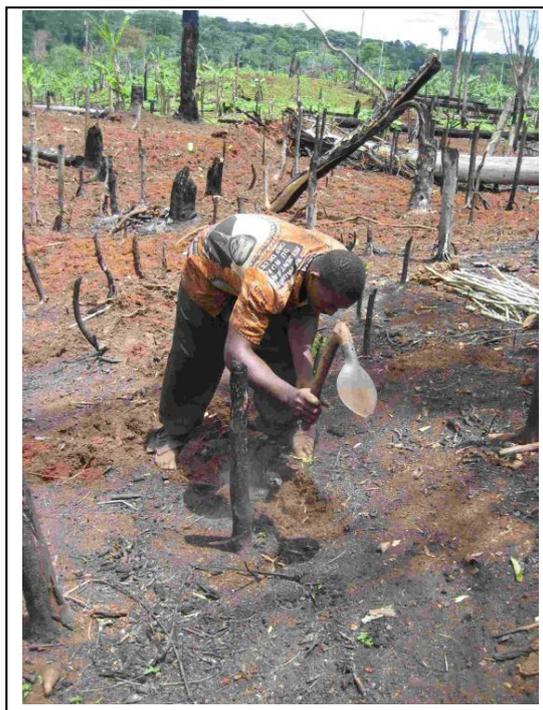
¹⁶³ Entretien avec A. Nyaga, environ 60 ans, ancien Expert de l'initiative Pays Pauvre Très Endetté, en charge du Secteur Développement Rural au MINADER, à Yaoundé le 9 juin et 1^{er} juillet 2021.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ Entretien avec F. Atanga, 55 ans, consultante du Programme FAO-Cameroun, à Yaoundé le 21 février 2021.

¹⁶⁶ PNUD-Cameroun, Appui aux communautés locales pour la lutte contre la pauvreté...p. 20.

Photo 1: Installation de cultures vivrières (arachide, bananier plantain...) après défriche et brûlis de la forêt aux environs de Mbangassina



Source : enquête de terrain février-mars 2021.

On peut voir ici un cultivateur de la zone rurale de Mbangassina, semant de l'arachide. Deux remarques peuvent être faites à ce niveau : le premier concerne la culture sur brûlis et les techniques de culture mises en exergue par les paysans de cette zone. En fait, les cultures vivrières les plus répandues dans le département du Mbam et Kim demeurent étroitement liées aux saisons.

Photo 2: Espace après défriche et brûlis de la forêt aux environs de Mbangassina



Source : enquête de terrain février-mars 2021.

La présente photo révèle une fois de plus la primauté accordée à la technique de culture sur brûlis par les Paysans du Mbam et Kim. Ici également, on peut constater que la culture sur

brûlis très soumise aux saisons constitue une alternative à la technique du défrichage direct. Les espaces à mettre en valeur peuvent varier selon des paramètres divers.

Un autre cultivateur, donne son avis sur l'octroi de ces équipements par les agents du PNUD :

Ils (c'est-à-dire les agents du PNUD) nous ont apporté de l'aide. Ils nous ont remis des outils indispensables pour nos activités des champs. Ces outils nous aideront toujours, car nous en avons besoin pour augmenter notre production. Sans cette aide, il aurait été difficile pour nous d'acquiescer ces outils et autres, à cause du manque de moyens. Nous et moi-même remercions vivement le gouvernement et le PNUD pour les différentes aides.¹⁶⁷

De même, un autre paysan de cette zone relevait :

Nous avons bénéficié du matériel, qui a été distribué à de nombreux paysans depuis quelques années. Les outils et autres intrants que nous avons reçus du Ministère de l'Agriculture sont souvent arrivés à un moment où nous en avons besoin. Aussi, ces outils pourront nous aider à développer nos cultures et nos plantations. Nous sommes contents de cette distribution et nous voulons que ça continue.¹⁶⁸

Fort de ces témoignages, on peut constater que les paysans et les cultivateurs vivant dans ce département ont pu bénéficier des aides matérielles (agricoles). Aussi, il faut relever que tout cela répond, sinon s'inscrit dans une dynamique d'ensemble. Les cultivateurs et les paysans seront ainsi à même, de développer leurs productions et dans certains cas de les améliorer.¹⁶⁹ Néanmoins, l'on devrait reconnaître les soutiens en matériels agricoles ont été effectués en fonction des facteurs précisés plus haut. En plus de cela, tout laisse créditer l'idée que le processus de répartition s'est effectué sous le principe des priorités et des besoins locaux.¹⁷⁰

3. Le soutien aux GIC

Comme dans d'autre région, le Cameroun, notre zone d'étude abrite de nombreux Groupes d'Initiatives Communautaires. Il s'agit, en réalité d'Association d'individus ou de personnes mobilisées et structurées en vue de promouvoir et de développer des activités, notamment dans le secteur agricole.¹⁷¹

¹⁶⁷ Entretien avec L. Bep à Mbassa, 36 ans technicien agricole résidant à Mbangassina, avril 2021.

¹⁶⁸ Entretien avec R. Mvomo Ebogo, 43 ans, cultivateur vivrier et cacaoculteur à Ntui, le 04 octobre 2021.

¹⁶⁹ Entretien avec G. Mbaka, 63 ans, membre d'un Groupe d'Initiative Communautaire, à Yoko, les 12,13 et 16 juin 2021.

¹⁷⁰ Entretien avec M. Nkomwel a Keng, 41 ans environ, ingénieur agronome et contractuel en service à la délégation régionale du MINADER du Mbam et Kim.

¹⁷¹ P. Pedelahore, 'Stratégies d'accumulation des exploitants agricoles : l'exemple des cacaoculteurs du Centre-Cameroun de 1910 à 2010', Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Lyon III, 2014, p. 87.

Photo 3: Revendeuses de banane-plantain aux environs de Ntui



Source : S. Mboutchouang, enquête de terrain à Ntui , Juillet-Août 2021.

La photo ci-dessus présente des revendeuses des environs de Ntui. Celles-ci, généralement cultivatrices, mais également commerçantes dans certains cas, exposent leurs marchandises le long des routes et des pistes. Ceci afin de pouvoir les écouler, luttant ainsi contre la pauvreté ambiante du milieu rural.

Aussi, ce sont des formes de structures paysannes ou villageoises qui regroupent des personnes généralement d'origine locale en vue de promouvoir une activité ou un ensemble d'activités inhérents au secteur agricole pouvant inclure l'élevage et d'autres formes d'actions sociales ayant vocation de développement.¹⁷²

Pour aller plus loin, il convient de prendre en compte l'idée fondamentale selon laquelle, les groupes initiatives communautaires sont régis par des Normes et un cadre juridique spécifique. En effet, ces organisations fonctionnent selon une législation et exercent dans la norme avec le statut d'Association autrement dit.¹⁷³ Le département en question étant très vaste, le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec l'autorisation des pouvoirs publics, s'investit dans le soutien aux Groupes d'Initiatives Communautaire (GIC). Certains de ces GIC ont à leur tête des locaux formés aux techniques agricoles modernes.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement apporte une assistance substantielle à ces organisations avec pour objectif de favoriser le rendement agricole dans la

¹⁷²P. Pedelahore, « Stratégies d'accumulation des exploitants ... », Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Lyon III, 2014, p. 89.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 91.

zone. Dans la réalité des faits, les aides évoquées plus haut sont pour la plupart du temps orientées vers ces mouvements associatifs paysans.¹⁷⁴

Pour le rappeler, l'aide parvient sous forme financière, logistico-matérielle et technique. Pas moins de 12 GIC purent bénéficier de ces types d'aides sur un intervalle allant de 10 à plus de 15 ans.¹⁷⁵

Le PNUD a ainsi débloqué des sommes conséquentes qui furent réparties en différentes zones du département étudié. Evidemment, les sommes en question ne furent pas remises de façon directes ; ainsi, elles sont généralement reconverties en investissements matériel et logistique.¹⁷⁶

Des crédits et des sommes alloués peuvent varier de 8 à 12 millions de francs CFA. Certaines communautés villageoises ont ainsi bénéficié d'aide et d'assistance logistique pour les aider à augmenter leurs rendements. A ce niveau, le nombre de bénéficiaires est déterminé par le niveau d'organisation des Organisations paysannes ou villageoises.

Hormis le PNUD, il convient de rappeler que l'Union Européenne participe également au financement de nombreux Groupes d'Initiatives Communautaires. De même, il a été démontré que la majorité des habitants de la zone ont comme activité essentielle (l'agriculture et l'élevage). Celles-ci constituent d'ailleurs la base de leurs sources de revenus monétaires¹⁷⁷.

3. Le soutien aux femmes rurales

Le soutien aux femmes rurales n'est pas en reste. Ce qu'il faut dire c'est qu'il se déploie dans le cadre général du soutien aux initiatives locales. Dans la zone d'étude concernée, la plupart des femmes sont rattachées à des Groupes d'Initiatives locales. Ce qui ne signifie pas que certains regroupements n'ont pas bénéficié de l'assistance du PNUD.¹⁷⁸

¹⁷⁴ Entretien avec C. Mvogo, 49 ans, Entrepreneur agricole à Ntui, 29-30 août 2021.

¹⁷⁵ Entretien avec Ellouna Mama, mars 2021 à 12h30.

¹⁷⁶ Entretien avec B.Bep Gouffé, 64 ans, ingénieur agronome retraité, à Yoko, 1^{er} et 2 avril 2021.

¹⁷⁷ Appui aux communautés locales pour la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement, p. 10.

¹⁷⁸ Entretien avec P. Abama, 62 ans, cultivatrice et membre d'association féminine rurale, à Ntui, le 19 février 2021.

Photo 4: Revendeuses de banane-plantain des environs de Ntui



Source : enquête de terrain à Ntui , Juillet-Aout 2021

Les données ci-après donnent probablement une idée sur l'enjeu du développement rural du département du Mbam et Kim dans sa première phase ; Budget total du projet 1^{ère} phase 1998-2006, 29.633.916 FCFA contribution du PNUD/UE ; 21.878.516 FCFA, contribution des bénéficiaires 5.507.000 FCFA.

- Autre source de financement : 2.248.400 FCFA
- Nombre de bénéficiaires directs ; 1^{ère} 21 GIC de 243 membres au total
- Nombre de bénéficiaires directes de la 1^{ère} phase de l'assistance, plus de 1800 dépendants des bénéficiaires en plus des communautés villageoises¹⁷⁹.

4. La formation des formateurs agricoles

Le volet formation constitue à n'en point douter une autre paire de manche dans le champ d'action du Programme des Nations Unies pour le Développement. Il faudrait pour cela commencer par proposer une définition au concept de « formation » et « formation professionnelle ». Selon Luc Belanger, André Petit, Lucien Bergeron, la formation est

un ensemble d'activités d'apprentissage planifié visant l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes propres à faciliter l'adaptation des individus et des groupes à leur environnement socioprofessionnel et en même temps, à la réalisation des objectifs d'efficacité de l'organisation.¹⁸⁰

¹⁷⁹Appui aux communautés locales pour la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement, p.11

¹⁸⁰L. Belanger, A. Petit et J.-L. Bergeron, *Gestion des ressources humaines. Une approche globale et intégrée*, Paris, Editions du Midi, 1983, p. 229.

Planches 2: Paysan cultivateur défrichant une cacaoyère aux environs de Talba



Source : enquête de terrain, Juillet-Août 2021.

Ici, il s'agit d'un paysan cultivateur défrichant une cacaoyère aux alentours de Talba. En effet, il faut rappeler que cette zone abrite autant de cultures de rente que de cultures vivrières. Le paysan en question ne dispose que d'une machette pour l'entretien de la cacaoyère qui pourtant nécessite des moyens matériels et financiers conséquents.

La « formation professionnelle » quant à elle renvoie à l'ensemble d'activités visant à assurer l'acquisition des connaissances (ou des savoirs), des qualifications (savoir-faire) et des attitudes (savoir-être) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession avec compétence et efficacité.¹⁸¹ Parler de la formation des formateurs professionnels agricoles requiert quelques précisions fondamentales. En effet, il faudrait relever que l'agriculture au Cameroun est actuellement, sinon fortement caractérisée par la prépondérance des petites exploitations faiblement productives et par le sous-emploi, faisant d'elle un secteur "refuge" pour les individus affectés par l'absence d'opportunité d'emplois dans le secteur secondaire ou tertiaire.¹⁸² Cette situation a pour conséquence de maintenir l'agriculture à son niveau de subsistance, car la lutte pour la survie plutôt que la recherche de marchés lucratifs pour les produits agricoles, est la raison principale qui pousse la population active vers l'agriculture.¹⁸³

D'autre part, on ne saurait oublier de préciser que la formation professionnelle et technique des cultivateurs constitue un défi de haute portée pour le dynamisme et le

¹⁸¹AMINADER, Document de stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013-2020), Août 2013, p. 3.

¹⁸²Rapport national sur le développement humain 2019 : croissance inclusive, inégalités et exclusions, PNUD, 2019, p.3.

¹⁸³*Ibid*, pp.2-3.

développement du secteur rural au Cameroun. Jusqu'ici, peu de paysans disposaient d'une formation adéquate et performante. C'est pourquoi, dans la zone d'étude concernée et compte tenu des formidables potentialités locales, la formation des formateurs s'est avérée une véritable aubaine pour les paysans et l'amélioration quantitative et qualitative de leur rendement.¹⁸⁴ Aussi, le Programme des Nations Unies pour le Développement a initié une kyrielle d'initiatives de formation des formateurs professionnels agricoles au Cameroun et en particulier dans le Mbam et Kim. Ces initiatives visent à doter la région d'une main d'œuvre technico-professionnelle apte à répondre aux défis de développement socio-économique et à l'amélioration des conditions de vie des populations.¹⁸⁵ Dans ce même processus, les formateurs ont formé de nombreux jeunes cultivateurs à l'usage des intrants agricoles, engrais et pesticides. Sur ce, la formation se veut donc holistique ; en ce sens qu'elle tient en compte tous les paramètres indispensables à l'augmentation de la productivité agricole.¹⁸⁶

In fine, il était question, dans le cadre de ce chapitre, d'étudier les principaux acteurs, les outils et les différents mécanismes mis en œuvre par l'Etat camerounais et le Programme des Nations Unies pour le Développement. Il ressort de ces études que l'action du PNUD s'inscrit avant tout dans un agenda global et officiellement en conformité avec la volonté des pouvoirs publics camerounais. Ainsi, l'Etat, par l'entremise du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, intervient à différents niveaux dans le département du Mbam et Kim. Quant au Programme des Nations Unies pour le Développement, il faut relever que son action se déploie notamment à travers l'assistance et la formation, sans oublier la fourniture du matériel agricole et technique. Tout cela vise, en principe, à doter les populations rurales de savoir-faire pour qu'elles boostent leur productivité et leur rendement. Ce qui leur permet de réduire, à coup sûr, le chômage et la pauvreté ambiante.

¹⁸⁴Entretien avec D. Afana Afana, 48 ans, ingénieur agronome et formateur agricole, Ntui, le 11 Août 2021.

¹⁸⁵Entretien avec D. Onambele Mbarga, 57 ans, contractuelle retraitée du (MINADER), Yaoundé, le 29 mai 2021.

¹⁸⁶Entretien avec A. Hamani Garba, 49 ans, ingénieur agronome et cadre à l'Institut Agronomique pour le Développement, à Yaoundé le 11 juin 2021.

CHAPITRE III : LES RETOMBÉES ET LES MANQUEMENTS MAJEURS DE L’ACTION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

Le précédent chapitre, a probablement proposé un ensemble de matériaux d’informations sur l’action globale du PNUD dans le Département du Mbam et Kim. Toutefois, il semble judicieux de questionner dès lors quelles sont les principales incidences de ses actions, notamment en matière de développement socio-économique et parallèlement à la productivité agricole. Aussi, dans ce chapitre, l’on s’efforcera dans un premier temps de présenter ces retombées et par la suite, il s’agira essentiellement de revenir sur les principes normatifs d’évaluation conçus par le PNUD. Le dernier aspect portera sur les manquements des actions de cet organisme dans la zone d’étude concernée.

I- ANALYSES DES RETOMBÉES DES ACTIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

En toute évidence et certitude, l’action du PNUD, a eu des incidences notables et visibles à l’échelle du vécu des populations. En effet, dans la première partie de ce chapitre, nous présenterons tour à tour les retombées sociales, économiques des initiatives et d’autres actions menées par le PNUD dans le département du Mbam et Kim.

1. Présentation des incidences de la productivité agricole

Avant d’entrer dans le vif du sujet, quelques observations méritent d’être faites. En effet, la majorité des personnes pauvres vivent non seulement dans les zones rurales mais dépendent aussi de l’agriculture.¹⁸⁷ Aussi, il existe actuellement et suffisamment d’évidences théoriques et des données probantes qui démontrent, preuves à l’appui, que l’agriculture peut contribuer à la réduction de la pauvreté au-delà d’un effet direct sur les revenus des agriculteurs. à ce titre, la chercheuse Kate Schneider donne une lecture intéressante sur les liens entre l’augmentation de la productivité agricole et la réduction de la pauvreté.¹⁸⁸

En se basant sur des évidences empiriques, elle est de ces auteurs qui suggèrent qu’il existe de multiples voies par lesquelles l’augmentation de la productivité agricole peut réduire la pauvreté, y compris les changements de revenu réel, la création d’emplois, les effets

¹⁸⁷Rapport National sur le développement humain 2019 : croissance inclusive, inégalités et extension, p.151.

¹⁸⁸ *Ibid.*

multiplicateurs ruraux non agricoles et les effets sur les prix des denrées alimentaires. Toutefois, est-il important de rappeler les obstacles à l'adoption des technologies, aux dotations initiales en actifs et aux contraintes liées à l'accès aux marchés peuvent entraver ou compromettre la capacité des plus pauvres à participer aux gains découlant de la croissance de la productivité agricole.¹⁸⁹

Très souvent, dans ce secteur, les exploitations de moyenne et grande importance sont gérées à titre individuel ou en société et emploient exclusivement une main d'œuvre salariée conformément à la législation du travail en vigueur. Cette unité de production est fondée sur des exploitations de grande taille, plus ou moins intégrées à des complexes agro-industriels.¹⁹⁰ Généralement spécialisées dans une seule production, les exploitations de moyenne ou / et ou de grande importance sont gérées par des cadres supérieurs ou producteurs qualifiés qui disposent d'importantes ressources. Ces derniers disposent ainsi des superficies importantes de terres, mais également assez de ressources comme capital.¹⁹¹

Les exploitations de moyenne et ou de grande importance se caractérisent également par l'utilisation des techniques de production recourant largement à la mécanisation et aux intrants, l'¹⁹²utilisation d'une main d'œuvre salariée, et la commercialisation des produits au niveau du marché tant intérieur qu'international. Il serait judicieux de présenter, dans la zone d'étude concernée, les différents types de main d'œuvre en pourcentage des surfaces agricoles. Le tableau ci-après est probablement révélateur à ce titre :

Tableau 1: Importance relative des différents types de main d'oeuvre en % des surfaces agricoles dans les zones rurales du Mbam et Kim

Main d'œuvre familiale ou des proches (liens sociaux)	Pourcentage (%)
Main d'œuvre familiale	25%
Entraide entre voisins ou alliés	3%
Parcelle tournante	1%
Main d'œuvre non familiale (salariée ou métayers)	
À la tâche	38%
Contrat de campagne	14%
“Two party” (métayage)	10%

¹⁸⁹Rapport National sur le développement humain 2019, pp. 151-152

¹⁹⁰ *Ibid.*, p.160

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² *Ibid.*

Salarié au mois	9%
Sous-total	71%
Total général	100%

Source : Philippe Pedelahore, “ Stratégies d’accumulation des exploitants agricoles : l’exemple des cacaoculteurs du Centre-Cameroun de 1910 à 2010” p.198

Une observation minutieuse des données de ce tableau laisse supposer que la main d’œuvre et la propriété foncière constituent les principales ressources des populations et des entrepreneurs agricoles de la région concernée. Aussi, on peut aisément constater que la main d’œuvre familiale fondamentale constitue à elle seule 25% du sous-total du pourcentage de l’ensemble. Toutefois, hormis celle à la tâche qui représente 38%, le reste varie entre 1% et 14%. Tout cela illustre l’importance capitale de la main d’œuvre en générale dans le département en question. Ce qui est tout aussi remarquable, c’est que la main d’œuvre comprenant les salariés est extrêmement infime. En même temps les salariés au mois atteignent les 9%. Ce qui, évidemment demeure modeste. De tels paramètres ont joué un rôle non négligeable dans les perspectives de la productivité agricole que le Programme des Nations Unies pour le Développement a dû prendre en compte. Idem pour les autorités publiques, les institutions telles que l’Institut de la Recherche Agronomique pour le Développement.

Dans la ville de Talba par exemple, petite localité située dans une zone méridionale du Mbam et Kim, on distingue nettement la typologie de planteurs s’exerçant dans ce secteur. Le tableau ci-dessous en dit certainement long sur la question :

Tableau 2: Répartition des planteurs par typologie et en % dans la localité de Talba et d'autres campagnes du Mbam et Kim

Talba et autres localités du Mbam et Kim	Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur	Total
En nombre de planteurs	8	16	13	9	46
En pourcentage de l'échantillon	17%	35%	28%	20%	100%

Source : Philippe Pedelahore, “ Stratégies d’accumulation des exploitants agricoles : l’exemple des cacaoculteurs du Centre-Cameroun de 1910 à 2010” p.196

Le tableau ci-dessus fournit des informations intéressantes concernant notamment les formes typiques de la production agricole. Celles-ci incluent principalement celles familiale,

patronale et capitaliste. Ce que l'on remarque à première vue, c'est le caractère prépondérant, prédominant des formes agricoles de production, à la différence de celles patronale et capitaliste. Tout semble indiquer que des facteurs culturels et sociologiques contribuent à cet état de chose. En même temps, les formes de type capitaliste sont très insignifiantes, ne représentant que 8% en nombre de planteurs. Pour les surfaces cultivées et autres, on constate que les formes de productions familiales constituent alors les 30% alors que celles patronales atteignent 42% et capitalistes 28%. Ces différences sont certainement significatives à plus d'un titre. Car elles révèlent des particularismes et même des disparités entre les types de production agricole. Rappelons, à toute fin utile, que le Programme des Nations Unies pour le Développement y contribue dans une certaine mesure. Seulement, sa contribution concerne essentiellement le secteur vivrier et non les productions agricoles dites de rente. L'action du PNUD demeure par conséquent présente, sinon non négligeable.

2. Incidences sociales et économiques

Le Programme des Nations Unies pour le Développement, comme on l'a relevé plus haut, a incité une batterie de projets ayant vocation de développement au Cameroun et dans le Mbam et Kim. Il convient de préciser qu'officiellement le corpus général de ces initiatives et autres projets ont avant tout une perspective sociale et économique.¹⁹³

Chaque acte produisant des effets, il est important de préciser que les actions impulsées par cette institution ont également eu des conséquences non négligeables, en l'occurrence sur le plan social. En effet, les initiatives du PNUD dans le Mbam et Kim ont favorisé l'augmentation de la production vivrière et la sécurité alimentaire.¹⁹⁴ Pour mieux le comprendre, il faudrait partir du fait que la zone méridionale du Mbam et Kim constitue une sorte de bastion des modes d'exploitation agricole dites de rente. Ces systèmes d'exploitations, souvent hérités de la période coloniale sont observable, en dépit du processus de vieillissement qui affecte les plantations.¹⁹⁵ À cet effet, les projets initiés par le PNUD se sont attelés à augmenter la rentabilité de production et à préserver l'autosuffisance alimentaire des populations rurales. D'ailleurs, la problématique de la sécurité alimentaire répond au défi de l'objectif de développement durable(ODD), d'éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable(ODD2). Cet objectif vise ainsi à

¹⁹³Entretien avec E. R. Nkomwel à Nkeng, 59 ans, fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à la retraite à Ntui le 23 Novembre 2021.

¹⁹⁴ Entretien avec P. Bogo, 67 ans, cultivateur à Talba, le 13 Octobre 2021.

¹⁹⁵ Pedelahore, « Stratégies d'accumulation... », p.171.

éradiquer la faim et la mal nutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous.¹⁹⁶

Faut-il le rappeler, la notion de sécurité alimentaire elle-même s'applique à plusieurs niveaux : individuel, familial, national, régional et mondial. Et selon la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation, la sécurité alimentaire ambitionne à assurer à tous les êtres humains, à tout moment un accès physique et économique à une nourriture suffisante, bonne et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.¹⁹⁷

L'agriculture assure aujourd'hui la subsistance de plus de 70% des populations camerounaises et occupe une grande majorité des travailleurs.¹⁹⁸ Dans un contexte de croissance démographique soutenue, d'urbanisation croissante et de pauvreté grandissante en milieu rural, l'analyse des déterminants entre la croissance, la pauvreté et la sécurité alimentaire est d'une importance capitale dans la recherche d'une croissance inclusive.¹⁹⁹ Dans le Mbam et Kim, les initiatives et autres actions du PNUD ont contribué à une nette augmentation de la production vivrière locale. En fait, avec les soutiens divers apportés de part et d'autre par cette institution, l'on a observé une certaine augmentation du niveau de production vivrière et partant, celle de l'alimentation. En fournissant le matériel, les intrants, en formant la paysannerie et les jeunes, la production alimentaire a connu un boom certain, depuis au moins les quinze dernières années dans cette zone.²⁰⁰

Dans la foulée, l'action du PNUD a été bénéfique dans la promotion du secteur vivrier face au développement des cultures industrielles à l'instar du cacao. Ce qu'il faut admettre, c'est que les cultures vivrières, moins coûteuses en matière d'investissement, ont largement contribué à la lutte contre la pauvreté ou à sa réduction progressive. Dans cette optique, la réorganisation des populations locales au sein des groupes d'initiatives communautaires a cultivé et développé le sens de la responsabilité autant individuelle que collective. Car jusqu'ici, les populations étaient plus habituées à travailler dans les cadres familiaux. Or, les projets impulsés par le PNUD ont nourri l'esprit d'initiative et de l'intérêt collectif.²⁰¹ La création d'emploi a été un élément déterminant dans la dynamique de lutte contre la pauvreté ambiante

¹⁹⁶Rapport National sur le développement humain 2019, p.152.

¹⁹⁷ Ibid.

¹⁹⁸ Rapport du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de Développement du secteur rural, 2017, p.4.

¹⁹⁹ Ibid.

²⁰⁰ Entretien avec madame Anastasie Tsafack, ingénieur agronome anciennement en service à l'Institut de Recherche Agronomique pour le Développement, à Yaoundé, 13 août 2021.

²⁰¹ Entretien avec A. Etaba Mvogo, 52 ans, cultivateur à Ntui, le 12 Mai 2021.

et l'augmentation des revenus de nombreux paysans et jeunes.²⁰² Autrement dit, en engrangeant des revenus grâce à la commercialisation des produits agricoles (vivriers en l'occurrence) de nombreux jeunes sont parvenus à améliorer leurs conditions de vie et à nourrir leurs familles respectives.²⁰³

3. Cadre général et critères d'évaluation du Programme des Nations Unies pour le Développement

Le PNUD a formalisé un ensemble de principes normatifs et de critères référentiels. Ces principes normatifs et ces critères référentiels ont été structurés et c'est sur cette base que le cadre global des actions du PNUD évalue la pertinence ou non de ses projets à court, à moyen et à long termes.²⁰⁴

a. La philosophie de l'évaluation du Programme des Nations Unies pour le Développement

Une évaluation est un examen, mené aussi systématiquement et impartialement que possible, d'une activité, d'un projet d'un programme, d'une stratégie, d'une politique, d'un budget, d'un thème, d'un secteur, d'un domaine opérationnel ou de la performance d'une institution.²⁰⁵ Dans cette optique, celle-ci analyse le niveau de réalisation des résultats, attendus ou non, en examinant la chaîne de résultats, les processus, les facteurs contextuels et les liens de causalités à l'aide de critères adaptés tels que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.²⁰⁶ Tel est en substance, la conception théorique du cadre d'évaluation globale des actions du PNUD. Sans doute ces principes et ces normes ont été pris en compte au Cameroun et dans le cadre d'évaluation des initiatives et autres projets du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le Mbam et Kim.

b. L'architecture de l'évaluation du Programme des Nations Unies pour le Développement

Le schéma ci-dessous présente la structure d'évaluation du PNUD dans ses initiatives, ses projets et actions menés, y compris dans la zone concernée.

²⁰² Entretien avec F. Mvogo, 42 ans, cultivatrice et entrepreneure agricole à Mbangassina, le 16 Mai 2021.

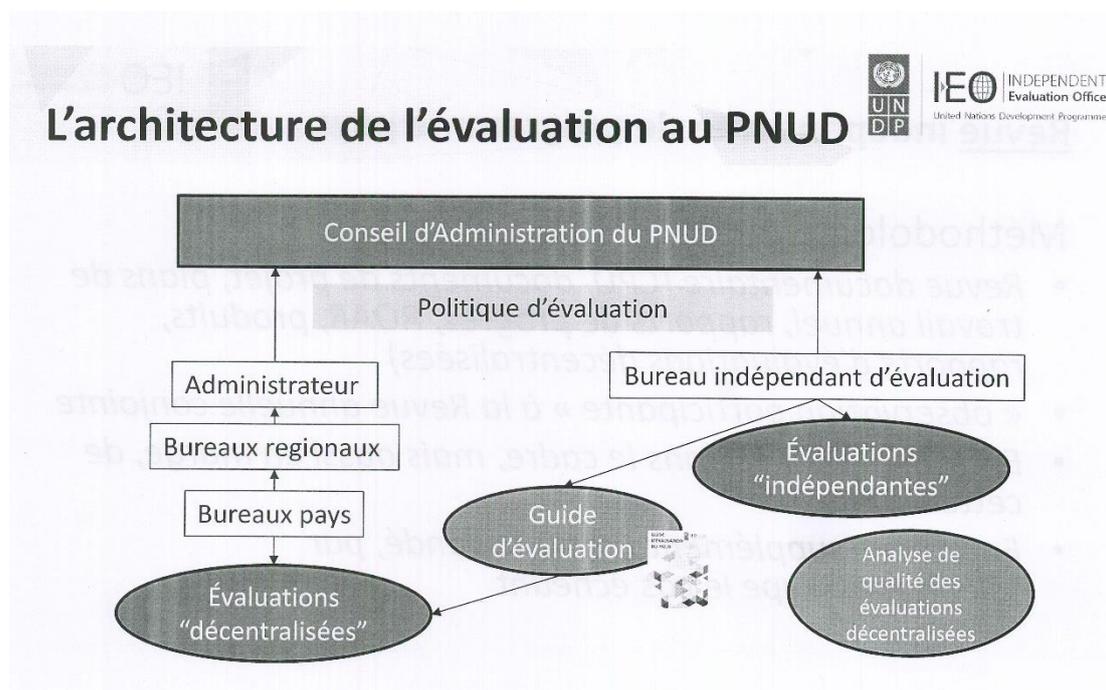
²⁰³ Entretien avec C. Bidias, 49 ans, membre d'un groupe d'initiative communautaire à Talba, le 14 Juin 2021.

²⁰⁴ P. de Mombray, ancienne représentante résidente du PNUD et coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Cameroun, Appui aux communautés locales pour lutter contre la pauvreté et la protection de l'environnement, p.5.

²⁰⁵ Règles et normes d'évaluation du groupe des Nations Unies pour l'Évaluation, in <https://www.unevaluation.org/document/detail/1914>, consulté le 27 Mai 2021 à 23h15.

²⁰⁶ Ibid.

Figure 2: Organigramme d'un mode d'action du PNUD dans les pays où il opère



Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2019, p.86.

Ce schéma, en apparence simple, en dit probablement plus qu'il ne laisse penser. En effet, sa présentation dans le cadre de cette enquête vise à donner une meilleure clarté et lisibilité concernant le mode classique d'évaluation formalisé au sein de cet organisme international. Ainsi, on peut aisément constater qu'on a à la tête de cette architecture évaluative, le conseil d'administration. En dessous, nous avons une administration et un Bureau indépendant d'évaluation. Ces institutions secondaires sont renforcées par les Bureaux régionaux, les Bureaux des pays. De même, les modes d'évaluation sont principalement de deux types : les évaluations « décentralisées » et les évaluations « indépendantes ». Ce canevas est soutenu par un guide d'évaluation et un ensemble cohérent d'analyse de qualité des évaluations décentralisées. Au finish, c'est dans ce corpus que réexamine et évalue de façon objective et rigoureuse, le cadre général et spécifique de ses actions au sein des pays les zones où il s'est implanté.

Par ailleurs, le Bureau indépendant d'évaluation fonctionne suivant des normes bien précises. Ces normes comprennent des évaluations thématiques, des évaluations de programmes-pays et enfin le développement de ses capacités.²⁰⁷

²⁰⁷UNDP, Independent Evaluation office, in <https://web.undp.org/evaluation/guideline/French/documents/PDF/DE%20GUIDELINES%20FRENCH.pdf>, consulté le 14 juin 2021 à 23h15 minutes.

À cela, il faut mentionner le processus d'Appui aux évaluations "décentralisées". Ce processus a pour objectifs essentiels :

- informer et soutenir l'équipe d'évaluation ;
- soutenir les évaluateurs indépendants dans la conduite de l'évaluation ;
- examiner le rapport de démarrage préparé par l'équipe d'évaluation ;
- examiner l'ébauche d'un rapport d'évaluation ;
- utiliser l'évaluation : réponse de la direction, diffusion et partage des connaissances ;
- préparer et diffuser les produits d'évaluation et organiser des activités de partage des connaissances ;
- consulter les évaluations avant tout nouveau processus de planification.²⁰⁸

Concernant le guide d'évaluation, il s'articule sur six principes majeurs :

- un aperçu de la fonction d'évaluation ;
- les différents types d'évaluations effectuées par le PNUD ;
- les processus de planification des évaluations ;
- la préparation, la mise en œuvre et l'utilisation des évaluations ;
- les rôles et les responsabilités associés à la mise en œuvre des évaluations ;
- l'examen de qualité des évaluations²⁰⁹ ;

Fort de cela, c'est sur ces principes normatifs que le Programme des Nations Unies pour le Développement effectue et implémente ses initiatives d'évaluation (périodique) de ces actions sur le terrain. Dans le cas d'espèce, on a pu voir que le Cameroun abrite un Bureau du PNUD. Et, suivant les normes établies et formalisées, les actions de cet organisme au sein du Mbam et Kim sont évaluées et constamment réévaluées. C'est dans cet élan que des Rapports du Programme des Nations Unies pour le Développement sont périodiquement produits et formalisés sur des intervalles de temps allant de cinq à huit ou dix ans.²¹⁰

Dans le Mbam et Kim, les agents sur place mènent des études et des enquêtes dans les zones d'implantation et d'action. Ils évaluent les moyens financiers, matériels et humains mobilisés pour booster la paysannerie et espérer mieux contribuer à la lutte contre la pauvreté. Aussi, leurs enquêtes incluent le nombre de personnes ou d'association(GIC) ayant bénéficié

²⁰⁸ United Nations Development program, Independent Evaluation Office, in <https://web.undp.org/evaluation/guideline>, consulté le 14 juin 2021 à 23h15 minutes,p.7.

²⁰⁹ United Nations Development program, Independent Evaluation Office, in <https://web.undp.org/evaluation/guideline>, consulté le 14 juin 2021 à 23h15 minutes,p.7.

²¹⁰ Entretien avec Madeleine Tamba, 37 ans, technicienne agricole et ancienne stagiaire au Programme des Nations Unies pour le Développement-Cameroun, à Yaoundé, 16 août 2021, consulté le 14 juin 2021 à 23h15 minutes.

des aides et subventions diverses. Les espaces viabilisés ne sont pas en reste. Tout ici (ou presque) est pris en compte. Toutefois, les enquêtes du PNUD analysent s'il y a ou non adéquation entre les projets initiés, les initiatives impulsés, les moyens (financiers, humains, logistique ou matériel) et les résultats atteints (ou non) dans les échéances objectivement définies et formalisés.²¹¹ Par la suite, un rapport est conçu et publié dans le site web du PNUD et diffusé en version, mouture numérique. Dans les lignes qui vont suivre, il sera question d'autopsier et d'analyser succinctement les entraves aux actions du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le département du Mbam et Kim.

II- LES PRINCIPALES ENTRAVES ET MANQUEMENTS INHERENTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MBAM ET KIM

Les différentes actions engagées et impulsée par le Programme des Nations Unies pour le Développement au Cameroun ne sont pas un long fleuve tranquille. Ainsi, ces initiatives et autres actions sont victimes d'entraves et ponctuées de manquements divers. À ce niveau, il sera d'abord question dans un premier temps d'analyser les principales entraves compromettant les actions du PNUD et ensuite les manquements de celles-ci dans l'espace national concerné.

1. Les entraves sociologiques : l'absence d'une culture de l'épargne et la prédominance de l'agriculture familiale traditionnelle

Comme on le voit dans le sous-titre, les pesanteurs sociologiques sont essentiellement représentées par l'absence d'une culture poussée (ou avérée) de l'épargne financière, de l'entrepreneuriat au sens capitaliste et la persistance d'un système d'agriculture familiale traditionnelle.

a. L'absence d'une culture ancrée de l'épargne (financière)

Pour de nombreux chercheurs en sociologie, anthropologie et en psychologies, le milieu social, l'environnement, l'éducation, etc. constituent des paramètres qui influencent fortement les interactions entre les Hommes et leur milieu social, naturel respectif.²¹² En sociologie également, des penseurs à l'instar de Jean Claude Passeron, Jean Ziegler et Pierre Bourdieu mettent en prime analyse, la théorie de la "reproduction sociale". Selon cette théorie et ses

²¹¹ Entretien avec I. Kamdem, 39 ans, ingénieur agronome et stagiaire au Programme des Nations Unies pour le Développement-Cameroun, à Yaoundé (Nkolbisson à IRAD), les 17 et 18 août 2021.

²¹² Mbonji Edjenguele, *L'Ethno-perspective ou la Méthode de l'Ethno-Anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses Universitaire de Yaoundé, 2005, p.21.

tenants, les Hommes ou individus se socialisent avant tout dans les différents milieux qui les bercent ou alors les accueillent pendant une partie de leur vie.²¹³

Dans le département concerné, on a pu observer, notamment dans la frange méridionale l'absence dans les mentalités des populations locales, une culture poussée de l'épargne et de l'entrepreneuriat. En faisant recourt à la théorie de la reproduction sociale défendue par Bourdieu, Passeron et Ziegler, on est enclin à soutenir cette hypothèse. En effet, il faut relever que vivant dans un environnement clément et fournisseur de ressources immenses (terres fertiles, faune et flore riche et variées) avec une démographie par habitant faibles, les populations locales ont développé et se sont transmises des pratiques d'une agriculture de subsistance. Celles-ci généralement, cultivent sur de espaces fonciers aux dimensions limitées, en se soumettant aux aléas et aux caprices périodiques des saisons.²¹⁴

De même, ces habitudes, fortement ancrées dans les consciences et les mentalités ne rendent pas facile les initiatives soutenues par le PNUD dans le Mbam et Kim. Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs actions, plus particulièrement en matière d'extension des espaces fonciers cultivables, certaines communautés peinent à s'adapter à cette nouvelle donne. Au point même où elles affichent quelques fois soit une indifférence, soit un refus à peine voilé aux initiatives à vocation industrielle soutenues par le Programme des Nations Unies pour le Développement.²¹⁵

Par conséquent, nombreux sont les projets et autres initiatives qui n'ont pu connaître des lendemains heureux, compte tenu de la réticence de certaines communautés ou des habitants de certains villages.²¹⁶ En réalité, la faible culture de l'épargne s'est avérée une entrave majeure dans le processus d'implémentation des projets du PNUD. Par conséquent, nombreux sont les projets qui n'ont pas pu voir le jour ou alors, dans certains cas « *qui sont morts d'une belle mort, sans avoir pu parvenir à la maturité* », comme l'a relevé Urielle Afaga.²¹⁷

b. La persistance du modèle d'agriculture familiale et traditionnelle

Le secteur rural au Cameroun et dans le Mbam et Kim en particulier, demeure en grande partie dépendant d'une agriculture familiale traditionnelle. Celle-ci utilise des systèmes de

²¹³ J-C Passeron, P. Bourdieu, *La Reproduction sociale, élément pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970, pp.52-53.

²¹⁴ S.U. OkalaTsala, ‘‘ Activités agricoles et transformation socio-économique du monde rural dans la région du Centre du Cameroun : cas de la ville d'Obala, (1965-2013)’’, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014-2015, pp. 59-60.

²¹⁵Entretien avec G. T. Bikoum, 52 ans, cadre d'Appui au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, à Yaoundé les 7 et 8 août 2021.

²¹⁶ Entretien avec R. Ngollo, 61 ans, ancien cadre d'appui à la retraite du MINADER, à Mbangassina, le 17 Septembre 2021.

²¹⁷ Entretien avec U. Afaga, 29 ans, stagiaire au PNUD-Cameroun, à Yaoundé le 4 Octobre 2021.

production à faible intensité.²¹⁸ L'agriculture occupe 51,2% de la population durant la période 2016/2017 avec des proportions plus fortes de l'ordre de 70% dans les régions de l'Extrême Nord, Nord et Ouest. La taille moyenne de l'exploitation est de 1 ha. Dans la zone concernée, on a pu observer une prédominance des vieux modèles d'agriculture familiale et traditionnelle dans les zones Sud et Nord-Est de ce département. Dans la zone méridionale où prédominent les plantations de cacao, de nombreuses familles ont hérité depuis la colonisation de plantations. La culture du cacao y est particulièrement présente.²¹⁹

Ici, dans les zones de Ntui et Mbangassina l'on retrouve de nombreuses cacaoyères. Nombreuses d'entre ces populations restent, presque par reflexe, convaincues que le cacao est rentable. En réalité, la cacaoculture dans le Sud forestier du Mbam et Kim se caractérise par deux aspects majeurs, qu'il est opportun de souligner. C'est une culture familiale et individuelle. Elle est aussi marquée par un manque d'innovation technique.²²⁰ Le cacao étant une culture familiale et individuelle, le cacao semble avoir trouvé une terre d'accueil parmi les populations locales. Dans l'inconscient collectif, c'est une culture qui rapporte de l'argent et consolide l'emprise sur les terres. Cet aspect psychologique assouvit chez les populations le besoin du contrôle des moyens de production.²²¹ Toutes les astuces sont utilisées pour introduire cette culture dans le cadre de la famille et ainsi, contrôler le réseau social. Les tâches de cette culture sont réparties entre les membres de la famille. Depuis des lustres, de nombreuses familles continuent de développer cette culture selon les méthodes anciennes.²²² Le cacao est une affaire de famille restreinte. Les gens cultivent pour eux d'autant plus qu'il implique une utilisation du sol à long terme. Le cacao est aussi une "assurance retraite" pour l'émigré en ville qui revient au village vers 45-50 ans.²²³

D'autre part, le morcellement des plantations fait partir des entraves à la modernisation de la cacaoculture. Il occasionne un gaspillage de temps et d'efforts et de ce fait rend difficile l'application des méthodes rationnelles. Tous ces aléas qui rendent la cacaoculture peu moderne sous-tendent un autre problème qui est celui de la cohésion sociale.²²⁴ En effet, la cacaoculture a modifié la cellule familiale et mis en place de nouveaux rapports sociaux qui

²¹⁸ Archives Minader, Stratégie de Développement du Secteur Rural (2015-2020), 2018, p.5.

²¹⁹ Pedelahore, « Stratégies d'accumulation... », p.154.

²²⁰ S.U. Okala Tsala, « Activités agricoles et transformation socio-économique du monde rural dans la région du Centre du Cameroun : cas de la ville d'Obala, (1965-2013) », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014-2015, p.108.

²²¹ *Ibid.*, p. 109.

²²² *Ibid.*

²²³ *Ibid.*, p.110.

²²⁴ *Ibid.*

sont caractérisés par une appropriation des facteurs de production. La cohésion sociale est brisée. La déliquescence des rapports sociaux exclut une mutualisation des efforts permettant de réévaluer les productions ou les champs agricoles. L'organisation agricole revient à chaque planteur individuellement. Toute réforme devient difficile.²²⁵

Il va s'en dire que tous ces paramètres n'ont pas facilité le travail du PNUD dans le département du Mbam et Kim. Qui plus est, le cacao subit des pesanteurs conjoncturelles et des fluctuations qui peinent à en faire une source de richesses bénéfique et durable. Et, faut-il le rappeler, au total détrimement des productions et cultures vivrières locales.²²⁶ Il faut noter que malgré la relance (substantielle) des prix des années 2000, le vieillissement et le renouvellement du verger affectent non seulement l'offre cacaoyère et donc implicitement le niveau des recettes budgétaires des ménages, mais, également d'autres populations qui vivent indirectement des produits de cette activité grâce aux transferts sociaux et aux solidarités familiales.²²⁷

III- LES ENTRAVES ET LES MANQUEMENTS STRUCTURELS

Les manquements et les entraves structurels concernent notamment l'enclavement du département du Mbam et Kim, la faible synergie entre les pouvoirs publics et le PNUD.

1. L'enclavement du Mbam et Kim : un frein pour la plus-value socio-économique de l'agriculture

Le problème de l'enclavement des régions rurales constitue un des freins majeurs au développement du monde rural. Ce problème concerne pratiquement, à échelles variables, toutes les régions du Cameroun.²²⁸ Aussi, les données sur le niveau d'enclavement du milieu rural sont assez alarmants. Dans le cas du département du Mbam et Kim, l'enclavement est apparu comme un obstacle sérieux à l'action du Programme des Nations Unies pour le Développement. En effet, les initiatives et les nombreux projets initiés en vue de soutenir la paysannerie se sont constamment heurtés à ce problème. Autrement dit, le Mbam et Kim disposant de formidables potentialités de production avérées ou reconnues ne reste pas moins

²²⁵ *Ibid.*, pp.110-111.

²²⁶ Entretien avec A.T. Tsala, 75 ans, ancien délégué départemental du MINADER, à Obala le 13 Septembre 2021.

²²⁷ Okala Tsala, « Activités agricoles et transformation ... », p.121.

²²⁸ Nantchou Ngoro, « Une politique agricole de crise vue à partir du Mungo », Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Yaoundé I, 1991, pp. 29-30.

l'un des ventres mous en matière de développement par l'agriculture et de plus-value socio-économique pour les paysans.²²⁹

En réalité, les projets du PNUD n'ont que rarement connu une issue favorable à moyen et à long terme. Et cela se comprend ; étant donné que les paysans demeurent confrontés à l'incapacité de pouvoir normalement écouler plusieurs produits vers les zones urbaines. En fait, la pauvreté tend davantage à s'accroître tout simplement parce que les producteurs peinent à disposer d'un système de circulation, d'écoulement et de commercialisation du fait du manque d'infrastructures routières adaptées. Les localités rurales du Mbam et Kim, en particulier celles des franges méridionales sont reconnues comme des bassins de production importants. Or, le manque de routes (bitumées surtout) et d'autres infrastructures à l'instar des ponts ne rend pas la commercialisation aisée. D'ailleurs, même lorsque ces produits vivriers parviennent à Yaoundé notamment, ils connaissent une inflation notable.²³⁰

La quasi-totalité des villes urbaines ou péri-urbaines de ce département ne sont pas reliées entre elles par des voies de communication viables. De surcroît, le Programme des Nations Unies pour le Développement dans son agenda d'action peine cruellement à glaner des résultats fiables et durables en matière de réduction drastique de la pauvreté.²³¹ À cela il faudrait inclure les aléas du climat et leurs conséquences sur les prix des denrées vivrières qui sont acheminées vers les zones urbaines. En réalité, en saison pluvieuse, certaines pistes sont boueuses. Ce qui ne les rend pas aisément praticables pour les véhicules transportant les marchandises vers les zones urbaines de commercialisation.²³²

2. Le problème de l'inadaptation des politiques publiques

Pour Louis-Marie Kakdeu, le modèle de développement camerounais n'est pas inclusif et "pro-pauvre". Ainsi, dans sa nouvelle politique foncière en milieu rural, le gouvernement peine encore à faire appliquer une réglementation pour faciliter l'accès des paysans propriétaires terriens au marché financier en vue de résoudre le problème de pauvreté monétaire.²³³ Ce que l'on observe, au vu de Louis-Marie Kakdeu, c'est cette dynamique

²²⁹ Nsangou Arouna, *Offre et demande des produits vivriers dans la région de Yaoundé*, Yaoundé, ONAREST, 1977, p.59.

²³⁰ A. Ndzié, « Stratégie d'adaptation des producteurs agricoles à la variabilité : le cas spécifique de l'Arrondissement d'Obala », Mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2012, p.77.

²³¹ Entretien avec J. Nanfack, 64 ans, ancien chef de section enquêtes et statistiques agricoles du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural-Centre Yaoundé, le 29 avril 2021.

²³² Entretien avec P. Laurant Noah, 61 ans, ingénieur agronome et ancien chef de poste agricole, Ntui le 8 Mai 2021.

²³³ L-M kakdeu, " Cameroun : le modèle de développement rural entretient la pauvreté", in www.google.fr, consulté le 29 mai 2021 à 09h 45 min.

d'expropriation. Celle-ci consiste à introduire les terres des villageois et cultivateurs locaux dans le domaine privé de l'Etat. Ceci, en vue de centraliser la gestion de la propriété foncière et de constituer une réserve agro-alimentaire pour les autres investisseurs et autres multinationales. Ce qui a pour conséquence directe l'accentuation de la pauvreté et leur condition de dépendance, elle-même élément moteur de la pauvreté en milieu rural.²³⁴

Dans la foulée, l'action du PNUD est relativement compromise par la stratégie étatique d'importer ou d'imposer, en quelque sorte, une forme de développement inadapté, en milieu rural du Mbam et Kim. Négligeant quelque peu l'importance des approches participatives et inclusives, l'Etat s'exerce à développer l'agriculture sans s'appuyer sur la population agricole déjà active (environ 9,4 millions de personnes).²³⁵

À cet effet, l'optique consiste à attirer artificiellement de nouveaux investisseurs, lesquels sont attirés uniquement par un effet d'aubaine, et qui ne maîtrisent pas toujours, sinon parcellairement l'environnement agricole en milieu rural. Au point où ces investisseurs finissent presque toujours par désertir les zones rurales concernées au bout de quelques années. Au finish, l'Etat se retrouve dans une sorte de cercle vicieux de recherche perpétuelle de nouveaux investisseurs pour le monde rural.²³⁶

Enfin, le gouvernement, au vu de Kakdeu commet une grossière erreur stratégique en choisissant d'être à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Ainsi, il rechigne à laisser l'investissement entre les mains d'un secteur privé responsable et soucieux du bien-être des paysans et cultivateurs. D'ailleurs, certains observateurs sont d'avis que l'Etat, de par certains de ses agissements, doute de la capacité des entrepreneurs ruraux agricole à livrer une chaîne de production socio-économique industrielle.²³⁷

À l'évidence, de telles réalités peinent cruellement à dynamiser les projets et autres initiatives du Programme des Nations Unies pour le Développement en matière de développement du secteur agricole et rural dans le Mbam et Kim. Certaines initiatives prises par les pouvoirs publics contribuent donc en quelque sorte à compromettre les actions les

²³⁴ L-M kakdeu, « Cameroun : le modèle de développement rural entretient la pauvreté », in www.google.fr, consulté le 29 mai 2021 à 09h 45 min.

²³⁵ Kakdeu, « Cameroun : le modèle de développement ... », p.6.

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ C. Anoume, « MINADER : La stratégie de développement du secteur rural au Cameroun », consulté sur le site du MINADER et sur www.google.fr, le 29 Mai 2021, 14h09 min.

actions de cet organisme international en faveur des paysans et cultivateurs ruraux de cette région.²³⁸

3. La faiblesse des revenus et les conditions de vie difficiles des ménages du milieu rural

Au Cameroun en général et dans le Mbam et Kim en particulier, on peut relever que dans l'informel agricole les chefs de ménage sont caractérisés par une moyenne d'âge élevée (45-60 ans) que dans les autres secteurs ; un nombre moyen d'année d'étude réussies plus faible (61 ans) ; et, un revenu mensuel moyen de l'activité principale nettement moindre (25700 FCFA).²³⁹

Par rapport au secteur institutionnel, les ménages des exploitants agricoles, forment de loin le groupe le plus pauvre, avec un taux de pauvreté de près de 63%, beaucoup plus pauvre que le groupe de ménages dirigés par les inactifs (avec un taux d'environ 33%).²⁴⁰ En outre, dans le milieu rural, les emplois ruraux sont relativement précaires et peu rémunérateurs. Ces contraintes sont aggravées par l'Etat délabré et l'insuffisance des infrastructures de transport adéquats en milieu rural, l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures socio-économiques ainsi que la mauvaise qualité de l'habitat.²⁴¹

4. Les manquements structurels des actions du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le Mbam et Kim

À ce niveau, il est essentiellement question de présenter les manquements inhérents aux projets initiés par le PNUD dans la zone d'étude concernée. Les manquements autopsiés comprennent notamment : la promotion de la logique d'assistanat, la faiblesse des financements des initiatives de développement agricole et socio-économique et le télescopage des projets du PNUD et les initiatives gouvernementales.

a. La promotion de la logique d'assistanat

Les faits ont révélé que le PNUD apporte des soutiens divers aux populations rurales dans certaines localités du département du Mbam et Kim. Ce fait est indéniable. Toutefois, il serait tout aussi important de préciser que, cette coopération contribue à la promotion de la logique

²³⁸ Entretien avec A. EloundouTsoungui, 43 ans, technicienne agricole et cultivatrice à Mbangassina, le 4 juin 2021.

²³⁹Rapport National sur le développement humain 2019, p.162.

²⁴⁰*Ibid.*

²⁴¹ *Ibid.*, pp.162-163.

d'assistanat. Dans la mesure où, elle ne permet pas aux bénéficiaires de développer des agros industries et de transformer sur place les produits issus de leurs récoltes.

Ce que l'on a pu constater, repose sur le fait que le PNUD propose une assistance sur les projets à rendement réduit. Aussi, bon nombre de ces projets n'ont d'incidences que sur un nombre de personnes très limité. Le PNUD ne propose pas de projets de mécanisation et d'agro-transformation alimentaire à vocation industrielle. De-même, cet organisme ne propose pas toujours des initiatives de développement agricole mettant en avant les savoir-faire locaux. Le grand problème à ce niveau s'articule autour de l'entretien de la politique de l'assistanat.

b. La faiblesse de financement des initiatives de développement et l'inégalité de leur répartition

Nous avons pu voir que le PNUD débloque des financements pour des initiatives de développement agricole dans la zone d'étude concernée. Cependant, l'on ne devrait pas oublier qu'il y a une inégalité dans leur répartition assortie de la modicité de ceux-ci. Officiellement, le PNUD débloque des aides en fonction de certains facteurs évoqués plus haut, mais en même temps, la réalité sur le terrain laisse penser que ces financements peinent encore à répondre aux attentes des populations locales concernées. Dans la mesure où, il y a une certaine inadéquation entre les potentialités d'un côté de la zone d'étude et de l'autre côté les souhaits de ce qu'on perçoit comme les bénéficiaires.

En réalité, le PNUD propose des aides très limitées avec des effets positifs substantiels.²⁴² Les financements et les différentes aides ne concernent que des groupes très limités. En même temps, le PNUD ne précise pas toujours sur quelles bases et quels principes s'effectuent la répartition de ceux-ci. Les enquêtes de terrain semblent avoir révélé des formes d'inégalités de répartition même entre les zones présentant pratiquement les mêmes potentialités et mêmes réalités. Certaines populations et des responsables des organisations rurales n'ont pas manqué de critiquer ces agissements.²⁴³

c. Le télescopage entre actions du PNUD et les initiatives gouvernementales

L'Etat du Cameroun à travers ses services déconcentrés est présent dans le Mbam et Kim. Dans ce processus, et surtout en matière agricole, le MINADER apparaît comme un acteur clé en matière de développement agricole et socio-économique des populations. Seulement, les

²⁴²Entretien avec L. Noah, 61 ans, ingénieur agronome et ancien chef de poste agricole, Ntui le 8 mai 2021.

²⁴³ Entretien avec J. Nanfack, 64 ans, ancien chef de section Enquêtes et Statistiques agricoles du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural-Centre, Yaoundé, le 29 avril 2021, 16h23min.

actions engagées par l'Etat et celles soutenues par le PNUD sont parfois en dissonance. En effet, l'on a pu observer tantôt une mainmise de l'Etat, tantôt un télescopage entre les actions de celui-ci et les initiatives et projets du PNUD sur le terrain.

En effet, l'État et le PNUD n'ont pas le même agenda en matière de projets et d'initiatives. Certes, au niveau des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), il existe effectivement une adéquation d'objectifs mais chaque organisme conserve un mode particulier de fonctionnement. Ainsi, les actions du PNUD ont été définies sur des intervalles de réalisation à court, et à moyen termes. De même, le PNUD apporte plus de financement et d'aides concrètes aux ruraux alors que l'Etat agit tout autrement. Par exemple, le PNUD forme des paysans sur place avec des délais très limités mais suivant des stratégies relativement efficaces.

Au demeurant, il était question dans le cadre de ce chapitre d'explorer et d'analyser tour à tour les retombées, les entraves et les manquements inhérents aux actions du PNUD dans le département du Mbam et Kim. Il ressort de cette modeste enquête que les actions du PNUD ont eu des retombées dans la production agricole, la relative réduction de l'exode rural et l'épanouissement socio-économique des bénéficiaires.

Cependant, l'on a pu relever brièvement quelques entraves, notamment des entraves structurelles et sociologiques. En ce qui concerne les manquements on a pu relever les manquements inhérents aux actions du PNUD, la promotion de la logique d'assistanat, la faiblesse des financements, des initiatives de développement et l'inégalité de leur répartition et le télescopage entre les actions de PNUD et les initiatives gouvernementales.

CHAPITRE IV : QUELQUES SUGGESTIONS EN VUE D'AMELIORER LA DYNAMIQUE DES ACTIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

La présentation des retombées et des entraves inhérentes aux actions du Programme des Nations Unies pour le Développement s'est avérée riche en informations et en données, en matière évaluative. Toutefois, les faits relevés et les modestes constats ne doivent pas occulter l'idée que les défis demeurent nombreux et titanesque. Par conséquent, le présent chapitre s'évertuera, non pas à proposer des solutions 'miracles' ou pointues, mais tout simplement à suggérer quelques pistes pour une amélioration du cadre d'action de cet organisme international dans le département du Mbam et Kim.

I- LES SUGGESTIONS D'ORDRE ETATIQUE ET STRUCTUREL

Ici, il sera question de présenter et d'analyser des perspectives telles que le désenclavement, les subventions plus accrues de l'état aux initiatives de développement agricole local et la promotion du développement local dans l'optique de la décentralisation.

1. Les désenclavement du département du Mbam et Kim

Le problème de désenclavement des bassins de production agricole a été autopsié et largement analysé par d'éminents devanciers. Le chapitre présent en a d'ailleurs fait l'un de ses centres d'intérêt dans le cadre d'étude des goulots d'étranglement du développement socio – économique et agricole dans le département du Mbam et Kim.

En effet, le problème posé, il serait intéressant dès lors de proposer quelques pistes pour sortir de l'ornière. Ainsi, compte tenu du fait que le Mbam et Kim est un formidable bassin socio-économique et agricole, il s'avère impérieux de concevoir un vaste projet pour son désenclavement total. L'optique première consisterait tout d'abord à construire un pont sur le fleuve Sanaga. Au lieu de continuer de faire usage du bac, la construction de ce pont, depuis en projet permettrait ou faciliterait davantage la circulation des marchandises, des biens et des personnes entre le Mbam et Kim et d'autres départements de la Région du Centre²⁴⁴.

²⁴⁴ Entretien avec A. Tsafack, 49 ans, ingénieur agronome, anciennement en service à l'IRAD, Yaoundé, le 13 Août, 2021.

Photo 5: Un exemple d'enclavement des environs de Yoko.



Source : enquête de terrain novembre-décembre 2021

Nous avons ici une illustration de l'enclavement qui caractérise notre zone d'étude. Les environs de Mbangassina sont effectivement prédominés par l'absence des routes et des voies de communication viables. Cette situation révèle la gravité, les entraves qui parsèment le développement du secteur rural et agricole au Cameroun.

Photo 6:Un cas d'enclavement des environs de Mbangassina.



Source : enquête de terrain novembre-décembre 2021

La photo 9 n'est qu'un autre exemple de la réalité de l'enclavement de Mbangassina. C'est un bassin agricole non négligeable qui cependant est compromis dans son dynamisme par l'absence de routes bitumées ou goudronnées. Certes il existe des pistes souvent entretenues ; mais il n'en demeure pas moins certain que l'enclavement constitue l'un des freins majeurs du développement agricole et rural observé par différents acteurs dont ceux du PNUD sur le terrain.

Un tel projet a une vocation salutaire. Dans la mesure où il permettrait aux cultivateurs et agriculteurs locaux de disposer de facilités infrastructurelles pour la commercialisation de leurs produits. L'enclavement, comme on a pu le constater, constitue à l'évidence une cause majeure de l'appauvrissement social et du sous-développement de la paysannerie dans ce département. C'est pourquoi, les projets de développement infrastructurel et communicationnel peuvent constituer ou s'imposer, au vu des perspectives louables y afférentes, comme une véritable aubaine pour les paysans, les cultivateurs locaux sinon tout le milieu rural dans son ensemble²⁴⁵.

Il est avéré que le désenclavement progressif, certes très coûteux sur le plan financier, ne demeure pas moins une perspective de portée inédite si l'on veut réellement lutter contre la pauvreté ambiante et l'exode rural. Le manque d'infrastructures de communication telles que les ponts modernes, les routes bitumées, les pistes carrossables, etc., redonneraient un regain d'espoir, une once d'espérance aux populations dont la survie, le vécu, l'harmonie sociale et le dynamisme socio-économique restent indubitablement associés aux activités agropastorales.²⁴⁶

Sur ce, les localités riches en atouts agricoles comme Mbangassina, Ntui, Talba, Yoko, etc., devraient être reliées entre elles et avec les centres urbains des Régions du Centre, de l'Ouest, de l'Est et de l'Adamoua. Les populations rurales qui restent très dépendantes des activités agraires verraient leurs produits commercialisés plus aisément. Ce qui, logiquement contribuerait à l'amélioration de leurs conditions de vie et à une réduction plus drastique de la pauvreté en milieu rural²⁴⁷. Il va sans dire que le désenclavement n'est pas qu'une simple nécessité ; c'est un impératif, sinon l'une des clefs de voûte pouvant permettre une meilleure

²⁴⁵ Entretien avec A. Etaba Mvogo, 45 ans, cultivateur à Ntui, le 12 mai, 2021.

²⁴⁶ Programme des Nations Unies pour le Développement, Projet du Gouvernement du Cameroun/ Numéro du projet : CMR/97/006/A/01/31, Sous-Programme Environnement/Pauvreté de Pilotage stratégique et d'Appui aux initiatives à la base, mai 2004, p.7.

²⁴⁷ Rapport national sur le développement humain 2019, p.163.

circulation-commercialisation des produits agricoles et à la réduction de la pauvreté ambiante dans le Mbam et Kim²⁴⁸.

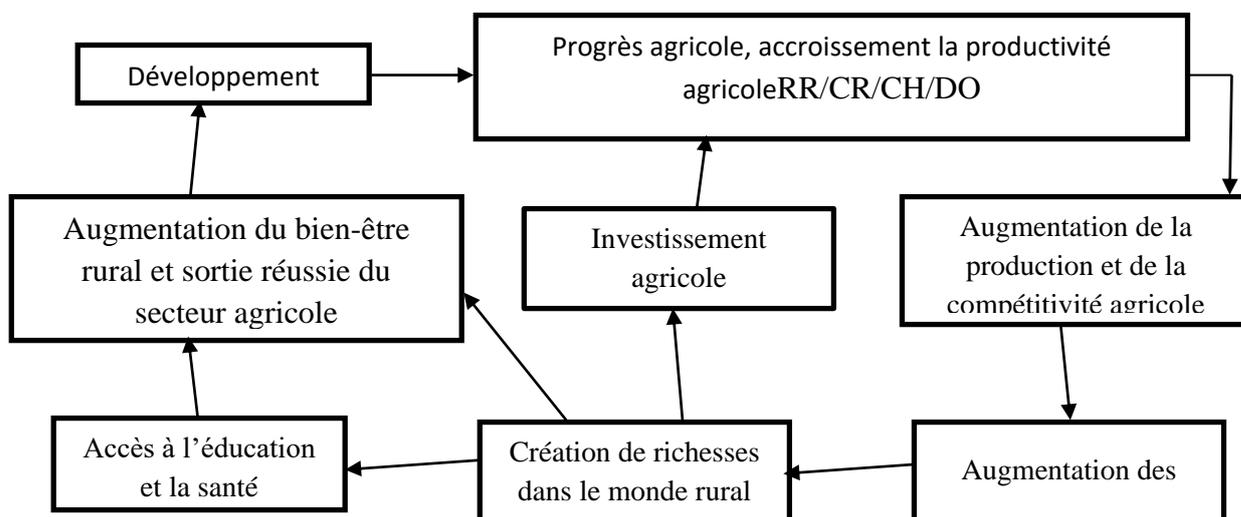
2. L'accroissement des subventions de l'Etat aux agriculteurs et cultivateurs locaux

L'agriculture est une activité socio-économique qui nécessite des moyens matériel, humain ; financier divers. Sa pratique ne saurait, surtout dans le contexte moderne, actuel, se dynamiser, sans un apport et un soutien accru à ceux et celles qui la pratique pour leur survie ou pour des raisons plus ou moins analogues²⁴⁹.

La fin des années 80 et les décennies d'après ont constitué un tournant décisif dans tout ce qui se rapporte à l'activité agricole au Cameroun en général et dans le Mbam et kim en particulier. Du fait des Programmes d'Ajustement Structurel, l'on assista, suivant les "conditionnalités" imposées par les bailleurs de fonds internationaux, à une réduction des aides et autres subventions autrefois accordées par l'Etat camerounais aux cultivateurs et agriculteurs du milieu rural²⁵⁰.

Et pourtant, il existe un lien intime, consubstantiel peut-on dire, entre une agriculture subventionnée, soutenue, et la promotion du bien-être des populations rurales. D'ailleurs, un regard attentif sur la figure ci-après renseigne probablement à ce sujet :

Figure 3: La place de l'agriculture sur le bien-être des populations rurales



Source : P. Chaquin, M. Chabane, « L'agriculture au cœur des stratégies de développement », in *Centre d'Etudes et de Prospectives*, n°08, Septembre 2013, p.11.

²⁴⁸ Entretien avec A. Etaba Mvogo, 45 ans, cultivateur à Ntui, le 12 mai, 2021.

²⁴⁹ G. Courade, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, 1994, p. 29.

²⁵⁰ G.H. Adjii, *Le mal africain : diagnostic et thérapie*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 322.

Cette figure donne probablement une idée certaine sur le lien profond qui existe, *a priori*, entre l'activité agraire et l'accès au bien-être social de ceux qui la pratiquent. Aussi, il convient de relever parallèlement que l'agriculture dont il est question à ce niveau est celle pratiquée dans les règles de l'art. Autrement dit, une activité agraire pratiquée avec des moyens conséquents aurait logiquement un impact significatif et durable sur le vécu et le bien-être des populations rurales. Il va sans dire que faute de moyens et de soutiens, une telle agriculture ne constituerait pas une plus-value réelle pour le bien-être et l'amélioration des conditions de vie des populations. Donc, en réduisant drastiquement les subventions aux acteurs, du secteur agricole du milieu rural, c'est toute la chaîne sociale et sa cohésion qui en subissent les efforts nocifs. Cela signifie que le manque de moyens (humain, matériel, logistique, financier) compromettrait directement des facteurs à l'instar de l'accès à l'éducation et la santé, la création de richesses dans le monde rural et l'augmentation des revenus. A ce niveau, les observations semblent clairement indiquer que tout est lié. Et comme le souligne précisément le Fonds Mondial pour l'Alimentation, « *la croissance de la productivité agricole suppose une augmentation de la production par unité des ressources utilisées pour produire les biens et les services.* »²⁵¹

Le tableau ci-après en dit long, sans doute sur le processus de diminution progressive des subventions de l'Etat sur les produits phytosanitaires de 1987 à 2007.

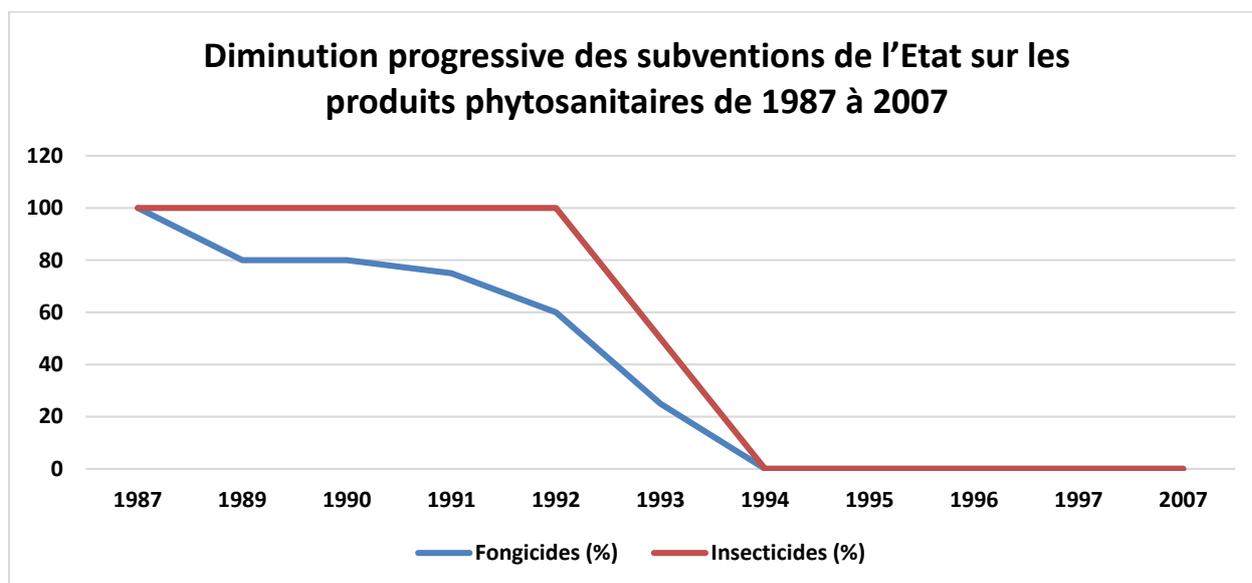
Tableau 3: Diminution progressive des subventions de l'Etat sur les produits phytosanitaires de 1987 à 2007

	1987	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	2007
Fongicides (%)	100	80	80	75	60	25	0	0	0	0	0
Insecticides (%)	100	100	100	100	100	50	0	0	0	0	0

Source : V. Alarg, « Incertitude et prise des risques en période d'ajustement. Le comportement des producteurs de cacao du Cameroun avant et après 1994 », Thèse de Doctorat en Economie, Université de Paris-Sorbonne, 1996, p. 133.

²⁵¹WWW.Fao.org, consulté le 12 mars 2021 à 22h30.

Graphique 1: Diminution progressive des subventions de l'Etat sur les produits phytosanitaires de 1987 à 2007



Source : Okala Tsala, « Activités agricoles et transformations socio-économiques... », p.77.

Le tableau (3) et le graphique ci-dessus montrent clairement que nous sommes partis d'une phase de totale subvention à une autre sans aide, conséquente directe à la crise économique qui secoua le monde à la fin des années 1980 et tout au long de la décennie d'après. Cet état de chose est observable chez les producteurs vivriers et des maraîchers du département concerné. Le plus souvent, l'option promue est celle de l'irrigation des parcelles. C'est le cas parallèlement de la motopompe, perçue comme une option idoine. A l'évidence, le manque de subvention et d'autres soutiens divers révèle une situation plus profonde. Pour Okala Tsala Silvère Ulrie, « *il est clair que les ajustements financiers liés à la crise ont dégradé la situation financière du planteur, cause préalable à toute innovation dans le domaine agricole.* »²⁵²

C'est en partant de ces différentes remarques qu'il s'avère urgent pour l'Etat d'augmenter ses subventions aux cultivateurs du département du Mbam et Kim. Les subventions de l'Etat peuvent s'avérer capitales et bénéfiques en ce sens qu'elles permettraient tout d'abord aux paysans de disposer de moyens techniques et de stratégies plus adaptées. De plus, la mise à disposition aurait une incidence directe sur le niveau de productivité agricole et évidemment l'amélioration des conditions de vie des populations rurales²⁵³.

²⁵² Okala Tsala, « Activités agricoles et transformations socio-économiques... », p.77.

²⁵³ Entretien avec E. R. Nkomwel à Nkeng, 59 ans, fonctionnaire du MINADER à la retraite, Ntui, le 23 novembre 2021.

Dans les zones rurales, il existe une foultitude d'initiatives de développement agricole local. Le département du Mbam et Kim comprend de nombreuses organisations et associations rurales plus ou moins structurées qui ont besoin de subventions pour améliorer plus efficacement leur productivité agricole et partant la dimension socio-économique y afférente. Il faudrait pour cela apporter plus de financements afin que la présence de l'Etat soit plus réelle et que les populations rurales reprennent confiance envers les pouvoirs publics²⁵⁴.

Les populations rurales ont l'impression d'avoir été abandonnées par les pouvoirs publics. Or, si un soutien accru et d'autres actions sont apportés à ces dernières, l'image qu'elles ont de l'Etat serait beaucoup moins écornée²⁵⁵. Les initiatives à implémenter permettraient à moyen et à long termes de combler le déficit causé par une longue absence de l'Etat, laquelle a favorisé une présence relativement significative des actions du Programme des Nations Unies pour le Développement²⁵⁶. Il faudrait pour cela partir du développement et du renforcement d'une dynamique sociale née de la conjugaison des efforts autour d'objectifs communs pour l'amélioration des conditions d'existence dans les communautés rurales.²⁵⁷

Dans cette optique, les micro-projets sont graduellement passés d'une dimension de groupes formés de quelques individus, à une dimension communautaire (tout le village) à travers la mise en place au sein des micro-projets de composantes fédératrices nécessitant l'implication de l'ensemble des populations de la communauté²⁵⁸. Une dynamique aussi originale pourrait davantage se renforcer grâce à la mise en place de structures et infrastructures communautaires telles que les adductions d'eau, les moulins pour céréales, la provenderie, les micro-crédits de production et de commerce²⁵⁹.

3. La lutte contre la corruption et la promotion du développement local

La corruption constitue un véritable cancer pour la société camerounaise. Elle constitue un sérieux frein pour le développement national et la cohésion sociale du pays²⁶⁰. Fort de ce point de vue, il faut dire que les initiatives et les projets agricoles soutenus par les pouvoirs publics et leurs partenaires nationaux et étrangers sont constamment compromis par la corruption et ses corollaires que sont les surfacturations des projets et même des détournements

²⁵⁴ Entretien avec Abdoulaye Sandaba, 67 ans, éleveur de bovins et technicien agricole des environs de Yoko, les 17-18 avril 2021 à Yoko.

²⁵⁵ Anonyme, 59 ans, ingénieur agronome en retraite à Ntui, le 24 mai 2021.

²⁵⁶ Entretien avec A. Essama, 72 ans, cultivateur à Mbangassina, le 16 août 2021.

²⁵⁷ Programme des Nations Unies pour le Développement/Projet du Gouvernement du Cameroun, Numéro du Projet : CMR /97/006/A/01/31, p. 10.

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ *Ibid.*

²⁶⁰ T. Amougou, « Cameroun : déclin et trahison des indigènes diplômés », in *Le Messager*, n° 3629, 06 juillet 2012, p.7.

de fonds. La prise de conscience d'un tel phénomène a amené les autorités et le Président de la République du Cameroun, Son Excellence Paul Biya, à mettre sur pied une batterie de mesures pour juguler ce cancer de la société, à défaut d'y mettre fin progressivement²⁶¹.

Dans bien des cas, des usages propres à la corruption ou d'autres pratiques y afférentes ont été dénoncés dans le cadre de certains projets dans le Mbam et Kim. Ce qui est en jeu consisterait à faire appliquer les directives de l'Etat en matière de lutte contre ce fléau et promouvoir une gouvernance ayant pour principes éthiques la transparence et la rigueur managériale. Il faudrait pour cela que toute assistance venant des pouvoirs publics, du MINADER, en l'occurrence parvienne effectivement aux populations cibles. La Commission Nationale Anti-Corruption constitue d'ailleurs l'organe, la structure légale habilitée à faire appliquer les directives telles que fixées par le Chef de l'Etat²⁶².

Dans cette optique, les pouvoirs publics et d'autres acteurs locaux devraient mieux s'organiser pour mettre fin au phénomène des Groupes d'Initiatives Communautaires fictifs qui semblent proliférer dans la Région du Centre en général²⁶³. L'identification et l'abolition des GIC fictifs permettraient à ceux légalisés, donc reconnus, de pouvoir bénéficier légitimement des aides et autres soutiens divers.²⁶⁴

Le développement local pourrait également constituer un atout pour le développement agricole et socio-économique des populations rurales du Mbam et Kim. Avant de suggérer le développement local comme perspective de progrès socio-économique dans ce département, il faudrait faire une modeste halte sur ce qu'il en est. Pour la Géographe Evelyne Ndjem, le terme « développement local » résulte du couplage des termes « développement » et « local ». Ce concept renvoie à l'articulation de deux caractéristiques fondamentales à savoir : une démarche de croissance socio-économique et culturelle qui se veut un processus partant du bas, et l'espace qui se veut être un territoire défini ayant une identité et des spécificités propres concerné par cette démarche.²⁶⁵

Aussi, le territoire doit être compris ici comme une entité spatiale non isolée, au niveau de laquelle peut s'appliquer avec pertinence une démarche de planification locale. Elle fait appel aux traditions locales et insiste particulièrement sur la prise en compte des modalités

²⁶¹ G. Fongang, *Les mutations du secteur agricole bamiléké étudiées à travers ses acteurs*, p. 53.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ Entretien avec C. R. Abang, 43 ans, cultivateur et entrepreneur rural vivant à Yoko, les 30 mai et 02 juin 2021 à Yoko.

²⁶⁴ *Idem.*

²⁶⁵ E. Njem, « La planification du développement local à Yabassi : acteurs, outils et stratégies », Mémoire de Master en géographie, option : marginalités, stratégies de développement et mondialisation, université de Yaoundé 1, Juillet 2010, p.13.

coopératives et de partenariat. L'allusion est faite ici aux efforts conjugués des différents acteurs locaux que sont les municipalités, les populations locales, diverses associations locales, des organismes socio-économiques, des élites intérieures et extérieures, des entreprises et de leurs partenaires extérieurs.²⁶⁶

Ces passages de Evelyne Ndjem sont probablement interpellateurs. En ce sens qu'avec le processus structurel de mise sur pied des Conseils Régionaux, il serait judicieux et opportun de promouvoir un développement local, avec un accent particulier sur le volet agricole. Ce d'autant plus, rappelons-le que volet agricole est étroitement lié à la dimension sociale et économique. Le développement local ici, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement aurait pour principal objectif de redéfinir et surtout, de conférer plus de moyens aux acteurs et paysans, notamment au travers de projets définis. Ces projets peuvent être conçus ou initiés au niveau des Conseils Régionaux et des Collectivités Territoriales Décentralisées.²⁶⁷

Les responsables des institutions en question devraient pour cela se montrer plus présents et pro-actifs en matière de projets de développement. L'agriculture étant reconnue comme un des tremplins de la lutte contre le chômage, le sous-emploi et l'exode rural, il va sans dire que le nouvel agenda de Décentralisation permettrait aux institutions régionales d'avoir un meilleur regard, sinon un contrôle certain sur les circuits de vente et de commercialisation des produits issus de l'activité agricole du Mbam et Kim. Ce qui est en jeu consisterait à restructurer le modèle agricole et de développement socio-économique. Ceci, évidemment afin que les Collectivités Territoriales Décentralisées puissent en profiter en toute légitimité.²⁶⁸

Dans la philosophie de mise en œuvre du développement local, les autorités et autres représentants des Collectivités Territoriales Décentralisées sont ainsi conviées à investir dans le secteur agricole. De même, il leur serait tout autant bénéfique de concevoir et de promouvoir un ensemble de mesures incitatives à caractère entrepreneurial agricole et socio-économique. La coopération entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et les autorités

²⁶⁶E .Njem, « La planification du développement local à Yabassi : acteurs, outils et stratégies », Mémoire de Master en géographie, option : marginalités, stratégies de développement et mondialisation, université de Yaoundé 1 , Juillet 2010 , p.13.

²⁶⁷Entretien avec F. H. Kouonga, 57 ans, ancien Conseiller Technique n° 2 au MINADER , Yaoundé, le 20 Novembre 2020.

²⁶⁸Entretien avec J. M. Ngoune Edimo, 53ans, Chargé d'Etudes Assistant à la Division des Etudes et Projets au MINADER, Yaoundé, le 14 mars, 2021.

régionales trouverait-là une raison de poids pour son renforcement et partant, de son dynamisme pour la lutte contre la pauvreté sans cesse ambiante.²⁶⁹

II- QUELQUES PERSPECTIVES INHERENTES AUX INITIATIVES ET PROJETS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MBAM ET KIM

Ici, il sera question d'aborder les enjeux de la création des centres réguliers de formation agricole, la mise sur pied des unités agro- alimentaires et industrielles de transformation et enfin la création de circuits de commercialisation et des coopératives financières pour l'épargne agricole.

1. La création des centres de formation agricole

Dans l'un des chapitres précédents, nous avons pu voir que le Programme des Nations Unies pour le Développement contribue à la formation des formateurs agricoles. Toutefois, cette réalité pourrait laisser songeur ; dans la mesure où cet organisme ne dispose pas de structures de formation agricole viable à l'exemple du centre de formation agricole d'Obala²⁷⁰

Il serait opportun pour le Programme des Nations Unies pour le Développement de mettre sur pied, dans ce département des centres structurés, agréés et susceptibles de répondre aux défis titanesques de l'agriculture à l'ère contemporaine. En fait, la création en question s'articule structurellement suivant plusieurs objectifs : la formation aux pratiques et techniques agricoles avec cependant des initiatives correspondant aux besoins locaux et endogènes.

D'autre part, il s'agirait de doter la région de nombreuses structures de formation à partir d'un maillage. Ce maillage est lui-même tributaire des facteurs tels que la démographie, les us et coutumes, les potentialités naturelles et les opportunités offertes par la commercialisation. Evidemment, ces différents centres peuvent être construits soit dans les arrondissements, soit tout simplement dans les zones présentant des facteurs attractifs du point de vue agricole et socio-économique²⁷¹.

Ces centres de formation devront être équipés. Ils doivent disposer d'un personnel qualifié, maîtrisant les réalités du milieu et disponible pour la formation continue des ruraux intéressés par l'activité agricole. Un accent particulier devra être mis sur la pratique ; ceci afin

²⁶⁹Entretien avec J. Elang, la soixantaine, cadre technique et ingénieur agronome, consultant technique à PNUD-Cameroun, le 03 avril 2021 à Bafia.

²⁷⁰Entretien avec A. D. E. Assembe, 37 ans, ingénieur agronome et contractuel au MINADER, à Yaoundé le 19 août 2021 (département du Mungo), le 07-08 avril 2021.

²⁷¹ Entretien avec A. Tsafack, 49 ans, ingénieur agronome, anciennement en service à l'IRAD, à Yaoundé, le 13 août 2021.

de permettre aux futures cuvées de pouvoir mieux répondre aux exigences non seulement de leur milieu, mais également du Cameroun.²⁷²

2. La mise sur pied des unités agro-alimentaires et industrielles de transformation

La création des centres de formation agricole et moderne constitue un des défis majeurs des initiatives du PNUD dans le Mbam et Kim. Toutefois, il convient de relever que d'autres défis s'inscrivent dans cette même lancée. Parmi ces défis, on pourrait mentionner la mise sur pied, à court ou à moyen termes, d'unités agro-alimentaires et industrielles de transformation.

En effet, l'un des défis qui s'impose aux Etats africains depuis l'accession officielle à leurs indépendances concerne celui de l'industrialisation et de la transformation des produits agricoles dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Il s'agirait de promouvoir une agriculture plus extensive mais tout aussi qualitative. Cela en regroupant les populations en coopératives agricoles fédérées.²⁷³

La création d'unités agro-alimentaires et industrielles serait lettre morte sans quelques préalables. Elle consisterait à réduire le nombre de GIC et des coopératives pour en constituer des unités plus limitées en nombre mais mieux organisées et mieux structurées. Autrement dit, au lieu de continuer de laisser émerger des GIC qui meurent du jour au lendemain, le mieux serait de regrouper ceux qui existent réellement en mutualisant leurs expériences singulières et spécifiques²⁷⁴.

Après cela, le PNUD et les autorités publiques pourront mutualiser leurs efforts, compétences, moyens, stratégies pour ériger des unités de production agro-alimentaire et industrielle. Ces unités doivent être construites dans les zones rurales. Ceci pour réduire les coûts de déplacements et d'autres pertes liées à la conservation des produits maraîchers vulnérables à la décomposition. De même, les différents acteurs devront mettre sur pied des dispositifs d'alimentation énergétique tels que des panneaux solaires. L'optique étant de pouvoir alimenter les machines en électricité. Avec des machines modernes, l'on devra transformer des cultures et productions vivrières telles que les tubercules. Afin de produire des farines indispensables pour l'alimentation des ménages²⁷⁵.

²⁷²Entretien avec A. Tsafack, 49 ans, ingénieur agronome, anciennement en service à l'IRAD, à Yaoundé, le 13 août 2021.

²⁷³ Entretien avec J. M. Ngoune Edimo, 53 ans, chargé d'Etudes Assistant à la Division des Etudes et Projets au MINADER, Yaoundé le 14 mars, 2021.

²⁷⁴*Ibid.*

²⁷⁵ Entretien avec A. Souleymane Sarki, 49 ans, ingénieur agronome et entrepreneur agricole, à Yoko, le 12 avril, 2021.

Dans un contexte international marqué par des pénuries en blé et en engrais, la construction d'usines de transformation agro-alimentaire et industrielle constituerait une aubaine pour les besoins nationaux sans cesse croissants²⁷⁶. Aussi, même certains produits agro-alimentaires tels que la tomate, le piment, le poivre, etc., peuvent être mécaniquement transformés, stockés, conservés et acheminés vers les grands espaces urbains pour la commercialisation à moyenne ou à grande échelle. Une telle initiative serait logiquement pourvoyeuse d'emplois de masse pour les populations rurales. De même, elle constituerait une forte plus-value socio-économique et financière susceptible de réduire la pauvreté ambiante dans le secteur rural.²⁷⁷

La création de mini usines agro-alimentaires de transformation pourrait réduire les disparités sociales et permettre aux ruraux de bénéficier de leurs efforts. Le rendement ne se limiterait plus uniquement aux récoltes ; au contraire, il connaîtra une certaine hausse et favoriserait le développement sur place. Les mini projets d'industrialisation, sous la houlette de l'Etat camerounais et du Programme des Nations Unies pour le Développement constituent l'une des étapes les plus déterminantes pour créer les conditions optimales d'un développement socio-économique efficient et durable dans le monde rural.²⁷⁸

3- L'instauration des circuits commerciaux et des coopératives d'épargne agricole

Le Programme des Nations Unies pour le Développement pourrait concevoir une batterie de projets et d'initiatives afin de créer les conditions structurelles les meilleures pour la commercialisation des produits dérivés des activités agricoles dans le Mbam et Kim.

En effet, il s'agirait tout d'abord de promouvoir des projets de développement des infrastructures de communication (routes modernes, ponts, etc.). Car, sans ces infrastructures, toute la superstructure du secteur resterait sans lendemain. C'est pourquoi, le désenclavement va de pair avec les initiatives de mise sur pied des circuits de vente ou de commercialisation des produits agroalimentaires transformés ou non.²⁷⁹ Toutefois, il convient de mentionner à ce niveau que l'Etat, le Programme des Nations Unies pour le Développement et d'autres partenaires pourraient mutualiser leurs efforts en développant, au sein de ce même département, des circuits internes et externes d'acheminement des produits vivriers. Cela peut se faire à

²⁷⁶ Entretien avec A. R. Nnomo, 51 ans, entrepreneur, Cacaoculteur, à Ntui, le 18 mars 2021.

²⁷⁷ Entretien avec A. Souleymane Sarki, 49 ans, ingénieur agronome et entrepreneur agricole, à Yoko, le 12 avril 2021.

²⁷⁸ Rapport national sur le développement humain 2019, p. 163.

²⁷⁹ Entretien avec A. Tsafack, 49 ans, ingénieur agronome, anciennement en service à l'IRAD, à Yaoundé le 13 août 2021.

travers par exemple la création de vastes marchés locaux où tous les produits pourront être exposés et commercialisés. En reliant toutes les localités et les bassins agricoles, le but consiste à préparer la mise sur pied des pôles agro-industriels de développement.²⁸⁰

En créant des circuits de commercialisation, les cultivateurs et entrepreneurs ruraux n'auraient plus d'incertitudes pour savoir où écouler leurs récoltes. Une bonne connaissance des circuits permettrait aux ruraux de sortir des modèles et autres schémas anciens de commercialisation. Car, les produits transformés ou non seront acheminés et commercialisés de manière structurée et systématique.²⁸¹

Il est évident que la commercialisation s'intensifiera. Aussi, elle contribuera à augmenter la plus-value socio-économique, des ruraux mais aussi, faut-il le souligner, elle implique en quelque sorte la perspective de l'épargne financière. En effet, il s'avèrerait judicieux de mettre sur pied dans ce département des coopératives d'épargne agricole gérées par les villageois eux-mêmes. Evidemment, à défaut de disposer de locaux ruraux formés, l'on pourrait y affecter des formateurs et des jeunes formés. La création des coopératives d'épargne agricole aurait pour objectif de favoriser les épargnes financières des cultivateurs et entrepreneurs ruraux. Les sommes épargnées peuvent être sur le modèle des microfinances ; à la seule différence que les taux d'intérêt pour les épargnants doivent être extrêmement réduits, compte tenu du niveau de vie du milieu rural.²⁸²

L'argent épargné peut servir, au sein du système des coopératives, à financer, par les villageois eux-mêmes, des mini-projets de développement dans le domaine social.²⁸³

III- FAVORISER L'ACCES AUX INTRANTS, PROMOUVOIR DES INITIATIVES D'EXTENSION D'ESPACES CULTIVABLES ET METTRE FIN AUX AMBIGUITES ENTRE LES SERVICES ETATIQUES ET LE PNUD

Ici, il sera essentiellement question de promouvoir l'accès aux intrants et à l'innovation agricoles dans le Mbam et Kim.

1. Favoriser l'accès plus accru aux intrants

Il est largement admis que l'utilisation des intrants (semences, fertilisants, engrais chimiques) joue un rôle crucial dans la détermination de la productivité agricole, et dans le

²⁸⁰Entretien avec J. M. Ngoune Edimo, 53 ans, chargé d'Etudes Assistant à la Division des Etudes et Projets au MINADER, à Yaoundé, le 14 mars 2021.

²⁸¹*Idem.*

²⁸²Entretien avec J. M. Ngoune Edimo, 53 ans, chargé d'Etudes Assistant à la Division des Etudes et Projets au MINADER, à Yaoundé le 14 mars 2021.

²⁸³Entretien avec J.M. Ngoune Edimo, 53 ans, chargé d'Etudes Assistant à la Division des Etudes et Projets au MINADER, à Yaoundé le 14 mars 2021.

changement technologique nécessaire pour soutenir la croissance de l'agriculture familiale. Malgré cette évidence, l'adoption des innovations technologiques telles que les semences améliorées et les équipements modernes pour accroître le rendement et la productivité, reste faible chez les petits exploitants en zones non-irriguées du Cameroun et dans le département du Mbam et Kim.²⁸⁴

Comme on a pu le constater, la stagnation des rendements a empêché une transformation structurelle des économies régionales, freiné les transferts de main-d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie, et compromis la réduction de la pauvreté en zones rurales.²⁸⁵ Or, désormais, le Programme des Nations Unies pour le Développement devrait initier de vastes projets afin de favoriser une meilleure accessibilité aux intrants agricoles pour les cultivateurs du Mbam et Kim. Il est clair que des intrants peuvent être entreposés et conservés dans des centres, eux-mêmes construits dans des sites de forte production agricole.²⁸⁶ L'optique visée consisterait à créer les conditions optimales, au niveau local, pour que les populations rurales se familiarisent davantage avec l'utilisation plus rationnelle et systématisée des intrants agricoles. Toutefois, les concernés devront garder en esprit qu'un usage excessif de ces intrants peut avoir des conséquences néfastes sur les sols notamment.

De même, le recours abusif à certains intrants chimiques en l'occurrence, entrainerait une dépendance vis-à-vis de ces produits, mais aussi un appauvrissement des sols cultivés ou à cultiver. Ce qui est donc en jeu consiste à réévaluer de manière critique et rationnelle les usages des intrants dans les activités agricoles. Autrement dit, il ne faudrait pas uniquement prendre le facteur rendement ou celui de la production. Ainsi, la perspective meilleure serait d'identifier et de sélectionner les types d'intrants les moins dangereux pour l'appauvrissement et même les produits agricoles issus de leur usage dans le Mbam et Kim.²⁸⁷

2. L'extension des espaces cultivables pour les cultures vivrières

Nous avons pu constater que les productions de rente sont encore profondément enracinées dans les mentalités de nombreuses populations de la frange Sud du département du Mbam et Kim. Toutefois, dans un contexte national et international fortement marqué par des

²⁸⁴Rapport national sur le développement humain 2019, p.163.

²⁸⁵*Ibid*, pp. 163-164.

²⁸⁶Entretien avec A. Souleymane Sarki, 49ans, ingénieur agronome et entrepreneur agricole, à Yoko, le 12 avril 2021.

²⁸⁷Entretien avec A. R. Nnomo, 51 ans, entrepreneur-cacaoculteur, à Ntui, le 18 mars 2021.

pénuries diverses, il serait opportun de mettre davantage l'accent sur une accentuation des politiques et autres stratégies d'extension des espaces cultivables pour les cultures vivrières.²⁸⁸

De manière tout à fait logique, les perspectives mentionnées plus haut sont indubitablement indissociables de celles inhérentes à l'extension des espaces cultivables pour les cultures vivrières. En effet, les chiffres et autres données statistiques semblent clairement révéler deux faits indéniables : la proportion démographique encore élevée des populations vivant en zone rurales d'une part, et d'autre part, la faible extension des cultures vivrières et de forte consommation. Une telle situation pose un problème majeur : l'absence des politiques plus objectives, soutenues et durables et susceptibles de promouvoir la production agricole vivrière et par ricochet, le développement socio-économique.²⁸⁹

L'extension des espaces cultivables pour les cultures vivrières s'impose depuis des lustres comme une urgence, sinon un impératif à prendre résolument en compte. Il est admis que les produits et autres cultures vivrières constituent des éléments déterminants en matière de lutte contre la pauvreté, la sous-alimentation et le chômage. A ce titre, les différents acteurs à savoir le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, les Groupes d'Initiatives Collectives, les associations agricoles villageoises, les entrepreneurs agricoles, les bailleurs de fonds, les populations, sont ainsi conviées à mutualiser ressources, efforts, compétences, etc., ceci dans le but de favoriser des politiques et stratégies d'extension des espaces cultivables pour les cultures vivrières notamment.²⁹⁰

Les enquêtes menées ont révélé, assorties de données statistiques du MINADER et du PNUD, que les espaces cultivés pour les produits vivriers sont non seulement disparates, mais également réduits au sens de leurs dimensions. Une telle situation a logiquement des conséquences néfastes majeures. En ce sens que l'extension des espaces aurait directement pour effets de booster la production, d'augmenter la main d'œuvre agricole, de promouvoir la consommation locale, de réduire l'exode rural et de lutter contre la pauvreté et le sous-développement en milieu rural.²⁹¹

En outre, l'extension des espaces pour cultures vivrières est indispensable pour la satisfaction des besoins alimentaires locaux et l'auto-suffisance (alimentaire) des populations

²⁸⁸Entretien avec A. Lontsi Douanla, 45 ans, cadre contractuel au MINADER et ancienne stagiaire à la section PNUD-Centre, le 27 mars 2021 à Yaoundé.

²⁸⁹ Entretien avec A. Lontsi Douanla, 45 ans, cadre contractuel au MINADER, ancienne stagiaire à la section PNUD-Centre, le 27 mars 2021 à Yaoundé.

²⁹⁰Entretien avec Charles Romain Atangana Eyebe, 58 ans, Cadre administratif au MINADER en retraite, le 14 avril 2021 à Yaoundé.

²⁹¹Entretien avec Augustin Guérin Mbamba, 31 ans, ingénieur agronome et contractuel en service au MINADER (Département du Mungo), à Yaoundé, le 04 avril 2021 à Yaoundé.

et des ménages. Il y a donc lieu de souligner au passage ici que le département du Mbam et Kim, dont le nombre d'habitants au kilomètre² est encore relativement insignifiant, demeure cependant un espace très propice, de par ses immenses potentialités, pour toute initiative d'extension des espaces agricoles vivriers. Autrement dit, le Programme des Nations Unies pour le Développement gagnerait sans doute à intégrer ce paramètre comme priorité absolue, dans son agenda d'actions et d'initiatives de développement socio-économique.²⁹²

Sans doute, une telle perspective passe nécessairement par une meilleure prise en compte de tous les autres paramètres relevés précédemment. Aucune initiative d'élargissement ou d'extension des espaces cultivables – ou déjà cultivés – ne sera possible sans la définition ou la mise sur pied d'un vaste programme de développement ayant pour socle la refondation totale des politiques agricoles et d'autres initiatives y afférentes. Ce qui est donc en jeu à ce niveau consisterait à enrichir davantage le contenu des projets locaux d'une part, et à promouvoir toutes les initiatives susceptibles de favoriser la production agricole vivrière locale. Evidemment, l'extension des espaces à cultiver constituerait une perspective salubre. Notamment parce qu'elle implique tout un corpus de défis ; des défis consubstantiels les uns vis-à-vis des autres.²⁹³

3. Mettre fin aux ambiguïtés entre les pouvoirs publics et le Programme des Nations Unies pour le Développement dans le Département du Mbam et Kim

Dans le chapitre abordant la problématique des manquements et des entraves, il a été relevé la récurrence du télescopage entre les actions (ou les initiatives) du PNUD et celles des pouvoirs publics par le truchement du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Cette constatation se veut davantage intéressante dans la mesure où, parallèlement, elle a posé en filigrane un défi à prendre en compte résolument : réhabiliter et promouvoir une harmonie structurelle toujours plus renforcée entre ces deux acteurs clés en matière de développement agricole au Cameroun en général et dans la zone d'étude concernée en particulier.

L'Etat camerounais constitue un acteur incontournable dans toute initiative de promotion ou de développement agricole dans le département du Mbam et Kim. A cet effet, il va sans dire qu'aucun projet, aussi objectif et viable fut-il, ne peut donner des résultats escomptés et probants si les pouvoirs publics n'y sont, de près ou de loin, impliqués ou mêlés.

²⁹²Entretien avec Charles Romain Atangana Eyebe, 58 ans, cadre administratif au MINADER en retraite, le 14 avril 2021 à Yaoundé.

²⁹³Entretien avec J. M. Ngoune, 53 ans, chargé d'Etudes Assistant à la Division des Etudes et Projets au MINADER, à Yaoundé le 11 mars 2021.

Aussi, pour juguler et peut-être mettre fin à certaines ambiguïtés incluant les pouvoirs publics et le PNUD, il faudrait commencer par identifier, autopsier les causes réelles de ces ambiguïtés. Car, évidemment, la solution durable aux problèmes et situations récurrentes du télescopage partirait de là.²⁹⁴

Cette étape franchie, il serait souhaitable de concevoir ou de définir des plates-formes de gestion des ambiguïtés ou de tout autre forme de contradiction opposant ou susceptible d'opposer les pouvoirs publics (le MINADER notamment) aux services et agents du Programme des Nations Unies pour le Développement présents dans le Mbam et Kim. A ce niveau, le Service de la Gestion du Contentieux du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural pourrait élargir son champ de compétence. C'est-à-dire que cette cellule structurelle est conviée à se constituer comme un cadre d'alerte et dans d'autres cas, comme un outil efficient de gestion et d'anticipation.²⁹⁵

De même, il faudrait réorganiser l'agenda des initiatives et des projets agricoles dans cette région. Dans la mesure où toute initiative de développement promue ici doit mettre en avant la mutualisation, le dialogue, la concertation, le strict respect des résolutions et surtout la mise en avant de l'intérêt supérieur des populations présumées bénéficiaires. En fait, le MINADER, tout comme d'autres acteurs présents sont impérativement conviés à se concerter et à mutualiser des projets communs et des initiatives mettant en avant le bien-être des populations rurales et des producteurs.²⁹⁶

Certaines ambiguïtés perdurent encore à l'heure actuelle. Ceci tiendrait du fait que les deux principaux acteurs peinent encore cruellement à scruter ensemble le même horizon. Or, aucune initiative de développement agricole (ou non) ne peut faire long feu et avoir des effets positifs durables pour les supposés bénéficiaires si les différents acteurs et autres protagonistes ne définissent pas un cadre de coopération mutuelle transparent, harmonieux et durable. Bon nombre d'initiatives et de projets n'ont parfois pu voir le jour à cause de la non-prise en compte de cet enjeu fondamental souvent sur le terrain, les deux acteurs se rejettent constamment la responsabilité. Au point où le cancer des ambiguïtés n'a pour effet que de plomber la portée d'un processus susceptible de demeurer sans lendemain bénéfique pour les cultivateurs et populations dont la survie et le bien-être demeurent intimement liés à la cohérence et à la

²⁹⁴ Entretien avec C. Mvogo, 49 ans, technicien agricole et cacaoculteur, Ntui le 18 décembre 2021.

²⁹⁵ Entretien avec B. Bep Goulfé, 64 ans, ingénieur agronome anciennement en service à la Délégation départementale du MINADER du Mbam-Inoubou, Yoko, le 17 juin 2021.

²⁹⁶ Entretien avec G. Mbaka, 63 ans, membre d'un GIC, Yoko, le 16 juin 2021.

mutualisation des visions, des savoir-faire, des compétences et des initiatives en phase avec l'agenda des objectifs de Développement Durable.²⁹⁷

²⁹⁷ Entretien avec A. Nyaga, environ soixante ans, ancien Expert de l'initiative PPTE, en charge du Secteur Développement Rural au MINADER, à Yaoundé le 1^{er} juillet 2021.

CONCLUSION GENERALE

Au demeurant, l'objet principal de cette investigation scientifique consistait à étudier, à analyser et à comprendre les différents processus à travers lesquels le PNUD se déploie dans le département du Mbam et Kim. Ce qui était en question dans cette perspective était d'analyser l'apport du PNUD en matière de développement agricole du milieu rural concerné. A partir d'un intervalle chronologique, tout est parti de l'année 1972. Une date fondamentale qui marque l'installation officielle des Bureaux du PNUD au Cameroun. Aussi, elle représente l'inauguration de la mise en œuvre de son premier cycle de programmes.

Celle de 2017 marque la phase de la coopération entre le PNUD et le Cameroun portant sur le plan d'action des programmes des pays pour un budget opérationnel de 304.490.000 Dollars Américain. Par ailleurs, la présente étude a été structurée en quatre chapitres. Il ressort des enquêtes menées que le département du Mbam et Kim constitue un immense gisement de potentialités. Ces potentialités s'articulent et s'observent aisément dans la diversité ethno-culturelle, des ressources naturelles sans précédent. En creusant le premier sillon de l'étude, il est apparu que le département du Mbam et Kim présente un cadre naturel avec des caractéristiques particulières. Ainsi, sa partie méridionale est couverte de forêt dense équatoriale. Il s'agit d'une forêt luxuriante comprenant des arbres de très haute taille, dépassant les 40 et 50 m de hauteur.

Ces géants de la forêt côtoient d'autres plantes de tailles variées, en particulier des arbres de taille plus petite. En remontant vers le Nord du département en question, la flore présente un côté beaucoup moins luxuriant. Des "forêts galeries" y sont également présentes. La faune n'est pas en reste. Celle-ci, comme on a pu le constater, comprend des mammifères, des reptiles, des batraciens et des oiseaux. Parmi les mammifères, on peut citer les éléphants, les buffles, les panthères, les chats sauvages, les antilopes zébrées, les lions, les chimpanzés, les gorilles et de nombreuses autres espèces de singe, etc. Néanmoins, cette faune est inégalement répartie. Faut-il le rappeler, la richesse de cette faune a amené, assez tôt les autorités publiques, en coopération étroite avec des organismes et institutions militant ou œuvrant pour la protection des écosystèmes, à créer des espaces protégés. Un facteur déterminant que le PNUD a intégré dans son agenda d'activités

S'agissant du climat, il est de type "tropical humide". On a ici la petite saison pluvieuse, la saison sèche, la petite saison sèche et la grande saison pluvieuse. Les températures sont, elles aussi variables. Le relief de ce département constitue un indice capital des spécificités de ce

département. A l'observation et de par les données géographiques, il est essentiellement dominé par les plaines. On y retrouve des vallées peu encaissées et des collines à faible altitude. Parallèlement, il y existe des montagnes qui culminent à plus de 1000 mètres. Ce relief a contribué, largement à influencer le climat.

Le cadre humain du département du Mbam et Kim présente une dimension hétéroclite. Il a été question à ce niveau des principaux groupes ou composantes ethno-culturelles que l'on y retrouve. Parmi les principaux groupes présents dans cet espace, on a pu relever les Bafia, les Yambassa, les Babouté (ou Vuté). Les petits groupes pygmées et un ensemble assez composite de peuples dits 'allogènes'. Au-delà de ces paramètres monographiques, il a paru opportun d'opérer une rétrospective historique et une présentation générale des objectifs du PNUD au Cameroun. Ces objectifs majeurs consistent en premier ressort à aider l'ONU à conférer une dynamique et une cohésion aux efforts en faveur du développement humain durable. Consacrer ses propres ressources à une série d'objectifs fondamentaux pour le développement humain durable, l'élimination de la pauvreté, la régénération de l'environnement, la pacification des conflits, la lutte contre le SIDA, la création d'emplois et la promotion de la femme, etc.

Comme toute institution moderne, le PNUD est rigoureusement structuré. Et il fonctionne suivant un schéma précis. Pour son fonctionnement, il comprend le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM), le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENUD). Cette institution a un Bureau et des organes fonctionnels, avec des ressources précises. Dans son mécanisme fondamental, il opère à partir d'un schéma procédural, des Forces d'Assistance, etc. Le processus d'implantation du PNUD au Cameroun n'est pas récent. Il remonte aux premières années après l'accession officielle du Cameroun à l'indépendance. On a pu constater que c'est en 1963 que fut signé le tout premier accord de coopération entre le PNUD et l'Etat du Cameroun. Toutefois, cet accord fut par la suite révisé le 25 octobre 1991. Aux dires des officiels, cette révision correspondait aux objectifs d'adapter ledit accord à la nouvelle donne internationale, laquelle incluait les problèmes sociaux comme l'une des préoccupations majeures de l'ONU.

Dans la deuxième articulation de cette enquête il a été question de faire une présentation synthétique de quelques auteurs, tout en mettant en exergue le processus de dynamisation du développement agricole et socio-économique impulsé par le PNUD dans le Mbam et Kim. En effet, il a été question tout d'abord de présenter les principaux acteurs étatiques ; ceci afin de

mieux comprendre ce sur quoi repose le processus de dynamisation dans son ensemble. Les acteurs publics présents dans ce département, en matière socio-économique et agricole incluent notamment des délégations régionales et départementales du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, du Ministère de l'Elevage, des pêches et des Industries Animales, du Ministère de l'Environnement, des Forêts et de la Faune et enfin de l'Institut de Recherche Agronomique pour le Développement.

Il a été judicieux de ressortir les principales stratégies et les actions de développement socio-économique et surtout agricole mises en œuvre au Cameroun en général. Ces stratégies et ces programmes ont connu un schéma théorique et opératoire évolutif et dynamique. Avec la fin du système de l'économie planifiée, la nouvelle politique agricole fut axée en priorité sur la consolidation des acquis tant sur le plan de l'autosuffisance alimentaire que sur celui des recettes d'exportation et une amélioration significative des performances par le biais de perspectives nouvelles. En ce qui concerne l'action globale du PNUD, celle-ci, au Cameroun et dans le département du Mbam et Kim s'est déployé à partir de l'organisation de Séminaire-Atelier sur l'activité agricole. Etant donné que le secteur agricole est le premier par sa contribution en fourniture d'emplois, il apparaît parallèlement comme un fournisseur capital de devises.

L'un des tout premiers séminaires-Ateliers, qui eut lieu en 2004, fut conçu et opérationnalisé dans le Mbam et Kim suivant une méthodologie précise. On a pu relever à ce niveau les politiques d'appui aux initiatives de base, la place de la micro-finance dans la réduction de la pauvreté, le cadre institutionnel du développement rural, la question 'genre' et les micro-initiatives de développement et l'Initiative Pays Pauvre Très Endetté. Dans son approche globale d'actions au Cameroun et dans le Mbam et Kim, le PNUD a mis en œuvre, depuis 1993 deux importants microprogrammes dont celui d'"Afrique 2000", initié par le Bureau Local du PNUD. Ceci, afin de répondre aux besoins des communautés locales et des Organisations Non Gouvernementales. Dans cette optique, plus de 88 projets furent mis sur pied entre 1993 et 2000. Aussi, plus de 220.000 personnes purent en bénéficier. Ces projets incluaient notamment l'agrosylviculture, l'aviculture, la conservation des sols, la gestion des bassins de captage, la transformation des produits agricoles et la pisciculture intégrée.

Dans le Mbam et Kim précisément, le PNUD s'est déployé à travers les soutiens matériels aux cultivateurs et aux Groupes d'Initiatives Collectives (GIC). Il a été question à ce niveau de la livraison du matériel technique et agricole à l'instar des brouettes, des houes, des

semences sélectionnées, des arrosoirs, des bottes, des intrants agricoles, des pesticides et dans certains cas des appareils de traction. Pour concrétiser ces dynamiques, les agents du PNUD se dotent préalablement de données précises sur les besoins et les urgences. A cela, il faudrait ajouter le financement des micro-projets et des initiatives agricoles locales. On a pu voir que la mobilisation des fonds ne s'opère, dans le PNUD, que suivant des modalités précises.

Il met en perspective un ensemble de mécanismes et de stratégies correspondant à son mode intérieur et managérial de fonctionnement. Le soutien à certains Groupes d'Initiatives Collectives n'a pas été en reste. Idem pour le soutien aux Initiatives des Associations Féminines Rurales et la formation des formateurs agricoles. Tout cela vise en principe à doter les populations rurales d'un savoir-faire afin qu'elles boostent leur productivité et leur rendement. Ce qui leur permet à coup sûr, de réduire le chômage et la pauvreté ambiants. Evidemment, les différentes actions du PNUD ont eu, jusqu'à l'heure actuelle, des retombées significatives dans le vécu des populations rurales en l'occurrence. Premièrement, les données et autres informations recueillies ont pu démontrer que les actions en question ont favorisé une certaine extension des espaces cultivables, une réduction relative du chômage et un développement socio-économique. Ces faits contribuent à consolider le postulat qui fait de l'activité agricole un pôle capital du développement socio-économique.

Toutefois, une autopsie des entraves et des manquements a été effectuée. Il est apparu que les actions du PNUD se heurtent aux problèmes épineux de l'enclavement, des pesanteurs socio-culturels et à la persistance de ce clivage entre le PNUD et les autorités publiques. Tout cela ne rend pas aisé l'action de cette institution dans le Mbam et Kim. Comme principal manquement, nous avons analysé la promotion de la logique de l'assistanat. Ainsi, dans le Mbam et Kim, le PNUD ne se contente qu'à implémenter des initiatives, lesquels ne permettent pas aux populations concernées de se prendre en charge elles-mêmes et de manière durable. Les initiatives et les projets sont pensés et opérationnalisés suivant la seule perspective de l'assistanat. Or, il devient impérieux d'en sortir.

Eu égard aux manquements et entraves observés, quelques suggestions ont été peaufinées. Celles-ci, loin d'être des solutions miracles, encore moins des panacées visent dans l'essentiel à améliorer le cadre opératoire général et les actions du PNUD à moyen et à long termes. Dans un premier temps, il a été question de quelques suggestions d'ordre étatique et structurel. C'est le cas notamment du désenclavement du département, de l'accroissement des subventions de l'Etat aux agriculteurs et cultivateurs, de la lutte contre la corruption et la

promotion du Développement local dans le département du Mbam et Kim. Aussi, il a été fait mention, dans le cadre des perspectives inhérentes aux initiatives du PNUD dans le Mbam et Kim, de promouvoir des centres de formation agricole, la mise sur pied des unités agroalimentaires et industrielles de transformation au sein des bassins de productions. Sans pour autant occulter l'instauration des circuits commerciaux et des coopératives plus originales d'épargne agricole.

Au finish, il s'avère opportun pour le PNUD et d'autres acteurs partenaires, de favoriser l'accès plus accru aux intrants, promouvoir davantage l'extension des espaces cultivables pour les cultures vivrières et mettre fin aux ambiguïtés entre pouvoirs publics et PNUD dans le Mbam et Kim.

Les rapports entre l'Etat camerounais et le PNUD peuvent favoriser une meilleure politique agricole et accompagner les ruraux dans le développement du secteur commercial.

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien pour l'enquête de terrain

Annexe 2 : Groupes socioculturels de notre zone d'étude (Province du Centre)

Annexe 3 : Localisation des deux sites d'études : Obala et Talba.

Annexe 4 : Localisation de la zone de Talba dans le département du Mbam et Kim

Annexe 5 : Présentation synthétique de la méthodologie d'action du PNUD-Cameroun

Annexe 6 : Principes et critères méthodologiques d'évaluation des actions du PNUD

Annexe 7 : Compte rendu synthétique de l'atelier de revue annuelle du document Programme Pays et du Bureau du PNUD de 2019

Annexe 8 : Circulaire du comité ad hoc d'orientation et d'accord bilatéral Cameroun-Italie pour l'annulation de la dette du Cameroun

Annexe 9 : Processus d'accumulation de capitaux dans une exploitation agricole

Annexe 10 : Modèle d'analyse utilisé de viabilisation agricole selon Pedelahore

Annexe 11 : Schéma graphique des types d'activités agricoles suivant les espaces à viabiliser au Cameroun de 1910-2010

Annexe 1 : Guide d'entretien pour l'enquête de terrain

Ce guide est adressé aux acteurs sociaux locaux (paysans, entrepreneurs agricoles locaux) dans le cadre d'une recherche en histoire des Relations Internationales dont le sujet porte sur : « **Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la problématique du développement rural et agricole au Cameroun : cas du département du Mbam et Kim (1972-2017)** ».

Nom de l'étudiante : **MBOUCTCHOUANG SALAMATOU Vanina Laura**

NB : les informations collectées à la suite des différents entretiens sont confidentielles et ne sont utilisées que dans le cadre de cette étude.

A- Identifiant de l'informateur.

Noms et prénoms.....

Age

Fonction.....

Lieu d'entretien..... **Date**.....

B- Guide réservé aux acteurs sociaux locaux

- 1- A quel moment remonte l'installation du PNUD dans votre localité ?.....
- 2- Quels sont les acteurs locaux qui se sont investis dans ce processus ?.....
- 3- Existait-il des organisations villageoises actives avant l'implantation du PNUD ?.....
- 4- Quelles sont ces structures agricoles et quelles étaient leurs objectifs ?.....
- 5- Le PNUD va-t-il, de près ou de loin influencé le système de fonctionnement des organisations villageoises ou paysannes en matière agricole ?.....
- 6- Comment sont organisées les structures agricoles locales ?.....
- 7- Quels sont leurs moyens, leurs acteurs et leurs stratégies d'action ?.....
- 8- Dans quels différents secteurs agricoles le PNUD coopère-t-il avec la paysannerie dans votre village où votre

- arrondissement ?.....
-
- 9-** Quels sont les champs de coopération ou la présence du PNUD reste déterminante où marginale ?.....
-
- 10-** Quelles sont, selon vous, les actions implémentées par le PNUD dans votre localité ?.....
-
- 11-** Ces actions sont-elles durablement bénéfiques pour les paysans, les organisations agricoles locales en matière agricole ?.....
-
- 12-** A votre avis, quelles sont les manquements de la coopération entre le PNUD et les villageois ?.....
-
- 13-** Dans l'ensemble, quel bilan pouvez-vous faire concernant votre coopération avec le PNUD ?.....
-
- 14-** Que proposez-vous pour booster ou améliorer votre production agricole ?.....
-
- 15-** En matière logistique ?.....
-
- 16-** En matière de financement (individuel ou collectif)
-
-
- 17-** En matière d'infrastructures de communication.....
-
- 18-** En matière de formation technique des agriculteurs et paysans du département.....
-

GUIDE D'ENTRETIEN

Ce guide est adressé aux informateurs pour les responsables du PNUD dans le cadre d'une recherche en histoire des Relations Internationales dont le sujet porte sur :

« Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la problématique du développement rural et agricole au Cameroun : cas du département du Mbam et Kim (1972-2017) ».

Nom de l'étudiant : **MBOUCTCHOUANG SALAMATOU Vanina Laure**

NB : les informations collectées à la suite des différents entretiens sont confidentielles et ne sont utilisées que dans le cadre de cette étude.

A- Identifiant de l'informateur.

Noms et prénoms.....

Age

Fonction Lieu de l'entretien

Date

B- Guide réservé aux responsables du PNUD

1- Quelles sont les raisons qui ont déterminées le processus d'installation du PNUD dans le Mbam et Kim?

.....

2- A partir de quel contexte historique ?

.....

3- Quels sont, selon vous, les principaux acteurs et protagoniste qui ont œuvrés ?

.....

4- Quel est leur typologie ? (C'est à dire leurs profil)

.....

5- Comment sont structurés les services du PNUD dans les sociétés du Mbam et Kim?

.....

6- Quels sont les instruments et les stratégies implémentées par le PNUD en matière de développement agricole ?

.....

7- Quelles sont les localités où le PNUD a apporté une part active en matières agricoles ?

.....

.....

- 8-** Comment s'organise le PNUD pour matérialiser ses objectifs sur le terrain ?
.....
.....
- 9-** Quelles sont les actions et les réalisations du PNUD dans ce département ?
.....
.....
- 10-** Quels sont les acteurs partenaires du PNUD dans cette zone ?
.....
.....
- 11-** Quels sont les leviers de coopération du PNUD avec l'Etat, les structures sociales villageoises et les Gics locaux ?
.....
.....
- 12-** Sur le plan local, quelles sont les différentes actions du PNUD et quel est leur impact en matière de lutte contre la pauvreté ?
.....
.....
- 13-** Quels sont les principaux obstacles auxquels le PNUD fait face dans ses projets agricoles dans les zones d'actions ?
.....
.....
- 14-** De quelle nature sont ces obstacles ?
.....
.....
- 15-** Quel bilan d'ensemble pouvez-vous faire de l'action du PNUD dans le domaine agricole dans le Mbam et Kim ?
.....
.....
- 16-** Quelles sont les suggestions à court, à moyen et à long termes faites par cette organisation pour pallier aux problèmes et aux manquements observés ?
.....
.....
- 17-** Pensez-vous que le PNUD a un bel avenir dans le Mbam et Kim et au Cameroun en général ?
.....
.....

GUIDE D'ENTRETIEN

Ce guide est adressé aux Autorités Publiques Locales du Département du Mbam et Kim dans le cadre d'une recherche en Histoire des Relations Internationales dont le sujet porte sur :

« Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la problématique du développement rural et agricole au Cameroun : cas du département du Mbam et Kim (1972-2017) ».

Nom de l'étudiante : **MBOUCTCHOUANG SALAMATOU Vanina Laura**

NB : les informations collectées à la suite des différents entretiens sont confidentielles et ne sont utilisées que dans le cadre de cette étude.

A- Identifiant de l'informateur.

Noms et Prénoms

Age

Fonction Lieu d'entretien

Date

B- Guide réservé aux autorités publiques locales du département du Mbam et Kim.

1- Quelles sont les causes de l'autorisation d'implantation du PNUD dans le Mbam et Kim ?

.....
.....

2- Pouvez-vous nous faire un bref rappel de l'historique du PNUD dans la localité du Mbam et Kim ?

.....
.....

3- Quels sont les pionniers ayant posé les jalons de cette implémentation ?

.....
.....

4- Quelles sont les institutions publiques locales qui s'impliquèrent dans ce processus ?

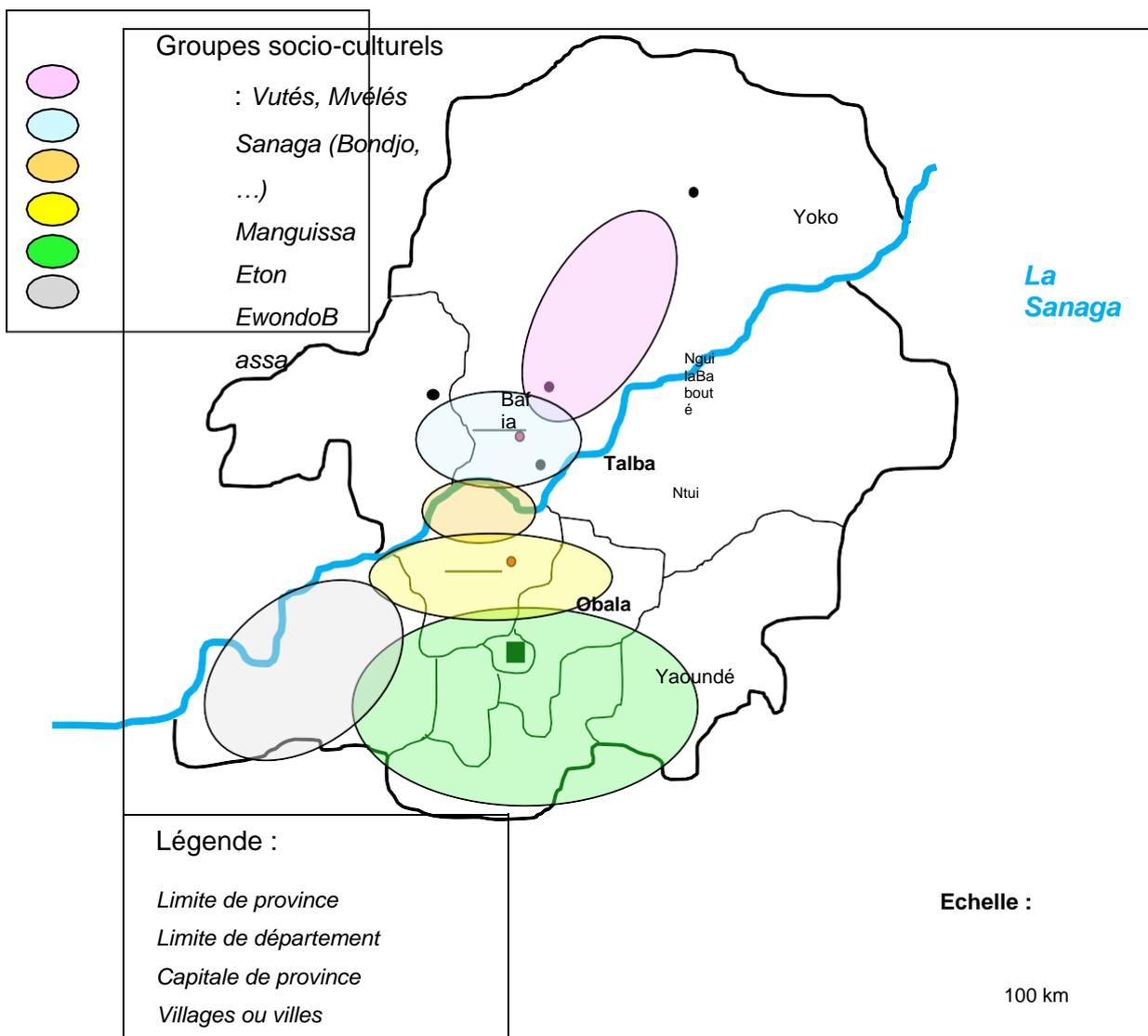
.....
.....

5- Quels sont les principaux objectifs poursuivis par les services publics dans leur coopération avec le PNUD ?

.....
.....

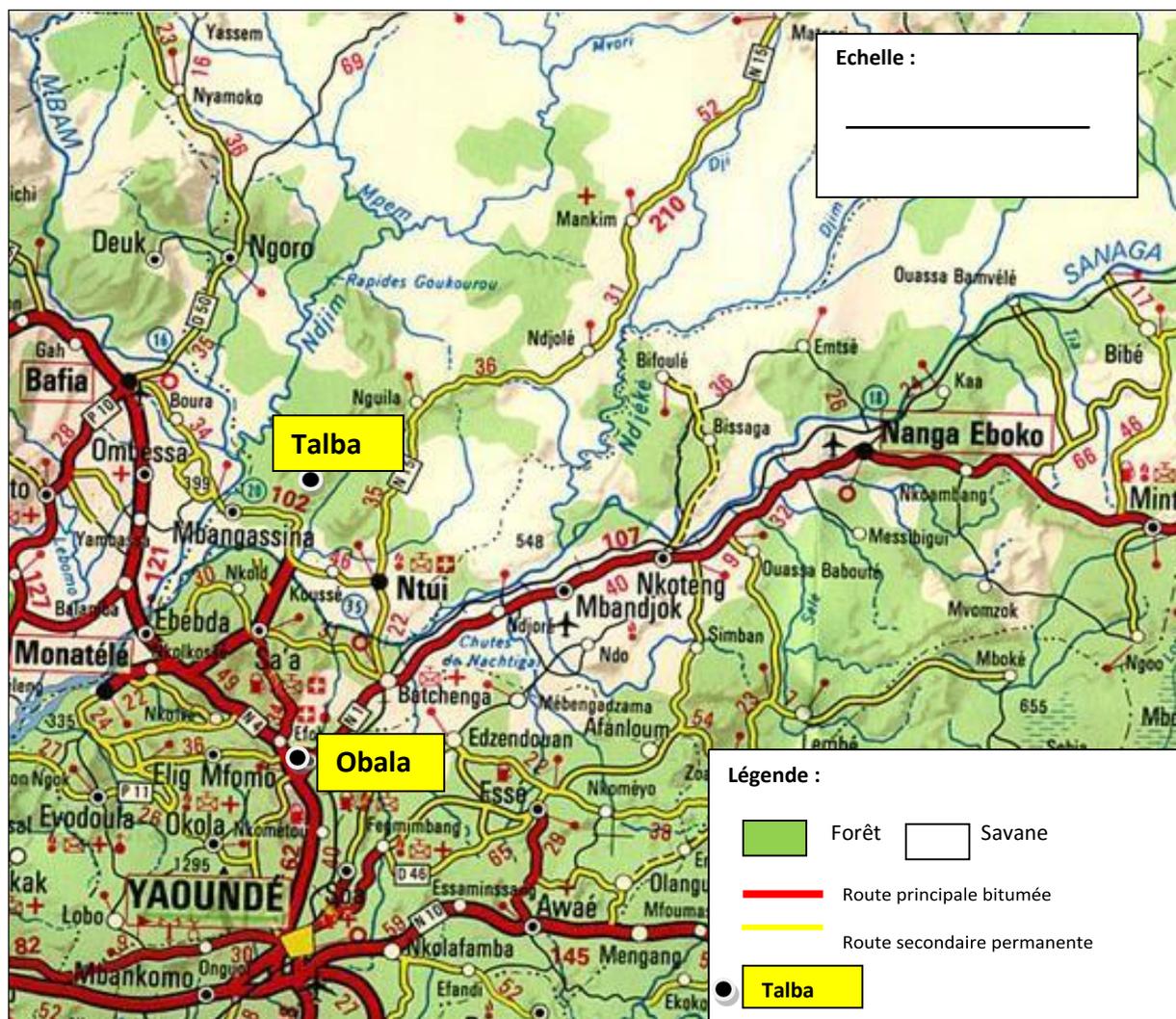
- 6- Quels sont les principaux cadres structurels qui déterminent la coopération entre le pouvoirs publics et service du PNUD ?
.....
.....
- 7- De quelles natures sont ces cadres structurels ?
.....
.....
- 8- Comment est structurée cette institution et quel est son mode de fonctionnement ?
.....
.....
- 9- Quels sont les moyens ou les instruments et les stratégies mis en œuvre par les autorités publiques locales afin d'accompagner le PNUD dans le Mbam et Kim ?
.....
.....
- 10- Comment fonctionnent ses moyens et stratégies ?
.....
.....
- 11- Quelles sont les actions implémentées par les pouvoirs publics en matière de coopération agricole avec le PNUD ?
.....
.....
- 12- Pouvez-vous nous restituer la typologie de ces actions et les données chiffrées ou statistiques de ces actions ?
.....
.....
- 13- Eu égard à cela, quels sont les obstacles ou les manquements qui freinent l'action des autorités dans leur coopération agricole avec le PNUD ?
.....
.....
- 14- De quels types sont-ils ?
.....
.....
- 15- Quel bilan pouvez-vous faire dans le cadre de la coopération agricole pouvoirs publics et PNUD dans le Mbam et Kim ?
.....
.....
- 16- Quelles sont les perspectives envisageables, afin de booster ou d'améliorer l'action des autorités étatiques en matière agricole dans le Mbam et Kim ?
.....
.....

Annexe 2 : Groupes socioculturels de notre zone d'étude (Province du Centre)



Source : S.U. Okala Tsala, « activités agricoles et transformation... », p.36.

Annexe 3 : Localisation des deux sites d'études : Obala et Talba.

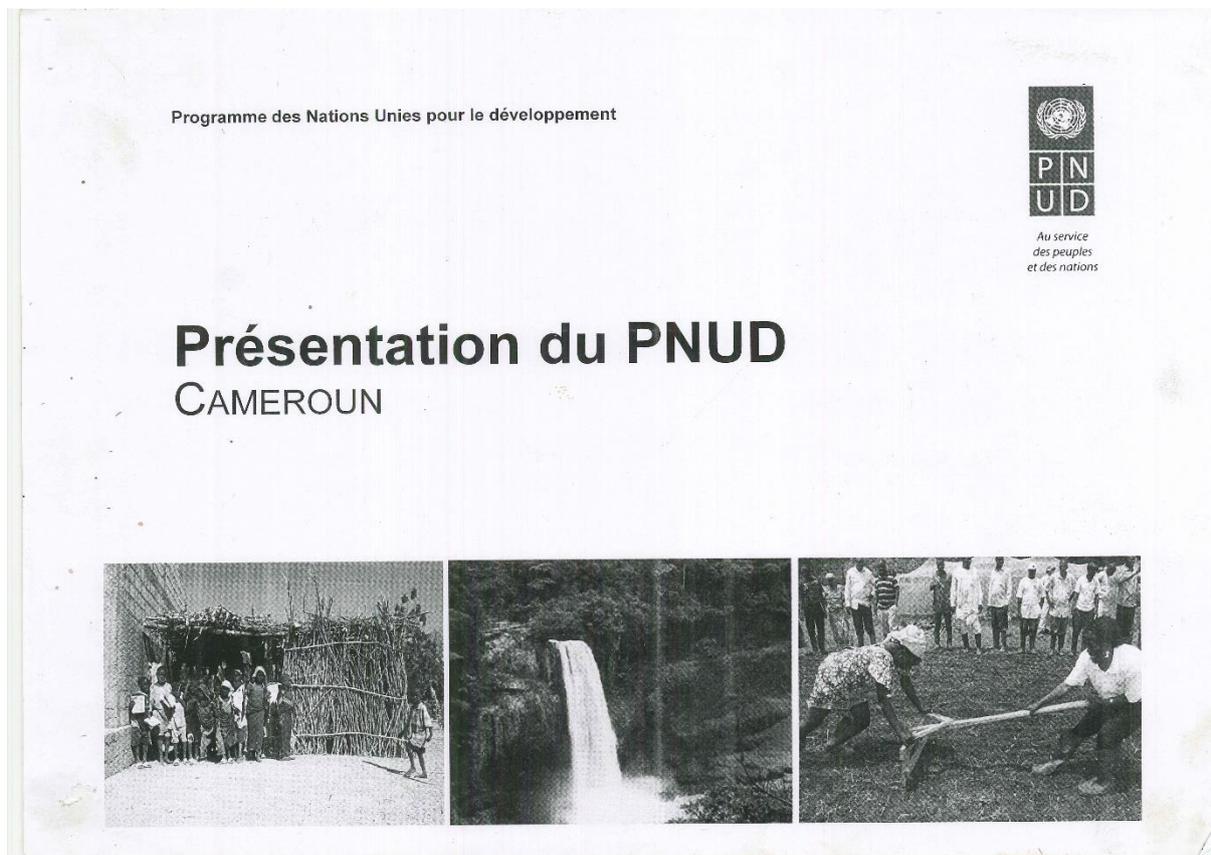


Source : (IGN, 1994).

Annexe 4 : Localisation de la zone de Talba dans le département du Mbam et Kim



Source : P. Pedelahore, « Stratégies d'accumulation des exploitants... », p. 117.

Annexe 5 : Présentation synthétique de la méthodologie d'action du PNUD-Cameroun

Principales Réalisations



Au service
des peuples
et des nations

Eradication de la pauvreté	Renforcement de la résilience aux chocs et aux crises	Transformation structurelle
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'autonomisation financière de 1595 personnes (55%H, 45%F) formées et équipées dans les régions du Nord et de l'Est; • 1275 personnes dont 30% de femmes ont été formés et accompagnés dans le cadre de la viabilisation et de l'exploitation artisanale des minéraux dans les régions de l'Est, du NOSO et du Littoral; • Mise en place et/ou l'équipement de BEM dans 12 Communes 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 plateformes de médiation mises en place dans l'Extrême-nord permettant de gérer 20 conflits et la réintégration de 300 ex associés à Boko Haram • Activités de réconciliation ont ciblé 537 ex-associés de Boko Haram ont conduit à l'apaisement des tensions avec les populations hôtes; • 6700 jeunes sensibilisés sont ainsi devenus des acteurs de prévention de l'extrémisme violent; • Formulation du Plan spécial de relèvement et de reconstruction (SRRP) des régions du NOSO 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à l'élaboration de la Stratégie nationale de développement inclusif 2020-2030: Appui technique et financier du PNUD; • Elaboration du RNDH 2019 ; • Production des rapports national volontaire VNR et de Suivi des ODD 2019; • Guide sur l'évaluation des politiques publiques

Partenariats et mobilisation des ressources

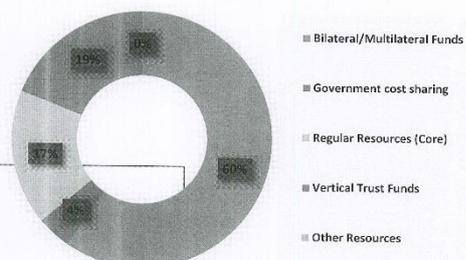


Au service
des peuples
et des nations

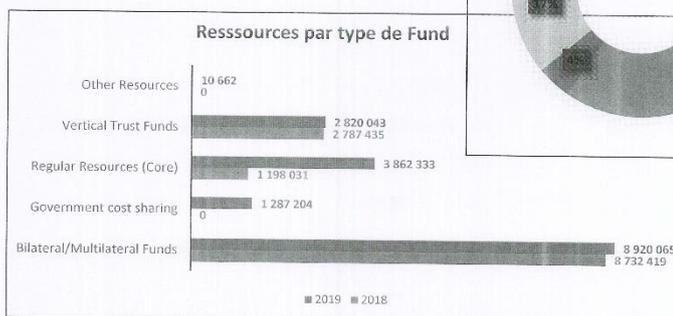
Entre 2018 et 2019 les ressources mobilisées et disponibles ont été de **USD 29,6 millions**.

Les ressources du Programme s'élèvent à **USD 16,9 millions en 2019** contre **USD 12,7 millions en 2018** soit une hausse de **33%**.

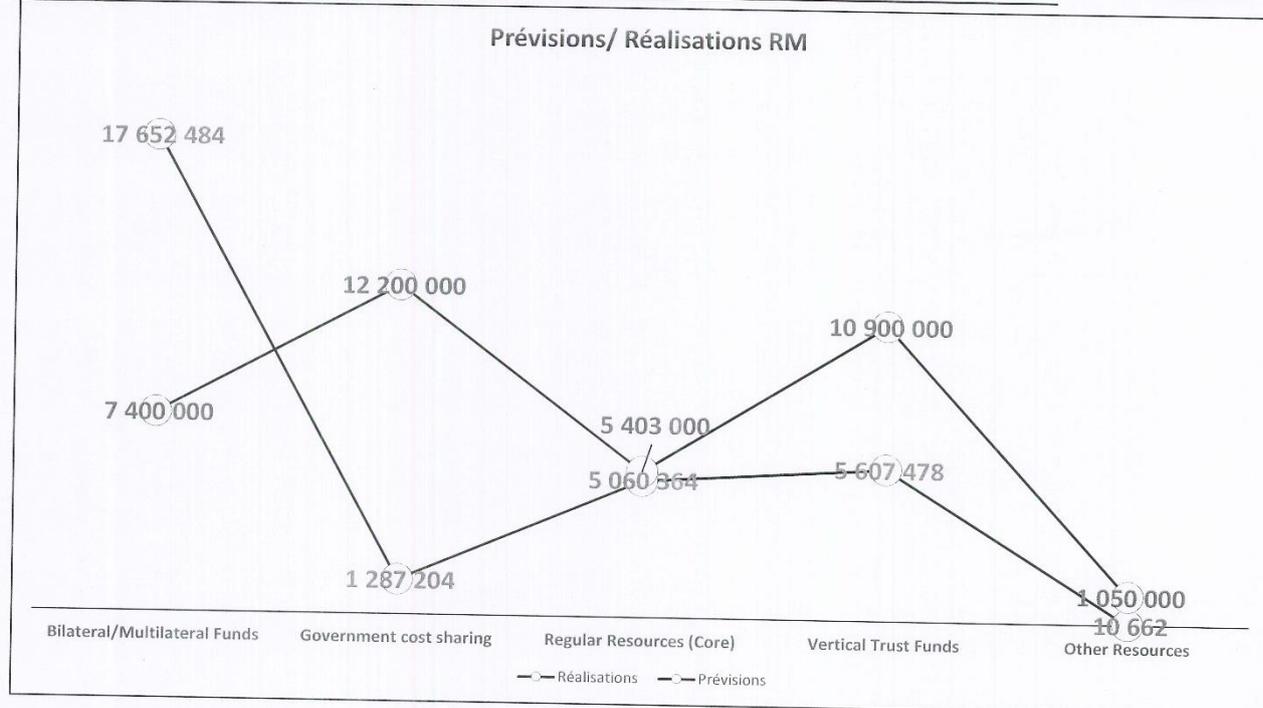
Ressources par type 2018 et 2019



Ressources par type de Fund



Partenariats et mobilisation des ressources 2018-2020



- Mise en œuvre progressive et complète de en

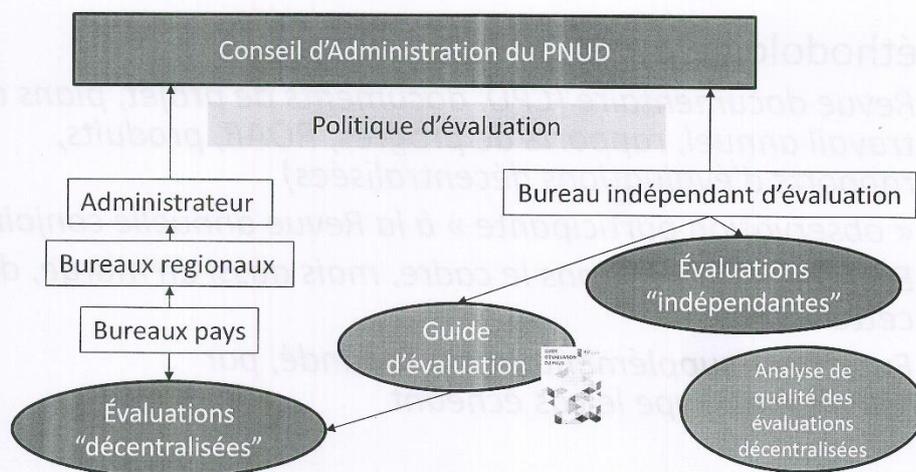
Pourquoi l'évaluation au PNUD?



IEO INDEPENDENT
Evaluation Office
United Nations Development Programme

- **Amélioration de la programmation/des projets:**
 - Le programme ou le projet a-t-il fonctionné ou pas, et pourquoi ?
- **Développer les connaissances pour permettre une généralisation et une application plus large:**
 - Quels enseignements pouvons-nous tirer de l'évaluation ?
 - Comment pouvons-nous appliquer ces connaissances à d'autres contextes ?
- **Encourager la redevabilité et la transparence :**
 - Les actions du PNUD sont-elles justes ?
 - Le PNUD travaille-t-il de manière juste ?
 - Le PNUD a-t-il fait ce qu'il avait dit qu'il ferait ?

L'architecture de l'évaluation au PNUD



Le Bureau Indépendant d'évaluation



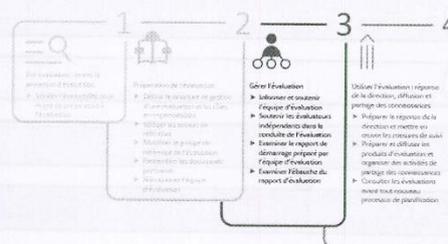
IEO INDEPENDENT
Evaluation Office
United Nations Development Programme

Évaluations thématiques

Évaluations de programmes
pays

Développement des
capacités

• Appui aux évaluations "décentralisées"



<http://web.undp.org/evaluation/guideline/French/documents/PDF/DE%20GUIDELINES%20FRENCH.pdf>

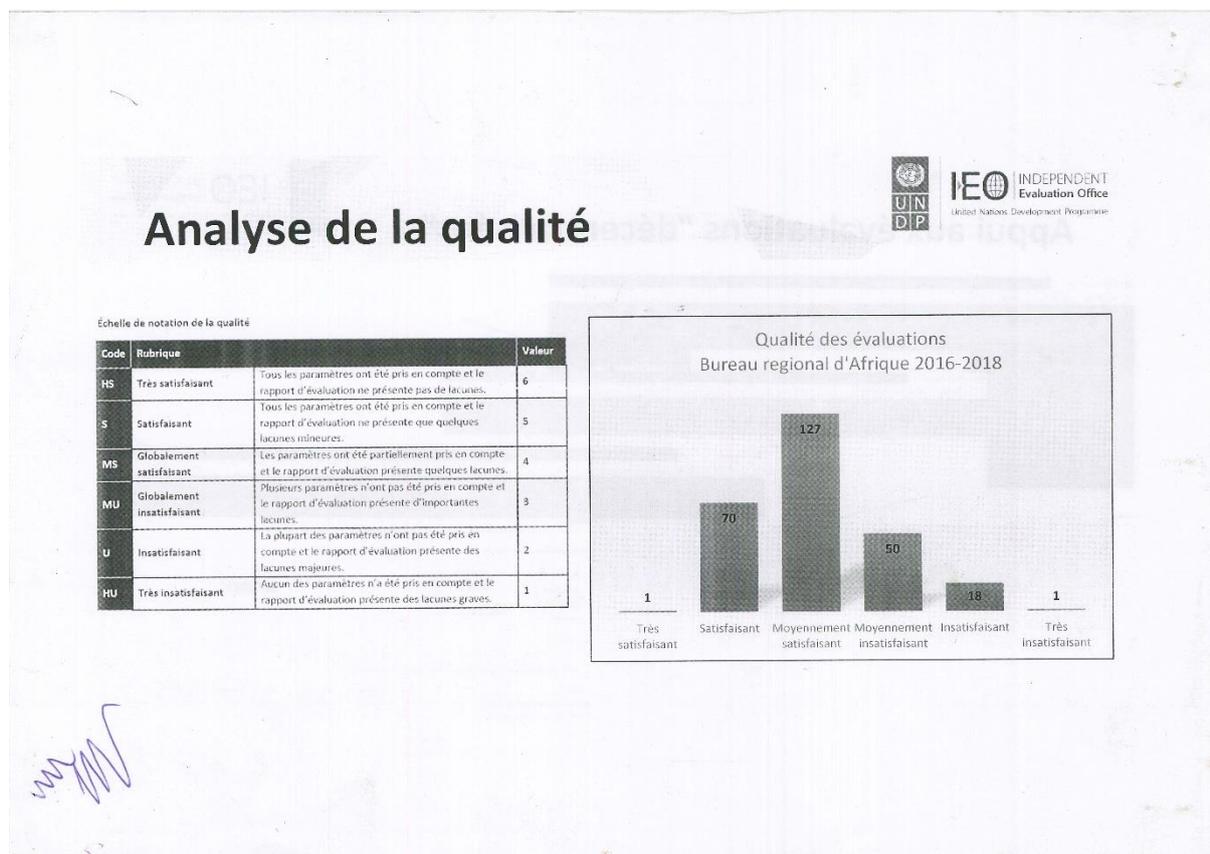
Appui aux évaluations "décentralisées"



The screenshot displays the UNDP Evaluation Resource Centre website. On the left, a navigation menu lists various categories such as 'Home', 'About Us', 'Our Work', 'Publications', 'Contact Us', and 'Country Offices'. The main content area features a header with the UNDP logo and navigation tabs. Below this, there is a section titled 'AMÉLIORATION DE LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES' (Improvement of the Resilience of Populations to the Effects of Climate Change). A table below this section lists evaluation reports with columns for 'Document', 'Date de publication', 'Lecture en français', 'Résumé en français', and 'Résumé en anglais'. The table contains two entries:

Document	Date de publication	Lecture en français	Résumé en français	Résumé en anglais
10. Gouvernance (2014) 27126	2014	France	713 35 46	FR/14/1
10. Gouvernance (2014) 27126	2014	France	713 35 46	FR/14/1

Annexe 6: Principes et critères méthodologiques d'évaluation des actions du PNUD



Le Guide d'évaluation



- 1 Un aperçu de la fonction d'évaluation
- 2 Les différents types d'évaluations effectuées par le PNUD
- 3 Les processus de planification des évaluations
- 4 La préparation, la mise en œuvre et l'utilisation des évaluations
- 5 Les rôles et les responsabilités associés à la mise en œuvre des évaluations
- 6 L'examen de qualité des évaluations

Qu'est-ce que l'évaluation ?



- Une évaluation est un examen, mené aussi systématiquement et impartialement que possible, d'une activité, d'un projet, d'un programme, d'une stratégie, d'une politique, d'un sujet, d'un thème, d'un secteur, d'un domaine opérationnel ou de la performance d'une institution.
- Elle analyse le niveau de réalisation des résultats, attendus ou non, en examinant la chaîne de résultats, les processus, les facteurs contextuels et les liens de causalité à l'aide de critères adaptés tels que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.

Règles et normes d'évaluation du GNUE
<http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>

Revue indépendante de programme pays

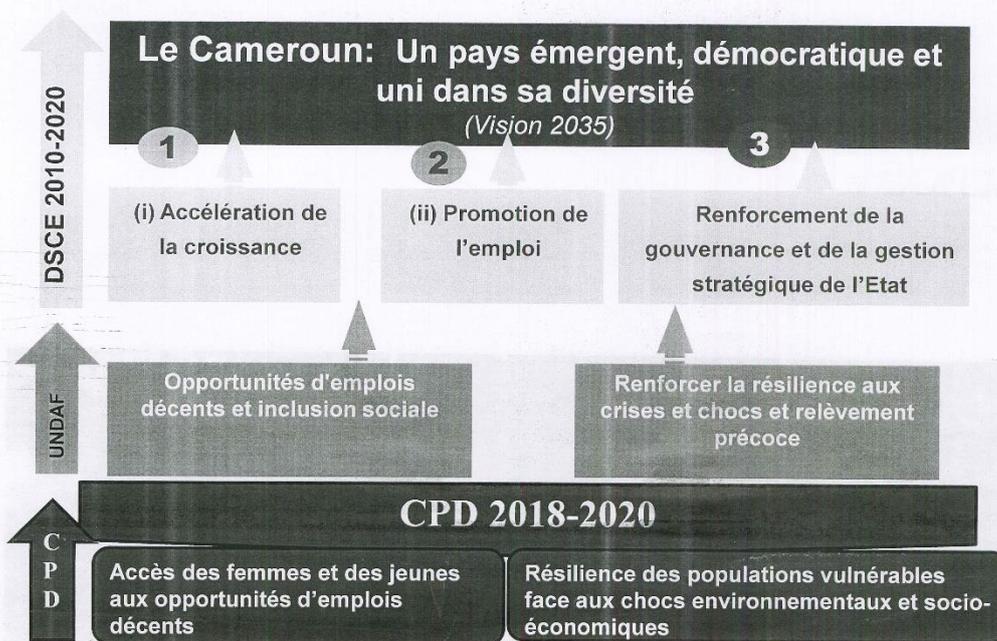


Méthodologie de la RIPP au Cameroun

- *Revue documentaire (CPD, documents de projet, plans de travail annuel, rapports de progrès, ROAR, produits, rapports d'évaluations décentralisées)*
- *« observation participante » à la Revue annuelle conjointe*
- *Entretiens menés dans le cadre, mais aussi en marge, de cette Revue*
- *Entretiens supplémentaires à Yaoundé, par téléphone/Skype le cas échéant*



Axes prioritaires du cadre de coopération PNUD: 2018-2020



Annexe 7 : Compte rendu synthétique de l'atelier de revue annuelle du document Programme Pays et du Bureau du PNUD de 2019

<p>RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN <i>Paix – Travail – Patrie</i></p> <p>-----</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL</p> <p>-----</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> <p>-----</p> <p>DIRECTION DES ETUDES, DES PROGRAMMES ET DE LA COOPERATION</p> <p>-----</p> <p>SOUS-DIRECTION DE LA COOPERATION</p> <p>-----</p> <p>SERVICE DE LA COOPERATION MULTILATERALE</p> <p>-----</p>		<p>REPUBLIC OF CAMEROON <i>Peace-Work-Fatherland</i></p> <p>-----</p> <p>MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT</p> <p>-----</p> <p>GENERAL SECRETARIAT</p> <p>-----</p> <p>DEPARTMENT OF STUDIES, PROGRAMS AND COOPERATION</p> <p>-----</p> <p>SUB-DEPARTMENT OF COOPERATION</p> <p>-----</p> <p>SERVICE OF MULTILATERAL COOPERATION</p> <p>-----</p>
N°...../CR/MINADER/SG/DEPC/SDC/SCM		Yaoundé, le

**COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE REVUE ANNUELLE DU DOCUMENT
PROGRAMME PAYS (CPD 2018-2020) du Bureau PNUD Cameroun, année 2019**

Du 27 au 29 Janvier 2020, Douala, Hôtel la Falaise Bonandjo

Le Mardi, 10 Décembre 2019, il s'est tenu au Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, une session du comité ad hoc d'Orientation et de suivi de l'accord Bilatéral Cameroun-Italie sur l'annulation de la dette du Cameroun. Présidée par Monsieur **TASONG Paul**, Ministre Délégué auprès du MINEPAT, ladite session avait pour objectif d'évaluer le niveau d'exécution des projets 2017 et 2018 ; à la clôture des exercices 2017 et 2018, ainsi qu'à la validation du programme 2019-2021 d'affectation des fonds.

Y ont pris part, le Conseiller Technique N°1 du MINEPAT, S.E l'Ambassadeur d'Italie, les représentants des différentes administrations sectorielles concernées, le représentant du Centre International Chantal BIYA (CIRB), et d'autres responsables membres du comité, dont les noms figurent sur la liste de présence jointe en annexe du présent compte rendu. Le MINADER y était représenté par **M. ANDELA NDONGO Joseph Calasanz**, Chef Service de la Coopération Multilatérale et **M. VONGWAI Janvier Duclair**, Cadre à la Sous-Direction de la Coopération.

L'ordre du jour a porté essentiellement sur les points suivants :

- **Mot d'ouverture et propos liminaires ;**
- **Clôture des exercices 2017 et 2018 ;**
- **Examen et adoption du programme 2019-2021 ;**
- **Divers.**

Après les civilités d'usage, le MINDEL en guise de mot de bienvenue a remercié tous les représentants des différentes administrations sectorielles concernées et a apprécié les projets réalisés dans le cadre des exercices 2017 et 2018, qui ont eu un impact positif dans la

Annexe 8 : Circulaire du comité ad hoc d'orientation et d'accord bilatéral Cameroun-Italie pour l'annulation de la dette du Cameroun

<p>RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail – Patrie</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> <p>DIRECTION DES ETUDES, DES PROGRAMMES ET DE LA COOPERATION</p> <p>SOUS-DIRECTION DE LA COOPERATION</p> <p>SERVICE DE LA COOPERATION MULTILATERALE</p>		<p>REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland</p> <p>MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT</p> <p>GENERAL SECRETARIAT</p> <p>DEPARTMENT OF STUDIES, PROGRAMS AND COOPERATION</p> <p>SUB-DEPARTMENT OF COOPERATION</p> <p>SERVICE OF MULTILATERAL COOPERATION</p>
<p>N°/N/MINADER/SG/DEPC/SDC/SCM/VJD</p>		<p>Yaoundé, le</p>
<p><u>Objet</u>: Coopération Cameroun-Italie : Troisième session du comité ad hoc d'Orientation et de suivi de l'accord bilatéral Cameroun-Italie sur l'annulation de la dette du Cameroun.</p>		<p>NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL</p>
<p>Le 25 Novembre 2019, Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), vous a saisi, à l'effet de vous inviter à vous faire représenter à la troisième session du comité de la coopération Cameroun-Italie ci-dessus portée en objet, le Mardi 10 Décembre 2019 à 10heures précises dans le Cabinet de son Département Ministériel.</p> <p>Y faisant suite, M. ANDELA NDONGO Joseph Calasanz, Chef Service de la Coopération Multilatérale et M. VONGWAI Janvier Duclair, Cadre à la Sous-Direction de la Coopération, ont représenté le MINADER à cette session.</p> <p>En effet, cet accord-cadre de la coopération Cameroun-Italie a pour but d'annuler la dette du Cameroun pour un montant global de 32,7 milliards de FCFA, à travers des projets de développement étalés sur plusieurs périodes, sous la direction d'un comité qui se réunit en session. La première session de ce comité a permis d'évaluer le premier programme d'affectation des fonds d'un montant de 9 milliards de FCFA couvrant la période 2009-2011 et les domaines de concentration étaient : Santé, Justice, Finance, MINAT et MINEPAT. La deuxième session reposait sur un programme d'affectation des fonds d'une valeur de 9 milliards de FCFA qui a été mis en place pour la période de 2016-2018 et les domaines arrêtés de commun accord étaient : la Santé, l'éducation et le développement rural. Les régions ciblées par ces deux programmes sont celles de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord.</p> <p>Cette troisième session a permis d'évaluer les projets réalisés dans le cadre des exercices 2017 et 2018 et de mettre l'accent sur les programmes de la période 2020-2021 qui a pour but de réaliser des projets de développement dans les domaines de la Santé, de l'Education de base, du développement Rural et des filières agro-industrielles dans les régions défavorisées et frappées par des situations de crise (Adamaoua, le Nord, l'Est et l'Extrême-Nord). Il a été préconisé d'affecter 40% du budget total à la région de l'Extrême-Nord qui est la plus pauvre du pays et affectée par la crise.</p> <p>La délégation Italienne rappelant les projets du volet développement rural arrêtés lors du deuxième programme d'affectation des fonds (2016-2018), a évoqué celui de la mise en place d'un incubateur pour l'entreprenariat agropastoral à Balamba à hauteur de 2 milliards de FCFA, mais qui n'a pas été réalisé. Pourtant une étude pour la réalisation de ce projet a été financée à hauteur de 150 millions de FCFA. À cet effet, le représentant du MINADER a été interpellé pour trouver un justificatif à la non livraison de ladite étude.</p> <p>La prochaine séance de travail a été fixée au mercredi 18 décembre 2019.</p>		

Annexe 9 : Processus d'accumulation de capitaux dans une exploitation agricole

vie de la population des Régions bénéficiaires les deux dernières années. Il a donné des recommandations à ces collaborateurs de bien identifier les projets à réaliser pour la période 2020-2021 pour une enveloppe de 15 Milliards. Ces projets doivent être en droite ligne avec les recommandations du Grand Dialogue National qui vise à reconstruire les Régions touchées par la crise plus précisément celle de l'Extrême-Nord. Pour l'Ambassadeur d'Italie, il a mis l'accent sur les programmes de cet accord-cadre pour la période 2020-2021 qui a pour but de réaliser des projets de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation de base, du développement Rural et des filières agro-industrielles dans les Régions défavorisées, frappés par des situations de crise et d'insécurité. Il s'agit de la Région de l'Adamaoua, le Nord, l'Est et l'Extrême-Nord.

Le MINDEL a demandé, compte tenu de l'actualité et des défis qui attendent le Gouvernement, de mettre l'accent sur la région de l'Extrême-Nord qui est la plus pauvre du pays et affectée par la crise BOKO HORAM. Il est impératif de reconstruire cette région déclarée zone sinistrée. À cet effet, il a été préconisé d'affecter 40% du budget total à cette région.

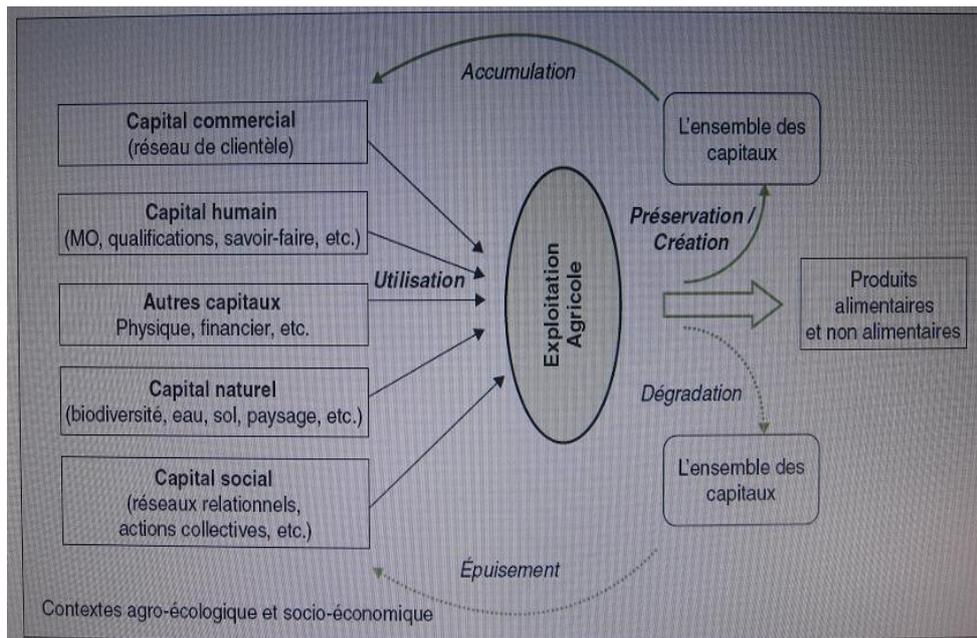
Lors des échanges, la délégation Italienne rappelant les projets du volet développement rural arrêtés lors du deuxième programme d'affectation des fonds (2016-2018), a évoqué celui de la mise en place d'un incubateur pour l'entrepreneuriat agropastoral à Balamba à hauteur de 2 milliards de FCFA, mais qui n'a pas été réalisé. Pourtant une étude pour la réalisation de ce projet a été financée à hauteur de 150 millions de FCFA. À cet effet, le représentant du MINADER a été interpellé pour trouver un justificatif à la non livraison de ladite étude.

Recommandations

Au cours de cette session, des recommandations suivantes ont été faites :

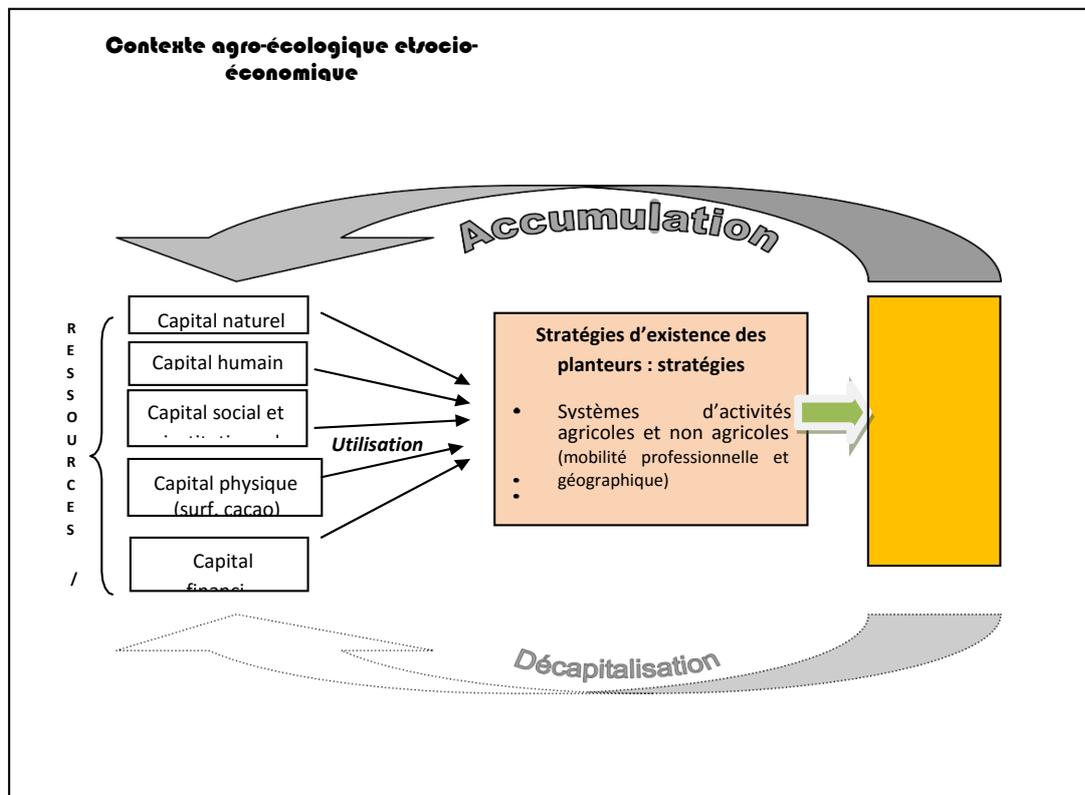
- Intégrer le projet du Centre International Chantal BIYA qui porte sur la prise en charge des personnes infectés par le VIH/SIDA ;
- Le MINSANTE doit finaliser les projets de son secteur en étroite collaboration avec l'équipe du MINEPAT et la Délégation Italienne ;
- Mettre sur pied une fiche technique de projet dans le but de bien les expliquer ;
- S'assurer que tous les projets inscrits dans le cadre de cette coopération portent l'insigne « Coopération Cameroun-Italie » pour une meilleure visibilité de l'accord-cadre entre ces deux pays.

La prochaine séance de travail a été fixée au mercredi 18 décembre 2019.



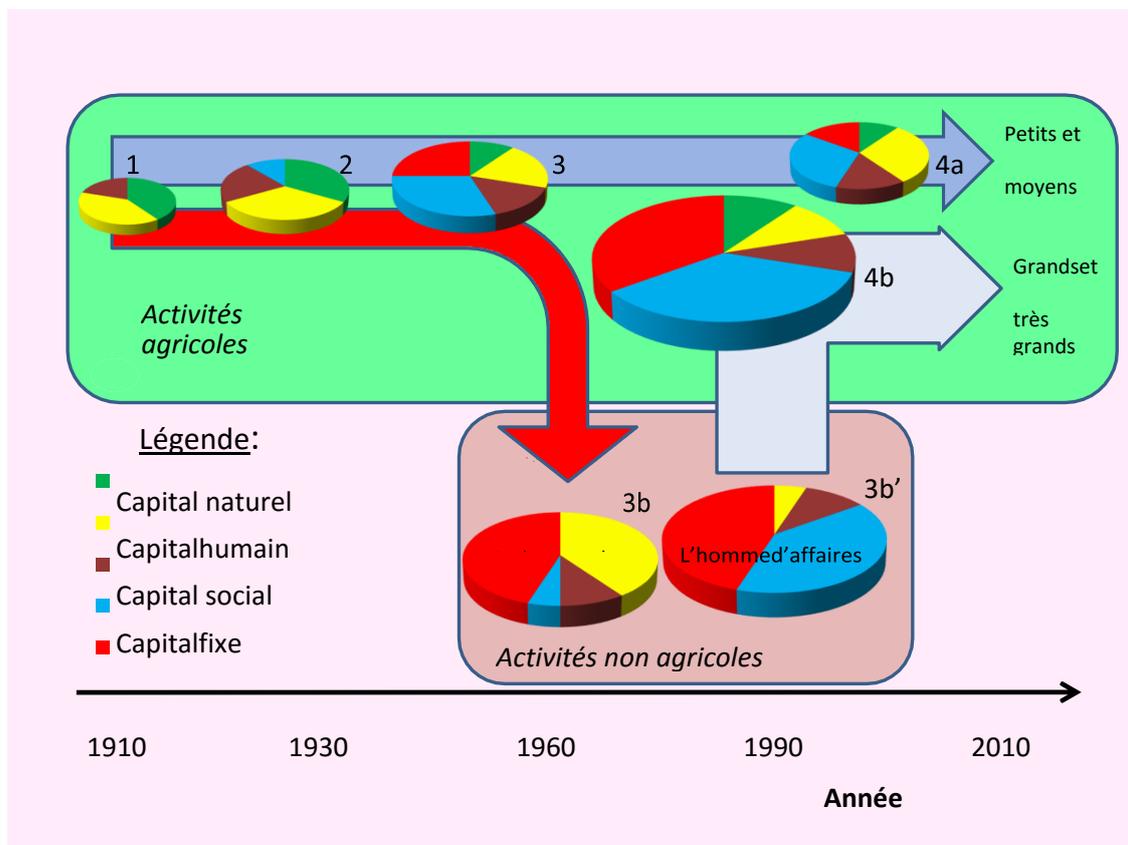
Source : (Gafsi, 2006)

Annexe 10: Modèle d'analyse utilisé de viabilisation agricole selon Pedelahore



Source : schéma réalisée par l'auteur sur la base des informations contenues dans les ouvrages suivants : (Delpech, 1979;Santoir et Bopda, 1995) et (PNUD, 2000b) pour les limites de département.

Annexe 11 : Schéma graphique des types d'activités agricoles suivant les espaces à viabiliser au Cameroun de 1910-2010



Source : schéma réalisée par l'auteur sur la base des informations contenues dans les ouvrages suivants : (Delpech, 1979;Santoir et Bopda, 1995) et (PNUD, 2000b) pour les limites de département.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A- SOURCES ORALES

Noms et prénoms	Age	Qualité	Date et lieu de l'entretien
Abama Pélagie	62 ans	Cultivatrice et membre d'associations rurales agricoles et féminines	Ntui, le 19 février 2021
Abang Célestin Roger	43 ans	Cultivateur et entrepreneur rural	Yoko, les 30 mai et 02 juin 2021
Afaga Urielle	29 ans	Stagiaire à PNUD-Cameroun	Yaoundé, le 04 octobre 2021
Afana Afana Dieudonné	48 ans	Ingénieur agronome et formateur agricole	Ntui, le 11 août 2021
Anonyme	59 ans	Ingénieur agronome	Ntui, le 24 mai 2021
Assembe Alain Didier E.	37 ans	Ingénieur agronome et contractuel au MINADER	Yaoundé, le 19 août 2021
Atanga Felicitas	55 ans	Consultante au Programme FAO-Cameroun	Yaoundé, le 21 février 2021
Atangana Eyebe Charles-Romain	58 ans	Cadre administratif du MINADER en retraite	Yaoundé, le 14 avril 2021
Bep a Mbassa Landry	36 ans	Technicien agricole	Mbangassina, le 17 avril 2021
Bep Goulfé Benjamin	64 ans	Ingénieur agronome et ancien cadre au MINADER	Yoko, le 30 mai 2021
Bidias Cyrille	49 ans	Membre de GIC	Talba, le 14 juin 2021
Bikoum Guy Théodore	52 ans	Cadre d'appui au MINADER	Yaoundé, le 7 et 8 août 2021

Bogo Pascal	67 ans	Cultivateur	Talba, le 13 octobre 2021
Elang Joseph	62 ans	Cadre technique, ingénieur agronome en retraite et consultant à PNUD-Cameroun	Bafia, le 03 avril 2021
Ellonna Mama Madeleine	47 ans	Contractuel en service à la Délégation départementale du MINADER du Mbam et Kim	Ntui, le 22 mars 2021
Eloundou Tsoungui Anastasie	43 ans	Technicienne agricole et cultivatrice	Mbangassina, le 04 juin 2021
Essama Anastase	72 ans	Cultivateur	Mbangassina, le 16 août 2021
Etaba Mvogo Alain	55 ans	Cultivateur	Ntui, le 12 mai 2021
Garba Abdoulaye Hamani	49 ans	Ingénieur agronome et cadre à l'IRAD	Yaoundé, le 11 juin 2021
Kamdem Isidore	39 ans	Ingénieur agronome et stagiaire à PNUD-Cameroun et à l'IRAD	Yaoundé, le 17 et 18 août 2021
Kem Jennet	48 ans	Ancienne coordonnatrice du Fonds Centre et Développement /coopération Canadienne	Yaoundé, les 14 et 18 novembre 2021
Kouanga François – Honoré	57 ans	Ancien Conseiller Technique n°2 au MINADER	Yaoundé, le 20 novembre 2020
Lontsi Douanla Amélie	45 ans	Cadre contractuel au MINADER et ancienne stagiaire au PNUD	Yaoundé, le 27 mars 2021

Mbaka Georges	63 ans	Membre d'un GIC	Yoko, les 12, 13 et 16 juin
Mbamba Augustin Guérin	35 ans	Ingénieur agronome et stagiaire au PNUD Cameroun	Talba, le 17 Octobre 2021
Modo Bella Roger Célestin	39 ans	Technicien agricole et cultivateur à Ntui	Le 04 Août 2021 à Talba
Mvogo Célestin	49 ans	Contractuel, ingénieur agronome et ancien stagiaire à PNUD-Cameroun	Yaoundé, le 27 mai 2021
Mvogo Félicité	42 ans	Cultivatrice et entrepreneure agricole	Mbangassina, le 16 mai 2021
Mvomo Ebogo Roger	43 ans	Cultivateur vivrier et cacaoculteur	Ntui, le 04 octobre 2021
Nanfack Joseph	64 ans	Ancien Chef section Enquêtes et statistiques agricoles au MINADER-Centre	Yaoundé, le 29 avril 2021
Ngollo Robert	61 ans	Ancien cadre d'appui (en retraite) du MINADER	Mbangassina, le 17 septembre 2021
Ngoune Edimo Jean –Michel	53 ans	Chargé d'Etudes Assistant à la Division des Etudes et Projets au MINADER	Yaoundé, le 14 mars 2021
Nkomwel à keng Murielle	41 ans	Ingénieur agronome et contractuel en service à la Délégation départementale du MINADER du Mbam et Kim	Ntui, le 19 Août 2021
Nkomwel à Keng Rosalie Elisabeth	59 ans	Fonctionnaire retraitée du MINADER	Ntui, le 23 novembre 2021
Nnomo Athanase Roger	51 ans	Entrepreneur et cacaoculteur	Ntui, le 18 mars 2021

Noah Laurent	61 ans	Ingénieur agronome et ancien chef de Poste agricole	Ntui, le 08 mai 2021
Nyaga Albert	63 ans	Expert-consultant en PPTE, anciennement en charge du secteur Développement Rural au MINADER	Yaoundé, le 09 Juin 2021
Onambe Mbarga	57 ans	Contractuelle retraitée, anciennement en service au MINADER	Yaoundé, le 29 mai 2021
Sarki Abakar Souleymane	49 ans	Ingénieur agronome et entrepreneur agricole	Yoko, le 12 avril 2021
Tamba Madeleine	37 ans	Technicienne agricole et ancienne stagiaire à PNUD-Cameroun	Yaoundé, le 16 août 2021
Tsafack Anastasie	49 ans	Ingénieur agronome, anciennement en service à l'IRAD	Yaoundé, le 13 août 2021
Tsala André Thadée	75 ans	Ancien délégué départemental du MINADER	Obala, le 13 Septembre 2021

B- OUVRAGES

- Adji G.H., *Le mal africain : diagnostic et thérapie*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Abwa D., *Cameroun : histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, CLE, 2010.
- Battistella D., Smouts, M.-C., Vennesou, P., *Dictionnaire des Relations Internationales Internationales*, 2^e édition, 2004.
- Beaud M., *L'Art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de Master, une thèse de Doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006.
- Belanger L., Petit A., et Bergeron J. L., *Gestion des ressources humaines*, Paris, Editions du Midi, 1983.
- Bourdieu P., Passeron J.C., *La Reproduction sociale, élément pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.
- Charpentier J., *Institutions internationales*, Paris, Dalloz, 11^e édition, 1999.
- Courade G., *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Khartala, 1994.
- Département de l'Information des Nations Unies, *ABC des Nations Unies*, New-York, 2001.
- Dugast I., *Inventaire ethnique du Cameroun*, Centre ORSTOM, 1947.
- Ebale R., *Le concept de "développement" : fondements épistémologiques et débats*, Yaoundé, Editions d'Arimatee, 2014.
- Ela J.-M., *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Ela J.-M., *Quand l'Etat pénètre en brousse*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Etounga D., *Cent ans d'aliénation*, Paris, Silex, 1985.
- Faure A., Delere J.-P., Piveteau, *ONG et développement*, Paris, Karthala, 1998.
- Fongang G., *Les mutations du secteur agricole bamiléké étudiées à travers ses acteurs*, Paris, Gregnon, 2008.
- Grauel R.J., *Guide méthodologique de la recherche*, Montréal, PUC, 1978.
- Ki-Zerbo J., *Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.
- Lagme F. C., « De la décolonisation à la recolonisation en Afrique subsaharienne : une reconstruction de l'Etat en une sphère d'exploitation illégale », in *Indépendance inachevée en Afrique. Rémanence de la tutelarisation*, Editions Monange, 2019.
- Mbonji Edjenguele, *L'Ethno-perspective ou la Méthode de l'Ethno-Anthropologie culturelle*, Yaoundé, PUY, 2005.

- Memo Larousse, *Encyclopedie générale visuelle et thématique*, Paris, Librairie Larousse, 1990.
- Mouelle Kombi N., *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Mveng E., *Histoire du Cameroun*, Tome I, Paris, Présence Africaine, 1963.
- Nations Unies, *ABC des Nations Unies*, New York, 2001.
- Nda P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de thèse de doctorat*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Ngango G., *Les investissements d'origine extérieure en Afrique noire francophone : statut et incidences sur le développement*, Paris, Présence Africaine, 1973.
- Njoh-Mouelle E., *De la médiocrité à l'Excellence*, Yaoundé, CLE, 1970.
- NsangouArouna, *Offre et demande des produits vivriers dans la région de Yaoundé*, ONDREST, 1977.
- Olivier de Sardan, J.P., *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala, 1995.
- Pycke J., *La critique historique. Un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia (3^e édition), 2000.
- Roupnel G., *Histoire et destin*, Paris, 1943.
- Vauchelle J.M., *Développement en question*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2006.
- *Valorisation et utilisation des ressources humaines au Cameroun*, sous la direction de Mboui Joseph, Yaoundé, CLE, 1984.
- Zarkovitch S.S., *Le PNUD : étude critique*, Paris, PUF, 1970.

C- THESES ET MEMOIRES

- Alta C.K., « PNUD et sa contribution au développement économique et social au Cameroun 1997-2007 », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.
- Emog P., « Guerre et société dans l'Afrique précoloniale : l'exemple des Bamen et des Bafia au Cameroun », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 1983.
- MenyeOnana P.F., « Le PNUD et la question du genre au Cameroun (1995-2007) », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007-2008.
- NantchouNgon S., « Une politique agricole de crise à partir du Mungo », Mémoire de Master en Sociologie, Université de Yaoundé I, 1991.
- Ndjem E., « La planification du développement local à Yabassi : acteurs, outils et stratégies », Mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, Juillet, 2010.

- Ndzié A., « Stratégies d'adaptation des producteurs agricoles à la variabilité : le cas spécifique de l'arrondissement d'Obala », Mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2012.
- NjankouDantsé H., « Le "maquis" et ses efforts dans le Ndé : 1958-1970 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, février 1999.
- Nuaghe Noubissi, « PNUD et insertion socio-économique de la femme rurale dans la région de l'Ouest-Cameroun (1972-2012) », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2015.
- Okala Tsala, S.U., « Activités agricoles et transformation socio-économique du monde rural dans la région du Centre-Cameroun : cas de la ville d'Obala (1965-2013) », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014 /2015.
- Oubel L.-C., « Le "maquis" dans la subdivision de Ndikinimeki : 1955-1971 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2001-2002.
- Pedelahore P., « Stratégies d'accumulation des exploitants agricoles : l'exemple des cacaoculteurs du Centre-Cameroun de 1910 à 2010 », Thèse de Doctorat Ph.D, Université de Lille III, 2015.
- Yonkeu Mbiami A. J., « L'évolution du tourisme dans la région du Centre (Cameroun) : 1985-2009 », Mémoire de Master en Histoire, Septembre 2012.

D- DOCUMENTS ET RAPPORTS D'ACTIVITES

- MINADER, Stratégie de développement du secteur rural, 2000.
- 50 ans : L'Economie camerounaise, MINEPAT, 2010.
- MINEPAT, Brochure du sous-programme réduction de la pauvreté à la base, Axe 1, PNUD-Cameroun, 2005.
- Comité de pilotage de la stratégie du développement du secteur rural, Rapport sur la stratégie du développement du secteur rural : 2015-2020, janvier 2016.
- Stratégie mondiale du PNUD pour le renforcement de la société civile et l'engagement civique. Voies et responsabilisation pour le développement humain, Bureau des Partenariats de la Division de la société civile (avec la collaboration du centre d'Oslo pour la gouvernance des Bureaux des politiques de Développement, Août 2009.
- PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, Paris, Economica, 1995.
- MINADER-PNUD, Actes du séminaire-atelier sur la capitalisation et les échanges d'expériences d'appui aux initiatives locales de développement, Yaoundé, le 14-15 janvier, 2004.

- PNUD, Appui aux communautés locales pour la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement (1998-2003), 2004.
- AMINADER, Document de stratégie du secteur de l'Education et de la Formation (2013-2020), Août 2013.
- Rapport National sur le développement humain 2019 : croissance inclusive, inégalités et extension, 2020.
- PNUD, Projet du Gouvernement du Cameroun/Numéro du projet : CMR/97/006/A/01/31, sous-programme Environnement/ Pauvreté/ de Pilotage stratégique et d'Appui aux initiatives à la base, mai 2004.

E- SOURCES NUMERIQUES

- WWW.undp.org/french, 12 décembre 2020, 15h17 mn.
- <http://WWW.id.undp.org/p.vd>, 12 décembre 2020, 15h17 mn.
- Règles et normes d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation, in <http://WWW.unevaluation.org/document/detail/1914>, 18 février 2021, 19h10 mn.
- UNDP, Independent Evaluation Office, in <https://web.undp.org/evaluation/guideline/French/documents/PDF/DE%20Guidelines%20french.pdf>, mars-avril 2021, 13h54 mn.
- Kakdeu L.-M., « Cameroun: le modèle de développement rural entretient la pauvreté », in www.google.fr, 17 octobre 2021, 22h45 mn.
- Anoume C., « MINADER : la stratégie de développement du secteur rural au Cameroun », in www.google.fr, 19 septembre 2021, 21h14 mn.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	iv
SIGLES ET ACRONYMES	v
RESUME.....	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : MONOGRAPHIE ET FONDEMENTS MAJEURS DE L'IMPLANTATION DU PNUD DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM	21
I- LE CADRE NATUREL ET SES CARACTERISTIQUES.....	21
1. La végétation	21
2. La faune : la faune des deux départements est très riche et diversifiée	22
3. Le climat.....	22
4. Le relief	23
II- LE CADRE HUMAIN	24
1. Les principales composantes ethno-culturelles	24
a. Les Bafia.....	24
b. Les Yambassa.....	24
c. Les Babouté	25
d. Les pygmées	25
e. Les « allogènes »	26
f. Les Banen.....	27
III- Le PNUD : historique et objectifs majeurs	28
1. Historique du PNUD	28
2. Les objectifs officiels majeurs du Programme des Nations Unies pour le Développement.....	28
b- Le Programme des Nations Unies pour le Développement : structure et mode de fonctionnement.....	29
1. Structuration du programme des Nations Unies pour le Développement	29
1.1. Le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme « UNIFEM ».....	30
1.2. Le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU).....	31
1.3. Le Fonds d'Equipeement des Nations Unies (FENUD)	31
2. Le Bureau du PNUD et ses organes fonctionnels	32
2.1. Les ressources du Programme des Nations Unies pour le Développement.....	32
2.2. Les mécanismes généraux : la procédure et les forces d'assistance.....	33

a. Le schéma procédural	33
b. Les Forces d'Assistance	33
3. L'organigramme du Programme des Nations Unies pour le Développement : description et présentation des composants	36
3.1. Représentation Résident, Coordonnateur Résident et Coordonnateur Humanitaire	36
3.2. Le Représentant Résident adjoint principal.....	37
3.3. Les principales Unités Partenaires du PNUD.....	37
3.4. <i>Le Senior Program Adviser</i>	37
a. L'Unité post conflit	37
b. L'Unité Récupération	38
A- LE CONTEXTE HISTORIQUE D'IMPLANTATION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LES FONDEMENTS MAJEURS DE LA COOPERATION AVEC LE CAMEROUN	38
1. Le contexte historique d'implantation du PNUD au Cameroun et ses caractéristiques principales	38
2. L'accord de coopération Programme des Nations Unies pour le Développement – Cameroun	40
2.1. Analyse succincte du contenu de l'Accord de coopération.....	40
B- LES FONDEMENTS DE L'IMPLANTATION DU PNUD DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.....	42
1. La fertilité des sols	42
2. L'identification des opportunités socio-économiques.....	43
3. Le cadre de la coopération avec le gouvernement et les problèmes liés au développement agricole	44
CHAPITRE II : LES ACTEURS ET LE PROCESSUS DE DYNAMISATION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SOCIO-ECONOMIQUE PAR LE PNUD DANS LE MBAM ET KIM	46
I- LES ACTEURS ETATIQUES DE LA DYNAMISATION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE.....	46
1. Les Délégations Régionales et Départementales du MINADER	46
a. La nouvelle politique agricole (1990-1998)	47
b. Les nouveaux défis.....	48
2. Stratégie de développement du secteur rural.....	49
a. Développement des productions végétales.....	49
b. Développement des productions animales et halieutiques	49
c. Industries animales	50
d. Développement du secteur privé	50
3. Forêts et environnement	50

a. Réforme forestière	51
b. L'organisation des séminaires-ateliers sur l'Agriculture.....	52
II- OBJECTIFS DU SEMINAIRE-ATELIER	54
1. Structure et méthodologie	54
2. Les politiques d'appui aux micro-initiatives à la base	55
3. La place de la micro-finance dans la stratégie de réduction de la pauvreté	56
4. Cadre institutionnel et développement rural.....	57
5. Genre et micro initiatives de développement	57
6. Initiative Pays Pauvre Très Endetté et micro initiatives à la base	58
a. Présentation du cadre général de l'action du Programme des Nations Unies pour le Développement au Cameroun et dans le département du Mbam et –Kim (Centre-Cameroun)	60
b. Approche globale et mécanisme de déploiement du Programme des Nations Unies au Cameroun en matière de développement agricole et rural	61
c. Le projet "support to Microschemes" et ses fondements majeurs	62
d. Stratégies globales de mise en œuvre	63
III- LES FONDEMENTS OPERATOIRES DES PROGRAMMES DU PNUD EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	65
1. Les soutiens matériels aux cultivateurs et aux Groupes d'Initiatives Communautaires	65
2. Les financements des micro-projets et des initiatives agricoles locales.....	67
3. Le soutien aux GIC.....	69
3. Le soutien aux femmes rurales	71
4. La formation des formateurs agricoles	72
CHAPITRE III : LES RETOMBEES ET LES MANQUEMENTS MAJEURS DE L'ACTION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM	75
I- ANALYSES DES RETOMBEES DES ACTIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM	75
1. Présentation des incidences de la productivité agricole	75
2. Incidences sociales et économiques	78
3. Cadre général et critères d'évaluation du Programme des Nations Unies pour le Développement.....	80
a. La philosophie de l'évaluation du Programme des Nations Unies pour le Développement.....	80
b. L'architecture de l'évaluation du Programme des Nations Unies pour le Développement.....	80
II- LES PRINCIPALES ENTRAVES ET MANQUEMENTS INHERENTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MBAM ET KIM	83
1. Les entraves sociologiques : l'absence d'une culture de l'épargne et la prédominance de l'agriculture familiale traditionnelle.....	83

a. L'absence d'une culture ancrée de l'épargne (financière)	83
b. La persistance du modèle d'agriculture familiale et traditionnelle	84
III- LES ENTRAVES ET LES MANQUEMENTS STRUCTURELS	86
1. L'enclavement du Mbam et Kim : un frein pour la plus-value socio-économique de l'agriculture	86
2. Le problème de l'inadaptation des politiques publiques	87
3. La faiblesse des revenus et les conditions de vie difficiles des ménages du milieu rural	89
4. Les manquements structurels des actions du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le Mbam et Kim	89
a. La promotion de la logique d'assistanat	89
b. La faiblesse de financement des initiatives de développement et l'inégalité de leur répartition	90
c. Le télescopage entre actions du PNUD et les initiatives gouvernementales	90
CHAPITRE IV : QUELQUES SUGGESTIONS EN VUE D'AMELIORER LA DYNAMIQUE DES ACTIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.....	92
I- LES SUGGESTIONS D'ORDRE ETATIQUE ET STRUCTUREL	92
1. Les désenclavement du département du Mbam et Kim.....	92
2. L'accroissement des subventions de l'Etat aux agriculteurs et cultivateurs locaux	95
3. La lutte contre la corruption et la promotion du développement local.....	98
II- QUELQUES PERSPECTIVES INHERENTES AUX INITIATIVES ET PROJETS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MBAM ET KIM	101
1. La création des centres de formation agricole	101
2. La mise sur pied des unités agro-alimentaires et industrielles de transformation	102
3- L'instauration des circuits commerciaux et des coopératives d'épargne agricole	103
III- FAVORISER L'ACCES AUX INTRANTS, PROMOUVOIR DES INITIATIVES D'EXTENSION D'ESPACES CULTIVABLES ET METTRE FIN AUX AMBIGUITES ENTRE LES SERVICES ETATIQUES ET LE PNUD	104
1. Favoriser l'accès plus accru aux intrants	104
2. L'extension des espaces cultivables pour les cultures vivrières.....	105
3. Mettre fin aux ambiguïtés entre les pouvoirs publics et le Programme des Nations Unies pour le Développement dans le Département du Mbam et Kim.....	107
CONCLUSION GENERALE	110
ANNEXES	115
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	144
TABLE DES MATIERES.....	152